L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1101 - VENDREDI 18 FÉVRIER 2011 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

DESTOCKAGE

KUHN



Distributeur AXIS

Prix destocké sur 3 matériels

AXEQUIPEMENT

La qualité du service BENOIT-PRIEUR

21 - Juilly **03 80 97 09 28**

Sommaire



Cultures *p 20*
Surveiller de près le charançon de la tige du colza

P 05 **Actualité** Côte d'Or
Journées bâtiments :
Gaec des Vallons, le confort de travail d'abord...

P 07 **Actualité** Nièvre
Crédit agricole Centre Loire:
Une conférence sur la place de l'agriculture dans la société

P 08 **Actualité** Yonne
Aménagement des territoires:
Un diagnostic qui prend en compte les enjeux agricoles d'un territoire

P 10 **Actualité** Bourgogne
Gestion des quotas laitiers par bassins :
Grand-Est, la réflexion prime

Encarté avec cette édition: Catalogue Beiser

Terres de Bourgogne est partenaire de l'opération



Le 48ème Salon de l'agriculture ouvre ses portes demain *p 15-18*

Un SIA 2011 placé sous le signe du modèle alimentaire français





Méthanisation, petit éolien, bois déchiqueté *p 12-14*

Les énegies renouvelables à la ferme ont le vent en poupe

G. BUCHEZ

Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00



DEMANDEZ uneDEMO

VALTRA
Individuellement vôtre

*Voir conditions en concession

NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*

«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»

AVIVA Assurances
(ABEILLE ASSURANCES)

Assure le risque GRÊLE depuis toujours !

MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane
• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39
• 5 B, Route de Paris, Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84
E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com

* Selon conditions générales et particulières.

▶ dernière minute

Contractualisation inter-filières : l'union sacrée

Les associations spécialisées (AGPB, AGPM, FOP et Orama), les représentants des principales Fédérations nationales de l'élevage (FNB, FNP, FNPL, FNO), les différentes branches animales et végétales de Coop de France, la FNA (Fédération du négoce agricole), et le SNIA (Syndicat des industriels de la nutrition animale) viennent de s'accorder sur les conditions d'une contractualisation inter-filières.

Face à la volatilité des prix, les filières céréales-oléo-protéagineux, nutrition animale et élevage décident selon un communiqué de la FNSEA, de mettre en place des outils de contractualisation. Tous les partenaires sont déterminés à ce que cet accord soit opérationnel d'ici le 1er juillet prochain.

Préalable indispensable, il faut imposer une régulation afin de contrer la volatilité des prix. En France comme en Europe, il faut donc produire plus et produire mieux. Il faut aussi encourager les stocks physiques dont l'existence a un effet stabilisateur sur le marché. Les signataires proposent de lancer en France un "Plan silos de 5 millions de tonnes", pour un coût d'investissement estimé à un milliard d'euros.

Il faut aussi instaurer une régulation et une transparence des marchés à terme des "commodities" agricoles et de leurs produits dérivés.

Ces conditions établies, plusieurs outils de contractualisation sont proposés :

- entre collecteurs de grains et fabricants d'aliments, au moyen de contrats-type prévoyant le lissage des prix de marché.

- entre fabricants d'aliments et éleveurs : des contrats-type d'aliments aussurant aux éleveurs une visibilité du coût de l'aliment,

- et au-delà de ces contrats, le développement d'outils de couverture de marché, mutualisés afin d'en limiter le coût, avec la proposition de création d'un marché à terme du tourteau de colza.

Enfin, pour que ces propositions produisent leurs effets, il faut nécessairement mettre en place une contractualisation "aval", seul moyen de donner une visibilité aux éleveurs sur leurs prix de vente et de répercuter l'évolution du prix des matières premières.

l'Agenda

Côte d'Or

FDSEA 21

"Rémunérer autrement" : le **25 février** à Beaune, "Préparer sa retraite dès maintenant" : le **10 mars** à Dijon, "J'ai un projet vente directe": le **17 mars** à Dijon, "Découvrir Oscar" : le **22 février ou le 10 mars** (lieu à préciser), "De la détection à l'indemnisation des dégâts de gibier" : le **24 février** (lieu à déterminer). Jeunes agriculteurs : rendez-vous ce soir à Puits Tous les jeunes agriculteurs des cantons de Laignes, Châtillon et Montigny sont invités à se rendre ce vendredi 18 février à Puits. Une réunion visant à constituer officiellement une nouvelle équipe puis à élire un bureau JA sera à l'ordre du jour. Le rendez-vous est fixé à 20h30 à la salle des fêtes.

Groupama Assemblées générales des caisses locales

Voici les dates des prochaines assemblées générales des caisses locales Groupama (horaires : 18h30). Mardi 22 février : Pontailler (restaurant Le Pecou à Perrigny), jeudi 24 février : Beaune/Ruffey/Corton (Novotel de Beaune), vendredi 25 : Auxonne (salle des fêtes), mardi 1er mars : Ouges/Noiron : (salle des fêtes), 3 mars : Nuits Terres et Vin (maison de Nuits), vendredi 4 mars : Hauteville/Val de norges (salle des fêtes de Hauteville), mardi 8 mars : Quetigny (salle des fêtes de Varois), jeudi 10 mars : Dijon (espace Tabourot à Saint-Apollinaire), vendredi 11 mars : Saint-Seine-l'Abbaye (hôtel de la Poste), mardi 15 mars : Gevrey/Marsannay/Urcy (maison de Marsannay), jeudi 17 mars : Châtillon-sur-Seine (salle Luc Schreder).

Créancey Aujourd'hui reproducteurs charolais aux enchères

Comme chaque année, la Station d'Evaluation Charolaise de Créancey organise une vente aux enchères de jeunes taureaux, futurs reproducteurs. Rendez-vous aujourd'hui **vendredi 18 février** à partir de 10h00 sous le Hall de vente du Pôle Agricole de Pouilly en Auxois. Triés parmi une centaine de veaux candidats, 40 futurs reproducteurs ont trouvé leur place à la station de Créancey lors du rassemblement du 13 septembre dernier. Après 5 mois d'évaluation, ils sont proposés à la vente aux enchères annuelle du GIE Charolais Evaluation, devenue un évènement incontournable et reconnu du département, appréciée tant des professionnels, des spécialistes et amateurs de génétique, que du grand public. Près de 500 visiteurs sont attendus pour apprécier ces reproducteurs améliorateurs en croissance et morphologie. Programme : 10h Visite libre - Repas chaud sur place - 14h Début des ventes

MSA : Instants santé à Nolay

Un bilan de santé est offert par la MSA à tous les adhérents de 25 à 74 ans. Ces bilans de santé sont gratuits pour tous les assurés et les ayant droits de la Mutualité sociale agricole. Pour le canton de Nolay, les Instants santé se dérouleront du **21 au 25 mars**, au Centre social, 1, rue du Dr Lavirotte, à Nolay (21340), de 7h30 à 11h30. Vous avez dû recevoir dernièrement un imprimé d'inscription. Vous devez le retourner au plus vite à l'aide de l'enveloppe timbrée jointe.

Formation éleveur infirmier Ovin

Formation éleveur infirmier Ovin le **21 avril**. Les personnes intéressés peuvent prendre contact dès maintenant avec Virginie Pabiou GDS21 au 03 80 68 67 35 ou 06 09 14 55 07. Plus de détails vous seront communiqué ultérieurement.

Nièvre

Gercela Journées commerciales

Le Gercela organise ses journées commerciales du **28 février au 5 mars**. Ce sont des portes ouvertes dans les élevages où des animaux de toutes catégories sont disponibles à la vente et à prix libres. Renseignements et liste d'animaux à vendre au 03 86 58 16 03 ou au 03 86 21 08 60 ou par mail à gercela@orange.fr.

Formation Prix de revient culture

La Chambre d'agriculture organise une formation sur le "prix de revient culture", à Nevers, le mardi **3 mars** de 14h à 17h30. Cette session est ouverte aux agriculteurs ayant une bonne connaissance de leurs chiffres. Parmi les contenus, figurent le rappel de la méthode de calcul du prix de revient à partir d'indicateurs choisis, les calculs de prix de revient à partir des chiffres des participants et la comparaison avec des chiffres de groupe. Sandrine Delannoy, conseillère grandes cultures, animera les sessions. Tarif: 50E par participant pour les ressortissants du fonds Vivea à jour de cotisation. Contact: Laurence Evers au 03 86 93 40 36.

Yonne

Conseil électif Section des Anciens exploitants

Le Conseil d'administration électif de la section des Anciens exploitants à la FDSEA de l'Yonne se déroulera mardi **1er mars**, au restaurant «Sainte Nitasse», route de Chablis à Auxerre, à partir de 9h30. En fin de matinée, intervention de Gérard Clemencelle de Groupama, sur le thème des «risques couverts par l'assurance - recours conseils tribunaux paritaires» Possibilité de déjeuner sur place. Prix du repas 16€ par personne Inscription avant le 21 février dernier délai au 03 86 49 48 20

45ème Foire de St Léger Vauban

Le Samedi **26 février** se déroulera la 45ème édition de la Foire de St-Léger Vauban. Tous les éleveurs intésessés doivent s'incrire au : 03 86 32 24 29 en précisant leur numéro de cheptel ainsi que la catégorie et le nombre d'animaux présents. Tout autre exposant peut également s'inscrire à ce même numéro ou par mail : maisondeschamps@akeonet .com

Permanence Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Sens : à la Mairie, au 2e étage, lundi **21 février** de 9h à 12h.
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22.

Adema Formation en février

Quelques places encore disponibles à la formation Adema qui débutera mi février.
Cette formation, première du genre, est réservée aux demandeurs d'emploi pour leur permettre d'acquérir rapidement de nouvelles compétences en agriculture. D'une durée d'un mois, elle se déroule à la fois en Centre de formation et sur des exploitations, permettant aux stagiaires d'appréhender les connaissances nécessaires et les savoirs techniques de base. Renseignements et inscriptions auprès de France Lahutte au 03 86 49 48 16
Email : france.lahutte@fdsea89.fr

MSA Instants santé pour le canton de d'Auxerre

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton d'Auxerre âgés de 25 à 74 ans, du **lundi 7 au vendredi 11 mars** de 7h30 à 11h 30. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Cialyn Les rendez-vous de février à Charmoy

• Mercredi **23 février** : Station d'évaluation de Charmoy: vente aux enchères.

Nouveaux horaires des guichets à la préfecture

Les guichets des cartes grises seront ouverts au public les : Lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h30. Mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h. Les guichets du service des étrangers seront fermés les mercredis toute la journée au lieu de lundi. Les autres guichets restent ouverts tous les jours aux horaires habituels, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Les écrivains paysans de l'Yonne au salon

Comme chaque année, les écrivains paysans de l'Yonne seront présents au salon de l'agriculture, à Paris.
Bernadette Paillard Pavot, Paulette Devillaine, Alain Vincent et Francis Marquet vous donnent rendez-vous à l'entrée du hall du pavillon 1, celui des animaux

Prendre sa retraite : un projet à construire

Vous commencez à réfléchir à la cessation d'activité et à la transmission de votre exploitation. Aborder de façon positive cette nouvelle étape de la vie et avoir une vision claire des démarches et enjeux de la cessation d'activité : par où commencer ? Les personnes à contacter ?
Pour vous aider à répondre à ces questions, nous vous proposons de participer à la journée organisée le **jeudi 24 mars** à la Chambre d'agriculture.
Participation : 45 € (éligible au crédit d'impôt pour formation).
Pour tout renseignement, contacter Marc Abonnet au 03 86 94 21 95

Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra **jeudi 31 mars** à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

▶ Installation

Journée régionale "Renouvellement des générations" le 18 février à Sombernon (21)

Vous êtes agriculteur ? Vous êtes intéressé par les enjeux du renouvellement des générations ? Vous êtes ou allez être concerné par la transmission de votre exploitation ? Vous avez un projet d'installation ? Nous vous invitons à participer à la journée régionale renouvellement des générations en agriculture vendredi **18 février** de 14h à 17h à la salle polyvalente de Sombernon.
Au programme : Témoignages d'un agriculteur qui a transmis et qui a permis une installation, du jeune qui a repris ; un maire témoignera de la place de l'agriculture dans sa commune ; intervention d'un élu du Conseil régional de Bourgogne... Débat
Dégustation de produits issus de l'agriculture bourguignonne
Présence des responsables des organisations professionnelles agricoles.
Renseignements : Jeunes Agriculteurs 03 80 68 67 75 (Marie-Laure Gauvin) ou 71 (Florian Bernard).



en bref

Dispositifs assurantiels La réassurance publique en question

Face à chaque risque, qu'il soit sanitaire, environnemental ou économique, la LMAP instaure des dispositifs assurantiels, aux côtés de la dotation pour aléas (DPA), des fonds de mutualisation ou même des marchés à terme. Mais les assureurs, comme Groupama, ne se risqueront à proposer aux agriculteurs de tels dispositifs, que si les Pouvoirs publics garantissent la mise en place d'une réassurance publique. Or elle n'est toujours pas concrétisée, bloquant ainsi le développement de l'assurance récolte. Le gouvernement devait rendre ses conclusions à la fin du mois du janvier, mais le rapport est toujours attendu. Jean-Luc Baucherel, président de la Fédération nationale Groupama est formel : «*s'il n'y a pas de réassurance publique, nous n'irons pas*».

Export L'agroalimentaire reste une valeur sûre

Avec un excédent de 7,8 milliards d'euros en 2010, l'agroalimentaire reste avec l'aéronautique et la pharmacie l'un des trois fleurons de l'exportation et une valeur sûre du commerce extérieur. Toutefois, ce constat ne doit pas masquer la faible croissance des exportations agroalimentaires, qui a conduit à un net recul des parts de marché de la France dans le monde. L'Allemagne devance la France, en agroalimentaire, comme dans d'autres domaines à l'export. Une situation qui trouve son explication dans un appareil d'exportation français sous-dimensionné et le faible nombre de nos entreprises exportatrices, en constante diminution. La France compte 90 800 entreprises d'exportations, l'Allemagne en déploie 400 000. La solution au problème ne situe donc pas au niveau de l'euro, mais bel et bien «*dans une réponse industrielle*» comme le souligne Pierre Lellouche, secrétaire d'État au commerce extérieur.

Marchés Année des records pour les céréales françaises

Alors qu'un vent de pessimisme couvre les analyses du commerce extérieur français, le marché des céréales affiche des records. Suite au retrait de la Russie du marché mondial du blé tendre, la France a connu des niveaux inégalés d'exportation en 2010-2011. Le chiffre de 12,1Mt exportées vers les Pays tiers a été évoqué lors du dernier conseil spécialisé de FranceAgriMer, le 9 février. D'autres productions comme le blé dur, ou l'orge, ont aussi profité de bons débouchés à l'export. Ces débouchés ont pris une réelle importance depuis plusieurs années, il va donc falloir se mettre en état de répondre aux exigences qualitatives et quantitatives de ces clients.

▶ En image

Première visite dans l'Yonne pour la nouvelle préfète de Région



Pour sa première visite dans l'Yonne, la nouvelle préfète de Région, Anne Boquet a choisi Vézelay, l'un des lieux emblématiques du département. L'occasion pour Madame la préfète, avant d'assister à la Cité de la Voix à la présentation du projet «*renouveau du Vézelien*» (ndlr : voir article en pages intérieures), d'une petite promenade autour de la basilique. L'occasion également pour le ministre Henri de Raincourt, de lui rappeler «la chance d'être préfète de la région Bourgogne, avec la possibilité entre autres, de venir dans le département de l'Yonne et plus particulièrement à Vézelay, lieu unique et magique. Et quand en plus, le soleil est là, vous pouvez considérer que c'est un moment béni des dieux». Si le site de la «colline éternelle» veut voir développer ses attraits touristiques, nul doute qu'il a déjà trouvé son ambassadeur en la personne du ministre de la Coopération ! DB

▶ L'interview de la semaine

Interview de Christiane Lambert, vice-présidente de la FNSEA

«Tous les excès ne mènent à rien»

Christiane Lambert s'insurge contre la campagne d'affichage excessive et injuste de France Nature Environnement contre l'agriculture. Malgré cette attitude de dénigrement systématique, la FNSEA n'entend pas renoncer au dialogue en espérant que les efforts entrepris par les agriculteurs dans leurs pratiques agricoles finiront par être reconnus.

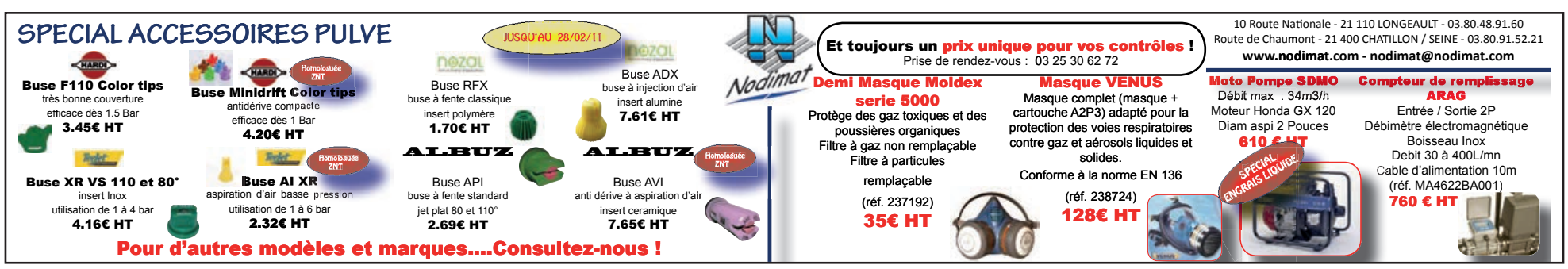
■ France Nature Environnement lance une campagne qui attaque l'agriculture et ses méthodes, vous en pensez quoi ?
Christiane Lambert: «*Honnêtement, lorsqu'on regarde les visuels, on a un haut-le-cœur. C'est excessif, dur, injuste ! Agriculteurs, nous aimons notre métier et nous le faisons avec passion et professionnalisme, qu'il s'agisse de travaux d'élevage des animaux ou des cultures. Les images choisies ne correspondent ni à la réalité vécue par les agriculteurs ni à ce que les Français perçoivent*».

■ Vous croyez qu'il y a une stratégie derrière cela ?
CL : «*L'association France Nature Environnement (FNE) n'est pas très connue dans notre pays comparée à Greenpeace ou a WWF par exemple. En faisant du buzz, voire de la provoc, elle espère combler une notoriété faible. Elle a choisi de le faire sur le dos des agriculteurs, c'est inacceptable. Tous les excès ne mènent à rien…*»

■ On sent une radicalisation des associations environnementales vis-à-vis de l'agriculture, vous le percevez comme tel ?
CL : «*L'agriculture a une grande diversité d'élevages et de cultures, alliant tradition et modernité. Les agriculteurs ont réalisé de réels efforts en matière environnementale en modifiant leurs pratiques et leurs systèmes. Il s'agit de continuer sur cette voie et d'obtenir la reconnaissance des efforts fournis.*
Les bonnes pratiques ne sont pas à sacrifier sur l'autel de la démagogie et des discours faciles. La démarche environnementale des agriculteurs français est une démarche patiente et constante, donc durable et qui porte déjà ses fruits dans de nombreux domaines. Nous ne voulons pas servir de bouc-émissaire ou d'objet de propagande et de rivalité entre associations en quête d'adhérents. Nécessaire équilibre».

■ Faut-il rompre les contacts avec ce type d'associations ?
CL : «*Malgré ce tacle inacceptable, la FNSEA reste sur une volonté de dialogue constructif. Nous avons vocation à mieux nous comprendre mais pour cela, il faut que tout le monde se respecte ! Et sur cette campagne de communication, FNE a franchi la ligne jaune. Le Grenelle de l'environnement a engagé un processus, il ne s'agit pas de le remettre en cause mais nos fermes ont besoin d'être compétitives dans un monde où le défi alimentaire est tous les jours plus important et source d'instabilité. Respecter l'environnement, c'est une évidence. Que nos fermes soient rentables, c'est une obligation aussi. Il y a un équilibre à trouver, il ne passe pas par les anathèmes et autres mises à l'index*».

■ Et le Gouvernement dans tout cela ?
CL : «*On voit bien les tiraillements perpétuels entre le ministre de l'Écologie et celui de l'Agriculture. C'est au Président de la République de montrer la direction car l'agriculture française est un secteur stratégique pour notre pays. C'est vrai aujourd'hui et le sera encore plus à 20 ou 30 ans… Ceux qui ne le comprennent pas, font une erreur. Que serait notre balance commerciale (négative de 51 milliards d'euros) sans le solde positif agricole et agro-alimentaire de 7,8 milliards en 2010? Que seraient les campagnes françaises où 14 % des emplois sont liés à notre secteur avec de véritables fleurons industriels et gastronomiques ? Notre agriculture a de vrais atouts, à la FNSEA, nous nous battons pour les développer et les faire reconnaître*».



FDSEA 21

«L'agriculture évolue, le syndicalisme aussi»

L'assemblée générale de la FDSEA de Côte d'Or se tiendra le lundi 7 mars au lycée agricole de Quetigny. Le secrétaire général Jean Bertrand annonce l'évènement.

Quelles sont vos attentes pour ce nouveau grand rendez-vous ?
«Nous voulons rassembler un maximum de paysans pour réfléchir et avancer sur le thème que nous avons choisi. Celui-ci est basé sur la place du syndicalisme de demain et s'intitule «L'agriculture évolue, le syndicalisme aussi». Nous voulons connaître les nouvelles attentes de nos adhérents, les actions qu'ils attendent de la FDSEA dans les prochaines années. Nous sommes à leur écoute et nous voulons que tout le monde soit en phase. Et vu que l'assemblée est ouverte à tout le monde, j'attends également de voir des non-adhérents. Qu'ils viennent nous dire pour quelles raisons ils ne cotisent pas. Ensemble, nous débattrons sur le syndicalisme des prochaines années».

Pour quelles raisons avoir choisi ce thème ?
«La FDSEA a une puissance d'action qui mérite d'être renforcée. Si l'on veut peser davantage sur les décisions, il nous faut une FDSEA forte. Plus nous aurons d'adhérents et plus nous aurons les moyens de discuter. L'agriculture évolue, on le voit bien dans les systèmes de production, les coûts de production, les modes de commercialisation, le désengagement de l'Europe, l'organisation des producteurs... Sur tous ces sujets, nous pensons que la FDSEA doit être présente pour défendre l'intérêt des producteurs. Le débat sera donc très important en ce sens. On le voit bien, on ne se défend plus de la même manière. Les agriculteurs attendent sans doute autre chose de la FDSEA. Quand la FDSEA défend les producteurs, il faut bien comprendre qu'elle défend également la filière. Pour une production donnée, si le nombre d'agriculteurs baisse de moitié, il en est de même pour les coopératives et autres organismes agricoles».

Quel sera le programme de la journée ?
«Après la partie statutaire et l'intervention du président Fabrice Faivre, nous présenterons le rapport d'activités. L'assemblée est l'occasion de faire le point sur les avancées syndicales de l'année écoulée. Le grand débat aura ensuite lieu avec la participation de Christiane Lambert, la 1ère vice-présidente de la FNSEA, avec, comme évoqué précédemment, la place du syndicalisme dans les prochaines années. Christiane Lambert vient du Maine-et-Loire, un département dans lequel le syndicalisme est historiquement et culturellement fort. Son expérience et ses témoignages seront sans doute enrichissants, de même que sa vision nationale. Christiane Lambert présentera plusieurs études menées au niveau de la FNSEA sur le syndicalisme de demain. En fin d'assemblée, Antoine Daurelle interviendra au nom des Jeunes agriculteurs».

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN GENEST

Jean Bertrand : «*Nous voulons connaître les nouvelles attentes des agriculteurs, les actions qu'ils attendent de la FDSEA dans les prochaines années*».

Assemblée générale

Les chevriers en attente d'appui technique

L'association des chevriers et des producteurs de fromages fermiers de Côte d'Or s'est réunie en assemblée générale à Pouilly-en-Auxois. Une demande inédite d'appui technique a été formulée.



Au programme de l'assemblée : interventions du GDS, du centre fromager, élection du bureau et demande d'un appui technique pour les chevriers.

Les chevriers et producteurs de fromages fermiers du département de la Côte d'Or ont tenu leur assemblée annuelle dans le canton pollien. Fait marquant de la réunion, l'association a décidé de solliciter la Chambre d'agriculture pour organiser un appui technique destiné aux chevriers. «*En Côte d'Or, la filière caprine n'a jamais bénéficié d'un appui technique. Celui-ci est pourtant essentiel à la bonne conduite des troupeaux et à la rentabilité des exploitations*» souligne Dominique Bertrand.

Intervention du GDS

Virginie Pabiou, technicienne au Groupement de défense sanitaire, a présenté des projets de formations pour l'année en cours : «*éleveur infirmier*» et «*diagnostic et maîtrise du parasitisme chez les caprins*». Les éleveurs ont exprimé leur souhait de trouver une alternative aux produits phytosanitaires. Virginie Pabiou a ensuite rappelé que des aides aux analyses et à la prophylaxie sont accordées sur présentation des factures aux adhérents du GDS. Le guide sanitaire de l'élevage caprin et le sani-poche ovin caprin a été présenté lors de l'assemblée.

Arrivée de Guillemette Allut

Daniel Rizet, président du centre fromager de Bourgogne, a présenté la nouvelle technicienne du centre fromager, en la personne de Guillemette Allut. Basée en Saône-et-Loire, la technicienne fromagère peut intervenir en Côte d'Or à la demande des éleveurs (adhésion à un contrat ou facturation de l'intervention). Daniel Rizet a souligné l'importance d'un représentant de chaque département au conseil d'administration des instances régionales.

Élection du bureau

En fin d'assemblée, le bureau a été élu comme suit.
Présidente :
Dominique Bertrand,
Secrétaire :
Nathalie Nauwynck,
Vice-présidente et représentante au centre fromager et chevriers bourguignons :
Florence Labrousse,
Trésorière : Colette Giraud.
Membres du conseil :
Catherine Verrier,
Anne Marié,
Gilberte Trésillard,
Jean-Charles Monget (représentant au FDGDS),
Sébastien Roussel, Patrick Amor.

AG

UN MOYEN MODERNE ET RAPIDE POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE DANS Terres de Bourgogne
legales@terres-de-bourgogne.net
Devis établi plus rapidement...
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE PATRICIA AU 03 80 78 90 42

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr
POUR TOUTES CONSTRUCTIONS AGRICOLES CONÇUES POUR DURER
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr
BOIS - METALLIQUE MIXTE - BÉTON
DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

TDB1101 P05__ 16/02/11 16:38 Page1

Journées bâtiments de la Chambre d'agriculture

Gaec des Vallons : le confort de travail d'abord...

Dernières visites des journées bâtiments organisées par la Chambre d'agriculture, le contrôle laitier, le syndicat ovin et le GDS, deux bâtiments destinés à la production ovine. De quoi constater *«que dans le mouton on se bouge»* et apprécier les dernières innovations. Démonstration au Gaec des Vallons à Eringes.



L'auge mécanique apporte un confort de travail certain à l'éleveur et réduit le temps d'intervention. Le chariot distributeur facilite les opérations.

«Faciliter le travail et améliorer le confort des personnes et des animaux» c'est ainsi que Sylvain Montenot présente le fil conducteur d'un projet de bâtiment ovins *«réfléchi très amont»*. Ils sont six associés à travailler dans ce Gaec familial situé à Eringes, à proximité de Montbard : les parents, Nicolle et Jacques, les deux fils Sylvain et Florent et les deux belles-filles, Nadine et Christine. La production ovine, c'est plutôt le domaine réservé de ces deux jeunes installées, car le Gaec des Vallons, avec un site en Côte d'Or et deux sites dans l'Yonne, est surtout orienté vers la production céréalière. Mais les ovins, c'est aussi une histoire de famille, l'exploitation des parents a toujours entretenue une troupe de brebis Ile de France. L'installation des belles-filles en 2008, la volonté de rationaliser et de développer cette production, ont nourri la réflexion d'un projet de bâtiment sur Eringes. Un projet qui a nécessité pour son aboutissement des échanges de parcelles avec une voisine. Au final la nouvelle bergerie bardée bois de 1120m², est accolée à une ancienne bergerie bois, construite en kit en 1986. Elle est construite sur 25ha de pâtures et de petits bois d'un seul tenant et bénéficie d'un accès facile, grâce à la création d'un nouveau chemin.

Des points positifs évidents

Nadine et Christine ont nettement influencé les choix techniques en donnant la priorité *«au confort de l'éleveur et au confort de l'animal»*. Pour le confort, le choix s'est porté sur un matériel innovant, utilisé à l'Inra : une auge mécanique. La distribution de l'aliment est mécanisée, l'installation occupe le centre de la stabulation, les lots de brebis étant répartis de part et d'autre avec une contention assurée grâce à des cornadis. Autre innovation, les passages d'hommes, aménagés dans les barrières (créées à la demande pour répondre à quelques contraintes techniques) facilitent les accès au troupeau *«sans contorsions risquées ni fatigue inutile»*. Le bâtiment comporte 288 places adultes, mais le système d'alimentation augmente la capacité d'accueil d'une quarantaine de brebis.

Tous les aménagements ne sont pas encore terminés, mais les choix techniques s'avèrent déjà économes en temps, puisque une seule personne peut assurer le soin aux brebis en une demi-heure. *«Les brebis ont pris possession des lieux en octobre, nous manquons donc de recul»* témoigne Sylvain Montenot, *«cependant les points positifs ressortent déjà»*. Ainsi l'auge mécanique facilite l'alimentation et permet de mieux apprécier le niveau de la ration, les cornadis limitent le travail manuel *(«la vaccination est assurée dans un temps record»)*, l'ambiance saine du bâtiment bois, avec un gros volume d'air, produit un gain de paille substantiel.

Ramené au coût à la brebis, l'investissement reste conséquent mais, comme le remarquent Sylvain Montenot et Jean-Marc Bidoire, du Syndicat ovin qui menaient la visite, un tel bâtiment ne s'apprécie pas seulement par rapport à la seule production ovine. Il peut trouver de nombreuses autres destinations et s'adapter aux évolutions de la structure d'exploitation.

ANNE-MARIE KLEIN



Les passages d'homme aménagés dans les barrières sécurisent les accès et réduisent la pénibilité du travail.

Repères

La troupe ovine du Gaec des Vallons se composent actuellement de 345 brebis Ile de France et 9 béliers inscrits.

Les agneaux sont commercialisés par l'intermédiaire du groupement Terres d'ovins.

Le projet global s'élève à 201 220 €, soit 115 560 €, subventions déduites et un coût à la brebis de 389 €.

L'auge mécanique a coûté 21 000 € et les barrières (sur mesure) les abreuvoirs et les portillons, 22 400 €.



Photovoltaïque

Les OPA attirent l'attention des parlementaires

Dominique Chambrette (président de la Chambre d'agri-culture), Fabrice Faivre (président de la FDSEA), Antoine Daurelle (président des JA), Vincent Lecuret (président de la SAS Agrisolaire 21) et Jean-Pierre Fleury, au nom de la FNSEA, ont rencontré lundi après-midi François Sauvadet et Alain Houpert dans les locaux de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Cette réunion avait pour objectif de rappeler aux deux parlementaires les enjeux des prochains échanges nationaux sur le photovoltaique, à commencer par ce mercredi où le dossier a été abordé au Parlement.

Fin du moratoire

Le moratoire sur le photovoltaïque touche en effet à sa fin. Les conséquences pourraient être catastrophiques pour les 25 000 emplois créés sur les territoires et pour les projets initiés. Victimes de la volatilité des prix, les agriculteurs et leurs coopératives ne peuvent plus supporter les multiples changements de position du gouvernement. Il est urgent et prioritaire de mettre en place une commission de rattrapage, spécifique à l'agriculture, avec des critères objectifs pour donner une suite favorable aux projets en «*file d'attente*».

Réglementation stable, cohérente, durable

La profession agricole participe à la concertation ministérielle, essentielle pour corriger les défauts de gouvernance responsables de ce désordre. Les propositions actuellement faites par les représentants des Ministères lors de la concertation ne sont pas suffisantes pour espérer un développement du secteur photovoltaïque. En effet, pour tenir compte de ses gains en compétitivité, il est préférable d'attribuer un plafonnement annuel de la Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) plutôt qu'une limite de puissance. Il faut également de la visibilité sur l'avenir avec une réglementation stable, cohérente et durable.

Modernisation des bâtiments

Les clés pour munir la France d'une filière photovoltaïque française dynamique, industrielle et présente sur l'export sont maintenant entre les mains du gouvernement. La profession agricole revendique une place ambitieuse pour l'agriculture dans la réalisation du schéma national de développement des énergies renouvelables, voulu par le Grenelle de l'Environnement. Les agriculteurs en font également un atout de l'amélioration de leur compétitivité. Cela passe par une modernisation du parc bâtiment avec la possibilité d'intégrer des projets photovoltaïques en cohérence avec l'activité agricole. Dans ce contexte, la profession agricole souhaite qu'une part des installations photovoltaïques soit réservée à l'agriculture.

L'État doit faire des choix

De plus, une réglementation stricte doit être mise en place pour interdire le photovoltaïque au sol sur les terres à vocation agricole. La priorité doit être donnée au secteur des «*moyennes et grandes toitures*» et non au sol comme il est envisagé actuellement. Enfin, la profession agricole souhaite s'inscrire dans un plan sur 10 ans de participation des agriculteurs au schéma national de développement des énergies renouvelables. L'État doit, dès maintenant, faire des choix et en assumer les responsabilités : permettre aux agriculteurs de mener à bien leurs projets alliant production d'énergies renouvelables et compétitivité de la Ferme France. Sans cela, les agriculteurs n'auront plus l'énergie... d'en produire !

Parc National Zones Humides

Le projet qui inquiète les agriculteurs du Sud-Nivernais

C'est courant 2011 que l'un des trois sites en compétition pour recevoir le futur Parc National de Zones Humides, sera désigné, après les consultations et les concertations locales. Vendredi dernier, une réunion du Conservatoire des sites de l'Allier, à Châtel-de-Neuvre (03), a vu débarquer une délégation de la FDSEA58.

Trois sites, en France, sont présélectionnés pour accueillir le futur Parc, inscrit par Chantal Jouanno, lorsqu'elle était ministre de l'Écologie, dans le Grenelle de l'environnement. A côté des brouages de Charente-Maritime et de la zone de la basse vallée du Doubs, le Val d'Allier Nord est également pressenti. Il s'étendrait du Nord de Vichy jusqu'au Bec d'Allier, au Sud-Ouest de Nevers et concernerait une dizaine de communes (Challuy, Chantenay Saint-Imbert, Gimouille, Langeron, Livry, Mars-sur-Allier, Marzy, Nevers, Saincaize-Meauce et Tresnay) et un peu plus de 20 kilomètres de long au sud du département. Le Parc serait constitué d'un cœur, une seule zone sur laquelle s'appliquerait la réglementation prévue par le futur décrêt de création et censé favoriser la préservation, la restauration et l'enrichissement du patrimoine faunistique et floristique, et une aire d'adhésion, à la périphérie, constituée par les communes qui adhéreraient volontairement à une charte. Si le projet se réalise, cela entraînera automatiquement une augmentation des dotations globales aux communes et des subventions d'un futur établissement public administratif composé d'élus et d'acteurs locaux. Les municipalités ainsi que les associations (écologistes, chasseurs, pêcheurs, LPO...) auront à se prononcer d'ici 2013, après le choix cette année du site, et la création d'un Groupement d'intérêt public (GIP). Après validation par le Premier ministre et examen par le Conseil d'État en 2013, le futur Parc devrait voir le jour d'ici 2016.

Quid des subsides publiques ?

Le projet inquiète déjà. Si le président de la Chambre d'agriculture de l'Allier s'est déclaré hostile à un tel projet, animé par la préfecture de la région Auvergne et les agriculteurs se mobilisent. Vendredi dernier, une réunion à Châtel-de-Neuvre (03), qui officiellement était destinée à faire avec des naturalistes et des scientifiques le point sur les espèces du Conservatoire des sites de l'Allier (CSA), a vu débarquer une délégation de la FDSEA58. En présence de Régis Amiotte, son directeur, la FDSEA58 était aussi représentée par André Bordet, Jean-Pierre Raclin et Gilles Mayet. S'il a beaucoup été question des sites Natura 2000 gérés par le CSA, le projet de Parc semble encore bien loin des préoccupations du moment. «*La réunion se voulait une approche scientifique concernant les trois zones Natura 2000 que nous gérons dans l'Allier*» a commenté Estelle Cournez, sa directrice. «*C'est par ce genre de réunions préparatoires que les choses avancent, parfois sans que nous ne le sachions et c'est pour cela qu'il est important de suivre le dossier depuis le début*» a rétorqué Régis Amiotte. Le futur Parc, réunirait les zones Natura 2000 et créerait sans doute de nouvelles obligations, sous condition d'un engagement volontaire des communes et de ses habitants concernés. La chasse, la pêche et l'agriculture seraient sans doute confrontées à de nouvelles contraintes. Et surtout, «*dans ce contexte de disette des subsides publiques, quelles seront les compensations offertes ?*» s'interroge le directeur de la FDSEA58. Un nouveau comité de suivi du CSA est prévu ce vendredi à Châtel-de-Neuvre.

E.C.



Chambre d'agriculture

Didier Agez part pour la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loire

Lundi dernier, les cartons jonchaient le sol du bureau du chef du service Etudes et références en production / compétitivité des entreprises de la Chambre d'agriculture de la Nièvre. Depuis hier, il est le chef d'un service de 40 collaborateurs à la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loire.

Bon nombre d'agriculteurs nivernais connaissaient Didier Agez pour son allure athlétique et sa décontraction studieuse. C'est un premier de la classe, un inlassable pionnier de l'innovation, de la recherche et du développement qui quitte la chambre de la Nièvre. Après plus de 18 ans passés dans le département, l'ex-chef de service est appelé à de nouvelles fonctions, à Chartres où il dirigera un service d'une quarantaine de collaborateurs, en agronomie, élevage et environnement. «*Je ferai à peu près la même chose qu'ici mais à une autre échelle*» témoigne l'ingénieur qui précise toutefois que les enjeux seront d'un autre niveau: «*En Eure-et-Loire, tout est sur-dimensionné avec 1 200 irrigants, 900 adhérents de GDA et une pression environnementale sur l'eau pour des gars habitués à de gros rendements*». Sa nouvelle mission ne sera donc pas toute tracée. «*J'ai eu besoin de tourner une page*» reconnaît Didier Agez, un habitué des challenges et des défis, et ce même s'il «*fourmillait encore d'idées et de projets pour la Nièvre*».



A l'heure de faire les cartons, Didier Agez avoue quelques fiertés et quelques frustrations «*de ne pas avoir fait plus*» dans la Nièvre.

Presque doctorant

C'est en 1988 que ce Normand, né près de Caen, et qui a fini ses études en pédologie à l'Inra de Colmar, est arrivé en Bourgogne. À la Chambre régionale, pour commencer, pour participer à la relance du drainage et de l'aménagement foncier, qui l'a ensuite mis à disposition de la Chambre d'agriculture de la Nièvre puis, elle-même, du bureau d'études A2DAN. Pour des raisons financières, Didier Agez avait été obligé d'interrompre sa thèse de doctorat consacrée à un projet de cartographie numérique des sols intégrant un modèle de calcul des contraintes agronomiques des sols applicables sur l'ensemble du territoire français. Malgré une «*certaine frustration*» de n'avoir pu mener ce projet jusqu'au bout, Didier a progressivement pris pied à la Chambre d'agriculture en menant à bien plusieurs gros dossiers. Il s'est par exemple «*fait plaisir*» sur celui du remembrement dû à l'autoroute, intégrant le classement des sols, le réseau de drainage, le traitement des talus remis à l'agriculture. Et une petite fierté : «*il n'y a jamais eu de recours au tribunal administratif sur mon classement des sols*». Un autre gros volet de son travail a consisté à établir une cartographie des sols de la Nièvre entre 2000 et 2006. Didier Agez s'enorgueillit d'avoir obtenu la maîtrise déléguée de ce dossier par l'Inra et d'avoir su créer un vrai lien avec lui et avec Agrosup Dijon, «*alors qu'il n'y avait encore rien en matière de cartographie dans la Nièvre*». 400 fosses pédologiques recensées, 400 paramètres par fosse étudiés, 4 500 sondages de tarrière ont abouti à une base de données photographiques numérisées au 1/25 0000ème, une vraie mine d'information pour les agriculteurs et leurs techniciens. Avec Hervé Jouannet, de l'Admein, «*un vrai partenaire*», il a aussi mis en œuvre un réseau d'expérimentation (tensiomètres) des parcelles de références en matière d'irrigation, pour mesurer l'absorption de l'eau dans le sol et éditer un flash hebdomadaire en cas de besoin... Didier Agez laissera le souvenir d'un pionnier.

«Sincère respect»

A l'heure de faire les cartons, l'ex chef de service se remémore son travail à la Chambre et avoue quelques frustrations. À 48 ans, ce sportif de haut niveau (il pratique le triathlon et est déjà inscrit dans un club à Chartres) se fixe de nouveaux horizons, non sans se souvenir d'avoir pris «*beaucoup de plaisir à travailler avec les agriculteurs nivernais. Ce sont des gens qui m'étonnent et m'interpellent sur leurs facultés à savoir tout faire. C'est une des rares professions à être polyvalente, quels que soient ses défauts et mes éventuels désaccords*» dit-il avant de concéder «*un sincère respect*» à leur endroit. Et de conclure : «*j'ai toujours essayé d'être à l'écoute pour trouver des solutions plutôt que de rester figé dans une posture et une position*».

Emmanuel Coulombeix



Crédit agricole Centre Loire

Une conférence bisannuelle sur la place de l'agriculture dans la société

Il y avait beaucoup de monde le 10 février dernier au Palais d'Auron à Bourges. Près de 900 personnes, dont beaucoup d'agriculteurs, sont venus entendre quatre intervenants, dont Xavier Beulin, évoquer l'avenir de l'agriculture dans un monde de plus en plus urbain.



Jean-Claude Bevillard, secrétaire général de France Nature environnement, Xavier Beulin, président de la FNSEA, Marion Guillou, directrice de l'INRA et Hervé Juvin, sociologue, ont échangé "entre amis" sur la place de l'agriculture dans une société de plus en plus urbaine et mondialisée.

Les agriculteurs sont souvent «*coincés*» dans leurs fermes, au taquet pour assurer quotidiennement les taches qui incombent à leurs élevages ou à leurs exploitations. La période des vêlages aurait même pu les priver d'une grande séance de brainstorming sur l'avenir de leur rôle dans la société. Aussi était-il intéressant de constater que près de 900 d'entre eux, issus des départements de la Nièvre, du Loiret et du Cher, avaient fait le déplacement de Bourges et avaient, le temps d'un après-midi, sorti leur tête du guidon qui les accapare habituellement. La haute tenue de l'événement n'était sans doute pas pour rien dans cette mobilisation. Marion Guillou, directrice générale de l'INRA, est partie d'un constat et d'un paradoxe : «*les jeunes Français sont les plus heureux mais aussi les plus défiants vis-à-vis des organisations*». Les relations de proximité demeurent les plus spontanées et donc les plus courues. Ce qui a fait réagir Xavier Beulin, le tout nouveau président de la FNSEA: «*Nous avons une relation à reconstruire*» a-t-il expliqué tout en reconnaissant que «*le monde agricole ne sait pas communiquer*». Selon lui, les modes de consommation ayant changé, «*le consommateur attend de bien manger pas cher cinq jours par semaine, tout en acceptant de variations le reste du temps*». Le monde agricole a donc une carte à jouer pour redevenir le pilier reconnu de l'autosuffisance alimentaire dans l'esprit des citoyens, «*à condition de rémunérer correctement ses producteurs*».

Regards de paysans

Les vidéo proposées par le Crédit agricole durant la conférence présentaient le regard de paysans exprimant leurs ressentis. Tous se rejoignaient pour réaffirmer que «*l'agriculture devait nourrir la planète alors que plus de 1 milliard d'individus est mal nourri, qu'elle doit préserver l'environnement et offrir une alimentation saine au plus bas coût possible et offrir des produits propres*». Des marges de manoeuvre pour que les paysans apprenent à mieux communiquer vis-à-vis d'un monde urbain «*plus sensible à ses propres émeutes de la faim qu'à celles du monde agricole*» selon Marion Guillou. Pour Jean-Claude Bevillard (France nature environnement), «*le terroir reste un outil de développement et l'agriculteur ne doit pas devenir une espèce d'opérateur ou de salarié*». Ce qui a fait convenir aux intervenants que «*l'agriculture a besoin de politiques et d'outils de régulation*», même si les objectifs et les moyens ne sont pas forcément les mêmes dans leurs esprits. Quand Marion Guillou a plaidé «*pour une agriculture écologiquement intensive*», Xavier Beulin s'est fait l'avocat d'une «*croissance durable qui a besoin de majorités qualifiées à Bruxelles pour garder des mécanismes de gestion et de régulation des marchés*». Faute de quoi, selon le sociologue Hervé Juvin, «*une partie de l'agriculture devient une industrie comme les autres*».

E.C.

Prévention des déchets

La Nièvre se dote d'un plan départemental

Le Conseil général de la Nièvre a tenu le premier forum départemental de prévention des déchets, le 11 février à la ferme du Marault. Une soixantaine de représentants de collectivités publiques et d'entreprises ont assisté à cette manifestation qui veut sensibiliser les intermédiaires à la réduction des déchets. Dans le cadre d'un plan de prévention, le Département lance un appel à projets.

Depuis avril 2010, le Conseil général s'est doté d'un Plan départemental de prévention des déchets, en parallèle à l'engagement du Syndicat d'Energie, d'équipement et d'environnement de la Nièvre (SIEEEN) qui dispose de son propre programme local depuis 2009. Si le meilleur moyen de réduire les déchets reste encore d'éviter de les fabriquer ou de les consommer, il y a dans la Nièvre comme ailleurs urgence à sensibiliser les citoyens. Et les collectivités qui en assurent la collecte et l'élimination. C'est autant une problématique environnementale que de coûts, argument qu'ont bien compris les invités de ce premier forum de prévention des déchets. Si çà ne déborde pas encore, l'augmentation des déchets est tangible. La Nièvre est passée de 300 kg/hab. en 1993 à 594kg/hab. en 2006 et craint d'atteindre les 650kg/hab. en 2015. Plus 45 kg entre 2004 et 2008 ! Dans le même temps, le coût moyen par habitant est passé de 82 euros à 91 euros par an.

Enveloppe de 10 000 euros

De l'accord financier qu'il a signé avec l'Ademe en 2010, le Département s'est engagé sur un certain nombre d'objectifs et notamment de ramener d'ici cinq ans le poids total de déchets par habitant à 480 kilo et une production d'ordures ménagères résiduelles de 220kg/hab/an en 2015. «*C'est un virage qui est pris dans le contexte de gestion nationale, appuyée par le Grenelle de l'environnement et qui tend à favoriser la poursuite du tri sélectif et d'agir en amont sur la production*» indique Stéphane Lebreton, le chef du service environnement du Conseil général de la Nièvre. Des actions concrètes et financées seront mises en place dont la partie la plus visible sera un appel à projets. Les bénéficiaires seront toutes formes juridiques hors collectivités publiques ayant la possibilité de réaliser un programme local de prévention des déchets (fédérations, chambres consulaires, associations, groupes scolaires,...), organisant des actions sur le département de la Nièvre. Ils ont jusqu'au 8 avril pour déposer leurs dossiers. Des conditions d'évaluation des actions et de résultats seront précisées et les aides seront reconductibles durant un an, sous un plafond de 15 000 euros par action. Les actions porteront sur une ou plusieurs cibles concourrant à la sensibilisation et la réduction des déchets (éco-conception, évitement d'achats, ré-emploi, ..). Enfin, l'enveloppe globale de financement sera assurée à parité par le Conseil général et le Sieeen, pour un montant total de 100 000 euros.



Stéphane Lebreton est le chef du service environnement du Conseil général de la Nièvre.

E.C.

ANNONCEZ VOS RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS DANS L'AGENDA DE Terres de Bourgogne
redaction@terres-de-bourgogne.net

CUMA HYDRAULIQUE DU CHER
DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

GENNETINES (Allier)
Constructions métalliques
Chauffages
Matériels agricoles
La direction et le personnel des Établissements REVERET vous remercient vivement de la sympathie manifestée lors du décès de Jacques REVERET et vous assurent de leur entier dévouement pour continuer à vous servir, répondre à vos attentes et vous accompagner dans vos projets.
Tél. 04 70 42 10 89 - Fax 04 70 42 12 85 - E-mail : sarl.reveret@wanadoo.fr

Conseil général

Jean-Michel Delagneau ne se représentera pas

Ils ne sont pas si nombreux les représentants du monde agricole à siéger au sein du Conseil général de l'Yonne. Parmi eux, Jean-Michel Delagneau, qui après 12 ans passés sur les bancs de l'hémicycle départemental a décidé de ne pas se représenter pour la succession de son mandat de Conseiller général du canton de Seignelay.

Un élu au parcours atypique : président fondateur de la section bovine à la FDSEA de l'Yonne dans les années 60, il fut également président fondateur du groupe technique de *«l'association des naisseurs»* à la Chambre d'agriculture, avant de *«verdir»* quelque peu son engagement en 1974, devenant alors un farouche partisan du bio. Intrants, pesticides, qualité de l'eau, restriction de la surface agricole, OGM, repas bios dans les écoles…, les sujets à défendre depuis, n'ont pas manqué pour celui qui, outre le poste de vice-président de la 6ème Commission *«Environnement et développement des énergies renouvelables»* au Conseil général, fut maire de sa commune de Gurgy 19 années durant.

«Vous avez porté haut et fort le drapeau de l'environnement et de l'écologie». C'est en ces termes que le président du Conseil général, Jean-Marie Rolland a salué le parcours du conseiller sortant, le conseillant amicalement *«maintenant que vous avez du temps devant vous, vous allez pouvoir renoncer à votre 4x4 qui fait tache sur votre image d'homme vert !»*

Si l'heure de la retraite est venue, pas question pour autant de ne plus continuer à militer pour Jean-Michel Delagneau qui prévient : *«j'aurai toujours plaisir à vous rencontrer et à débattre avec vous, mais vous n'êtes pas obligés de me croire !»*. Pas certain que les débats futurs au sein de l'assemblée départementale ne perdent un peu de leur saveur et de leur authenticité…!

DOMINIQUE BERNERD



Jean-Michel Delagneau était Conseiller général du canton de Seignelay depuis 12 ans.



Aménagement des territoires

Un diagnostic qui prend en compte les enjeux agricoles d'un territoire

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan local d'urbanisme Intercommunal, la Communauté de Communes de Toucy a sollicité la Chambre d'agriculture de l'Yonne pour la réalisation d'un document diagnostic prenant en compte les enjeux agricoles du territoire.



Réunis autour des présidents Saulnier-Arrighi et Abry, les maires des 11 communes venus recevoir un exemplaire du diagnostic agricole réalisé à leur attention.

Ambiance *«remise des prix»* ce vendredi à la salle polyvalente de Toucy, pour les élus de la Communauté de Communes du Toucycois, venus chercher le diagnostic agricole élaboré à leur attention par la Chambre d'agriculture. Véritable outil d'aides à la décision pour l'élaboration du futur plan local d'urbanisme, ce document est un état des lieux de l'existant, prenant en compte les enjeux agricoles sur ce territoire. Pour Jean-Philippe Saulnier-Arrighi, président de la CC de Toucy : *«on ne peut organiser un territoire sans le concours acquis des acteurs économiques que sont les agriculteurs. Nous allons essayer de présenter un projet extrêmement soucieux de l'environnement, raison de plus pour être en cohésion et en osmose avec les exploitants en amont, sans rien imposer, mais en travaillant ensemble. Leurs investissements, ce sont leur gagne-pain»*.

La démarche est une première dans l'Yonne, voire en France, compte tenu de l'échelle intercommunale du diagnostic agricole établi. L'enquête a été menée auprès des 140 exploitations installées sur la CC, qui génèrent une activité économique très présente et dynamique, de par la diversité des productions et la valorisation de plus de 50% de l'espace. Les exploitants ayant leur siège sur les 11 communes composant la CC exploitant 78% de la SAU du territoire (la commune de Parly ayant déjà son propre PLU).

«Une transparence totale et un dialogue permanent»

Fruit d'un travail substantiel mené depuis plusieurs mois par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, ce diagnostic permet à chaque commune de disposer ainsi de ses propres données spécifiques. Le but étant de bâtir un schéma cohérent pour les trois ans à venir, impactant le territoire pour une vingtaine d'années et qui soit le moins contraignant possible pour les agriculteurs, avec la garantie souligne le président Saulnier-Arrighi, *«d'une transparence totale et d'un dialogue permanent tout au long de ces trois prochaines années»*.

Un travail qui satisfait également Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, pour qui : *«cette expertise a pour vocation d'aider les élus locaux dans l'élaboration de leur PLU intercommunal en prenant en compte les composantes agricoles du territoire. Elles sont à la fois économiques, réglementaires et environnementales. Les agriculteurs sont les premiers concernés par l'aménagement du territoire. En les associant tout au long de ce projet, la Communauté de Communes de Toucy respecte les problématiques de chacun, clé de réussite d'un tel projet»*. De saluer également *«la collaboration de l'ensemble des agriculteurs, qui ont tous participé à l'élaboration de ce diagnostic»*.

DOMINIQUE BERNERD

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49

Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

Filière bovine

Un concours à «l'effet bœuf»

C'est une élève du lycée hôtelier Vauban d'Auxerre, qui défendra les couleurs de la Bourgogne lors de la demi-finale du concours *«le bœuf, les races à viande»* organisé par les professionnels de la filière bovine Interbev.

L'édition 2011 du concours *«le bœuf, les races à viande»* initié par les professionnels de la filière met en lice 68 élèves de 36 écoles hôtelières réparties sur tout l'hexagone, lors d'épreuves organisées dans le cadre de 14 sélections régionales. Reconnu nationalement, ce concours a pour objectif d'informer les élèves cuisiniers sur les qualités des races à viande bovine, tout en approfondissant leurs connaissances sur les morceaux du boeuf et leurs utilisations culinaires. Le moyen également, d'expliquer aux lycéens le mode d'élevage des bovins en France et ses contributions positives sur l'environnement, notamment au travers des cinq millions d'hectares de prairies permanentes entretenues pour assurer la nourriture des animaux qualifiés *«races à viandes»*. Une filière qui représente aujourd'hui plus de 50% du cheptel bovin français.



La lauréate, Amélie Silva, du lycée Vauban à Auxerre et son «*parrain*», Dominique Fonseca, chef restaurateur à Pouilly sur Loire.

Une lauréate auxerroise

Le défi à relever pour les élèves participant aux sélections régionales est de créer le temps d'une matinée, un plat gastronomique original, pour quatre personnes, à partir d'un panier imposé, composé d'un assortiment de trois morceaux de bœuf, d'une sélection d'ingrédients et de produits régionaux accessibles à l'ensemble des candidats. Ils disposent lors de ces sélections, de quatre heures pour réaliser et dresser leur recette et ont libre choix pour cela entre les morceaux de quartier avant et arrière de l'animal.

La sélection Bourgogne du concours a eu lieu au lycée des métiers Vauban, à Auxerre le 10 février dernier. Six candidats venus des lycées de Mâcon, Auxerre, Dijon et Château Chinon ont concouru toute la matinée, avant que le jury ne les départage. Un premier jury, présent en cuisine, lors de la réalisation des recettes, composé d'un professeur et d'un chef, notant chaque candidat sur la maîtrise des techniques gestuelles, son organisation, ses techniques de cuisson et le respect des conditions d'hygiène. Le jury dégustation, constitué de représentants de la filière et de professionnels de la restauration notant pour sa part chaque recette sur la présentation de l'assiette, l'esthétisme de l'ensemble, sa créativité et son originalité.

Le lauréat est une lauréate : Amélie Silva, du lycée Vauban d'Auxerre est arrivée en tête du concours pour sa recette de *«duo violine, millefeuille pigmenté et bock de confit gourmand»*. Une première place qui lui ouvre les portes de la demi-finale Est qui se déroulera le 14 avril prochain à Vénissieux. Si elle est sélectionnée, elle défendra les saveurs de la région lors de la finale nationale le 11 mai dans les cuisines du Ritz, en présence de son chef cuisinier, Michel Roth, parrain d'honneur du concours. Tout au long de son parcours, Amélie Silva sera soutenue par le chef parrain Bourgogne, Dominique Fonseca, chef du restaurant *«Le Coq Hardi»* à Pouilly-sur-Loire.

DOMINIQUE BERNERD

▶ Le palmarès

Lauréat : Amélie Silva, du lycée des Métiers Vauban, à Auxerre
2ème : Sébastien Cottet, du lycée des Métiers Vauban, à Auxerre
3ème : Julien Jussey du lycée Le Castel à Dijon
4ème : Pierre Marendowski, du lycée professionnel François Mitterrand à Château Chinon
5ème ex aequo : Mélanie Hild et Carine Sallet, du lycée professionnel Alexandre Dumaine à Mâcon



De gauche à droite : Sébastien Cottet, Amélie Silva, chef Dominique Fonseca, Pierre Marendowski, Julien Jussey, Carine Sallet et Mélanie Hild.

Patrimoine

Pour que la colline reste «*éternelle*»...

En présence de la nouvelle préfète de Région, Anne Boquet, le ministre de la coopération, Henri de Raincourt, a levé le voile sur les grandes lignes du projet de *«renouveau du Vézelien»* souhaité par le président Sarkozy suite à sa visite du 30 septembre dernier. Reste à trouver les 45 à 60 millions d'€ pour en assurer le financement.



Etat, Région, Département, Communes…, tout le monde était présent pour cette réunion de présentation du projet de «*renouveau du Vézelien*» réclamé par le Chef de l'État.

Site exceptionnel classé au patrimoine mondial de l'Unesco, Vézelay n'en subit pas moins les outrages du temps. Plus d'un million de visiteurs visitent chaque année la *«colline éternelle»*. Une notoriété et des enjeux patrimoniaux devenus un peu trop lourds pour une petite commune de 470 habitants. L'ampleur de la tâche à accomplir pour *«redonner au site une esthétique en rapport avec son passé prestigieux»*, comme l'a rappelé Mourad Chenaf, sous-préfet d'Avallon, apparaissant comme difficilement compatible avec les moyens humains et financiers des communes rurales environnantes. Le projet de *«renouveau du Vézelien»* présenté le 11 février dernier aux différents représentants de l'État, de la Région, du Département et des communes est un chantier complexe qui devrait s'étaler sur 10 ans et mobiliser entre 45 et 60 millions d'euros.

Un million de visiteurs par an

Pierre angulaire du projet : la sauvegarde et la mise en valeur de la basilique ainsi que la restauration des remparts, pour un budget global estimé à plus de 17 millions d'euros. Le plan d'action mis en place prévoit entre autres également : la mise en scène de l'édifice et de ses abords immédiats, parvis, terrasse, jardins, ainsi qu'un plan lumière pour mettre en valeur la colline. Il a également pour ambition la création d'un centre d'interprétation pour *«passer d'un tourisme de déambulation dominicale à une visite et une découverte active du site»*. Il s'agit bien d'un projet de développement de territoire, comme l'a rappelé Henri de Raincourt, pour qui : *«le plan d'action devra respecter l'identité vézelienne, son esprit et être aussi vu comme une composante essentielle de l'aménagement du territoire, favorisant un développement économique durable des communes»*. Par le biais notamment du développement du tourisme et de l'extansion du vignoble. Le volet économique de l'opération interpelle les élus présents dans la salle, à l'image du maire de Saint-Père-Sous-Vézelay, Christian Guyot, qui s'interroge : *«Un million de visiteurs, c'est très bien, mais on ne doit pas perdre de vue le besoin de services adéquats pour les recevoir et les accueillir. Là aussi, on a besoin d'un plan d'urgence et il ne faudrait pas que les voix des communes soient occultées»*.

«Une chance avant d'être une charge»

Dès cette année, sera installé un comité de pilotage ayant pour finalité d'élaborer la stratégie à mettre en place et définir les études de conception du projet. Une première tranche de travaux devrait suivre, jusqu'à l'horizon 2014, date de la signature du *«plan de gestion»* porté par l'Unesco et la labellisation de l'opération *«Grand Site»*. Ne reste qu'à trouver le financement et la bonne structure au sein de laquelle chaque partenaire apportera son obole. Mais, comme le souligne le ministre de Raincourt : *«Vézelay a une réputation mondiale qu'il faut honorer et qu'il nous faut considérer comme une chance avant d'être une charge»*.

DOMINIQUE BERNERD

Gestion des quotas laitiers par bassins

Grand-Est : la réflexion prime

Au 1er avril, les quotas laitiers seront gérés à l'échelle de neuf bassins. Chaque bassin devra définir ses règles de distribution. Les producteurs de certains grands bassins s'inquiètent plus que d'autres. C'est le cas pour le Grand-Est, le plus grand et le plus hétérogène de tous, avec 17 départements et des situations très contrastées. Les producteurs et leurs représentants professionnels ont donc tenu à alerter les Pouvoirs publics sur les risques d'une gestion non différenciée au sein de ce grand bassin et ils ont présenté leurs propositions. Dans une lettre ouverte d'abord, avant de reprendre ces arguments devant le DRAAF de Lorraine qu'ils ont rencontré le 15 février à Metz.

Lettre ouverte des représentants professionnels adressée aux Préfets de Bourgogne et de Lorraine, à François Patriat, président du Conseil régional de la Région Bourgogne et à François Sauvadet, député de Côte d'Or et président du Conseil général 21.

La Côte d'Or, tout comme 16 autres départements, va désormais voir sa production laitière gérée au sein du Bassin Grand Est pour lequel Monsieur le Préfet de Lorraine a été nommé coordonnateur.

Nous tenons à vous faire part des inquiétudes des producteurs de lait de Côte d'Or qui ont, plus que jamais, besoin de garanties pour la pérennité et l'attractivité de la filière laitière départementale.

En effet, le Bassin Grand Est étendu sur 17 départements, avec 3 440 tonnes de références de lait et 11 463 producteurs, se trouve être le plus hétérogène de France. Les territoires laitiers vont de la banlieue parisienne aux confins du Massif du Jura, avec des exploitations aux références laitières très diverses (parfois supérieures à 350 000 litres pour les zones à faible densité ou inférieure à 180 000 litres pour des exploitations de montagne avec des transformations AOC à très fortes valeurs ajoutées).

Les politiques d'accompagnement laitier mises en œuvre sur ces 17 départements, tenant compte de leur histoire et de leur stratégie d'accompagnement des producteurs, n'ont souvent rien en commun.

Dans les départements les plus fragiles (Aube, Marne, Yonne, Côte d'Or et les départements de l'Ile de France), les attributions annuelles issues de la réserve départementale sont assez conséquentes du fait d'une forte restructuration. Elles sont en priorité orientées en faveur de l'installation puis de la confortation. Ces orientations avaient des objectifs clairs : le renouvellement des générations, le renforcement de la compétitivité des exploitations en vue de la fin des quotas, le maintien de la référence départementale et donc un attrait certain pour les collecteurs.

Cette situation s'illustre aujourd'hui de la façon suivante : attribution jusqu'à 150 000 litres pour les JA et jusqu'à 50 000 litres pour les confortations.

A l'inverse, d'autres départements comme la Haute-Saône, la Meuse, les Vosges, la Haute-Marne, intégrés dans le bassin Grand Est, (exceptées les zones AOC de Franche-Comté) ont des niveaux d'attributions avec environ 30 000 litres par JA et 6 000 litres en attributions gratuites et TSST (1 offre pour 5 demandes).

Pour la Côte d'Or, la redistribution est juste à l'équilibre et les inquiétudes, avec ce nouveau système, sont bien réelles : si une harmonisation des règles d'attributions est faite sans prendre en compte l'historique des départements, alors la Côte d'Or - et les autres départements similaires - verront leurs quotas s'amoindrir du fait de références par exploitation déjà élevées par rapport aux autres du bassin.

La Côte d'Or perdrait environ 2,5 millions de litres chaque année et l'Yonne environ 5 millions de litres. Les références départementales reculeraient de près de 10% d'ici la fin des quotas.

Avec un tel scénario, nous imaginons aisément les conséquences désastreuses sur la filière laitière avec de grosses interrogations pour l'avenir des exploitations et l'attrait de nos territoires laitiers pour les collecteurs, qui avec de telles perspectives, partiront en abandonnant la collecte.

Les impacts économiques, sociaux et environnementaux, seront également énormes : que deviendront les emplois des techniciens en élevage (type contrôle laitier), les inséminateurs, les vendeurs de produits et matériels d'élevage, les commerciaux en aliments du bétail... ?

La liste est longue et les répercussions sur la désertification de nos campagnes seraient catastrophiques comme pour la zone laitière du Châtillonnais en Côte d'Or où l'on ne compte plus que 5 habitants au km2. La production laitière est un rempart important à la désertification rurale.

Le constat est inquiétant.

Aujourd'hui, certains départements demandent même leur intégration du Bassin Centre par crainte de voir leur référence aspirée et diluée dans le Bassin Grand Est.

Il nous paraît donc très important que la zone fragile peu dense, identifiée au travers de l'Ile de France, de l'Aube, de la Marne, de l'Yonne et de la Côte-d'Or, ait des garanties dans cette gestion en terme d'aménagements spécifiques tout comme le propose le décret de la gestion en bassins pour les zones AOC.

Prochainement, des décisions devront être prises au sein des conférences de bassin et nous souhaitons qu'un certain nombre d'aménagements soit apporté dans la gestion des références par bassin pour que les exploitations de nos territoires puissent poursuivre leur restructuration afin de préparer la fin des quotas et rester attractif pour les entreprises.

Nous proposons donc :

- une mutualisation des 1% annuels attribués par l'UE au niveau de l'ensemble du bassin.
- l'instauration d'une gestion indépendante des redistributions de la zone peu dense (Ile de France, Aube, Marne, Yonne et Côte d'Or) afin de conserver la valeur économique et l'attractivité des territoires les plus fragiles tout en maintenant la possibilité de mutualiser, au niveau du bassin, des litrages excédentaires qui n'auraient pas pu être distribués sur la zone, faute de demandeurs, au niveau du bassin.

Nous nous permettons de vous demander de sensibiliser Monsieur le Préfet de Lorraine, coordonnateur de la gestion du Bassin Grand Est, pour que la voix de nos départements soit entendue.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Nous vous prions de croire, Madame la Préfète, en l'assurance de notre haute considération.

Fabrice FAIVRE
Président de la FDSEA

Antoine DAURELLE
Président des JA

Nathalie MAIRET
Administratrice FNPL

Christophe BREDELET
Commission Lait FDSEA

Nicolas MICHAUD
Groupe Lait JA

▶ Action syndicale

«*Une écoute rassurante*», mais «*on attend des actes !*»

Nathalie Mairet (21) et Nadine Darlot (89) ont présenté la problématique laitière du futur bassin Grand-Est. Les 17 départements qui constituent ce bassin qui s'étend de l'Alsace à l'Ile de France en passant par la Franche-comté, la Lorraine et la Côte d'Or, sont loin de présenter le même profil laitier. Deux d'entre eux, comme l'Yonne et la Seine-et-Marne, ont déjà manifesté leur volonté de rejoindre le bassin Centre, auquel la Nièvre est rattachée.

Le DRAAF de Lorraine, Jean-Louis Roux, qui recevait la délégation comportant deux représentants par région concernée, *«s'est montré particulièrement attentif à nos arguments»* explique Nathalie Mairet, à la sortie de la réunion du 15 février, à l'issue des deux heures de discussion. Il a fait état de la lettre ouverte dont il avait pris connaissance et dont on peut d'ors et déjà dire *«qu'elle a nettement contribué à faire avancer la réflexion»* constate Nathalie Mairet. Nadine Darlot a elle aussi le sentiment *«d'avoir été écoutée, mais avons-nous été bien entendus?»* s'interroge-t-elle. *«Nous attendons des actes qui traduisent un vrai souci d'aménagement du territoire et qui permettent de laisser du lait partout où on veut encore en faire»*. La problématique Grand-Est a été bien exposée et les facteurs de risque économique aussi. A l'issue de la réunion, une certaine confiance était de mise chez les producteurs, toutefois pour être pleinement rassurés sur la suite des événements, ils attendent *«une réel engagement et des propositions concrètes»*. La prochaine réunion se déroulera début avril en présence du préfet de Lorraine, beaucoup attendent maintenant qu'il vienne avec des avancées qui permettent de lever les dernières inquiétudes des producteurs du bassin Grand-Est.

▶ Contractualisation

Olivier Hoareau, président de la section laitière de la FDSEA 58 : «*Ne pas céder à la panique*»

Cette fin d'hiver s'écoule péniblement pour l'ensemble des éleveurs, laitiers et producteurs de viande. La hausse des coûts de l'alimentation animale ne nous laisse pas entrevoir le bout du tunnel et notre agriculture s'enfonce dans une crise insoutenable. Malgré tout il est nécessaire de ne pas fléchir et de maintenir le cap pour les producteurs de lait Nivernais. Le remue-ménage lié à la mise en place de la contractualisation laitière est en effet un chantier sur lequel nous nous devons d'être mobilisés.

Basculer du Criel Bourgogne au Criel Centre, avec une gestion des quotas à l'échelle des bassins et non plus des départements, gérer le prix du lait, l'économique, d'un côté et l'administratif, notamment le volet des aides, de l'autre génère une certaine anxiété. Enfin, se voir proposer des contrats d'ici le 1er avril … Il est vrai que les sources de tracas, au-delà de notre quotidien, sont nombreuses. Il est néanmoins urgent que les éleveurs ne cèdent pas à la panique. Un gros travail est actuellement mené au sein de l'interprofession et par le réseau syndical, pour pouvoir proposer des contrats sécurisés aux producteurs. Malgré cela, il reste fort probable, étant donné les délais imposés par le ministère de l'Agriculture, que ceux-ci ne puissent pas apporter une totale sécurité aux éleveurs d'ici le 1er avril prochain.

Aussi, nous incitons l'ensemble des éleveurs à ne pas signer de contrats sans avoir pu s'assurer que ceux-ci ne leur font courir aucun risque à l'égard de leur entreprise. Nous nous tenons, à la section laitière, à la disposition de l'ensemble des éleveurs pour les conseiller dans cette démarche. De même, un accompagnement spécifique sera mis à la disposition des éleveurs prochainement via la FNSEA. Enfin, et afin d'apporter une expertise concrète sur la contractualisation, la gestion des références laitières au niveau de la région Centre, et le travail syndical mené par nos sections laitières au sein du Criel, une réunion d'information, à destination de tous les producteurs sera organisée début mars avec la présence de Xavier Courboin, président de la section laitière de la FRSEA Centre, et en première ligne sur la gestion de ce dossier. Nous ne voulons laisser personne sur le bord de la route. L'activité laitière dans la Nièvre peut et doit se maintenir et pour cela les producteurs peuvent compter sur l'appui du réseau FDSEA.

Élevage Côte d'Or

«Les éleveurs bovins-viande n'en peuvent plus»

Une délégation FDSEA / JA de Côte d'Or s'est rendue à la préfecture mardi soir pour y rencontrer la préfète Anne Boquet. Des propositions sont faites pour retrouver un équilibre financier dans les élevages du département. Des mesures d'urgence sont également demandées (prise en charge des cotisations sociales et des annuités d'emprunts). La préfète promet de faire relayer ces revendications au plan national.

La situation économique des éleveurs de viande bovine est considérée comme dramatique par la FDSEA et les JA. Après plus de 4 années de crise de revenu et des prix qui ne progressent pas, face à des charges en constante progression, l'alarme est déclenchée. Depuis 2007, dernière année où les résultats économiques des éleveurs de viande bovine se sont situés dans la moyenne des revenus agricoles, le secteur subit une crise continue sous l'effet conjugué de la hausse des charges, de la baisse des prix des bovins largement en dessous des coûts de production, ainsi que des impacts sanitaires et économiques de la FCO. Pour la FDSEA et les JA, l'année 2011 sera aussi catastrophique que les précédentes en l'absence de hausse du prix à la production avec des coûts de production qui restent, eux, orientés à la hausse.

Actions et propositions

La stratégie de la FDSEA et des JA demeure fondée prioritairement sur la hausse du prix-producteur, au travers de toutes les actions engagées depuis le second semestre 2010 : renforcer tous les flux d'export sur pays-tiers, faire pression sur l'aval (abatteurs, distributeurs) pour une hausse des prix, agir pour obtenir la mise en avant des viandes françaises (présence logo VBF, …) révision des cotations, développer une contractualisation amont-aval permettant de sécuriser la marge de l'éleveur, respect des classements avec la machine à classer, … Si certaines de ces actions relèvent d'un travail interne au sein de la filière, d'autres nécessitent un appui fort de la part de l'Etat, d'où la sollicitation d'Anne Boquet.

Deux actions indispensables

L'augmentation des prix payés aux producteurs est l'élément central qui permettra aux éleveurs de rétablir l'équilibre financier de leurs exploitations. La délégation FDSEA/JA demande deux actions bien distinctes : le fonctionnement réel et sérieux de l'observatoire des prix et des marges afin de détecter les sources potentielles de déséquilibres dans la répartition des marges d'une part, et une augmentation d'environ 10% des prix à la consommation répercutée au producteur. Pour la première action, le travail mené dans le cadre de l'observatoire n'est que superficiel et incohérent avec les éléments constatés lors d'actions syndicales. Les différentes discussions avec les responsables de rayon boucherie semblent mettre en évidence des marges importantes au niveau de la grande distribution. Des viandes PAD achetées entre 6 et 8€/kg aux entreprises (qui ne peuvent donc pas rémunérer les producteurs) et revendues entre 12 et 14 €/kg, soit une marge d'environ 6 €/du kg pour la GMS qui couvre largement les frais de mise en rayons. Une partie de cette marge devrait donc être répercutée sur l'amont de la filière, notamment aux éleveurs qui sont contraints de vendre leur production en dessous de leur prix de production.

+ 10% à la consommation

Quant à la seconde action (une augmentation d'environ 10% des prix à la consommation répercutée au producteur), celle-ci devrait permettre à l'éleveur d'obtenir un prix de vente d'environ 70 centimes de plus par kilo et cette hausse n'impacterait que faiblement le pouvoir d'achat du consommateur (10 euros par an pour une consommation moyenne de 20 kg par personne). Pour la délégation FDSEA/JA, il est également indispensable de faire évoluer la réglementation afin de faire apparaître des critères pouvant favoriser l'achat de viandes locales, notamment par les collectivités. Des critères de durabilité et de respect de l'environnement pourraient aller dans le sens de cette consommation locale.



▲ Une délégation FDSEA/JA a rencontré la préfète Anne Boquet, Jean-Luc Linard (DDT) et Jean-Roch Gaillet (DRAF).

▶ Des mesures d'urgence

L'ensemble des mesures proposées par la FDSEA et les JA, soutenues par le ministre lors de son intervention au congrès de la FNB le 3 février dernier, sont certes «*de vraies solutions*» mais «*demandent du temps*» pour leur mise en place et pour avoir un impact concret chez les éleveurs. Or, ces éleveurs ne peuvent plus attendre. En conséquence, il faut en complément à cette «*stratégie prix*», mettre en œuvre des mesures publiques pour permettre aux éleveurs «*de tenir*» sur la période à venir et pouvoir faire face aux charges et aux remboursements d'emprunts, notamment des plans de trésorerie Barnier et Sarkozy. Des mesures d'urgence des Pouvoirs publics sont donc indispensables pour l'élevage bovin-viande (prise en charge des cotisations sociales et des annuités d'emprunts notamment).



Petit éolien : pourquoi pas sur son exploitation agricole

Les petites éoliennes ou *«éoliennes domestiques»* peuvent représenter une des solutions à mettre en œuvre pour améliorer l'autonomie énergétique des exploitations agricoles. À condition d'avoir un site favorable à ce type d'équipement et de bien raisonner son projet. Explications sur les petites éoliennes produisant de l'électricité.



Pour implanter une éolienne, il est indispensable de choisir un endroit où il y a *«du vent»* qui doit être non seulement *«fort»*, au moins 4,5 m/s (soit plus de 16 km/h) en moyenne sur l'année, mais aussi *«régulier»* avec un fonctionnement de l'éolienne à pleine puissance au moins 20 % du temps.

Contrairement aux idées reçues, le qualificatif de *«petit»* n'est pas une question de hauteur mais plutôt de puissance : les petites éoliennes ont en effet une puissance inférieure à 36 kilowatts (kW) tandis que le *«grand éolien»* est réservé à des capacités de production supérieures à 225 kW. À titre de comparaison, un réacteur nucléaire a une puissance moyenne de l'ordre de 800 mégawatts. Les petites éoliennes ne nécessitent généralement pas de modification du réseau électrique.

Applications

La principale utilisation de l'énergie éolienne aujourd'hui est en effet l'injection sur le réseau électrique, avec la vente d'une partie ou de la totalité de l'électricité produite. Le pompage hydraulique, pour l'irrigation des cultures ou l'alimentation en eau du bétail, n'est pas abordé ici. Citons également les petites éoliennes installées en *«sites isolés»* (sites difficilement raccordables au réseau électrique) ; celles-ci permettent alors l'autoconsommation des bâtiments non raccordés. Attention cependant dans ce cas au coût important des batteries pour le stockage de l'énergie et à la nécessité de coupler l'éolien avec d'autres sources d'énergie comme le solaire ou un groupe électrogène.

Vente du surplus

Le plus souvent, l'électricité produite par les petites éoliennes ne bénéficie pas des mêmes conditions tarifaires que celle de leurs grandes sœurs situées en zones de développement éolien (ZDE) qui sont des zones avec obligation d'achat par EDF. Ainsi, les tarifs peuvent varier de 6 à 8 c€/kWh hors ZDE pour des contrats d'achat d'une durée de 3 à 20 ans avec des opérateurs comme Enercoop, Poweo, Direct Energie ou Planète Oui. Rappelons que les factures d'électricité payées par les particuliers en France tournent autour de 10 c€/kWh en moyenne… C'est pourquoi seule l'électricité qui n'est pas consommée sur place est vendue en général.

Importance de la hauteur et de l'emplacement

La hauteur de l'éolienne est essentielle pour la production d'énergie. La quantité d'énergie peut en effet doubler pour un mât deux fois plus grand ! Un autre facteur important à prendre en compte pour le potentiel éolien : le site d'implantation. C'est presque une évidence mais il est indispensable de choisir un endroit où il y a *«du vent»*…

Il doit être non seulement *«fort»*, au moins 4,5 m/s (soit plus de 16 km/h) en moyenne sur l'année, mais aussi *«régulier»*, avec un fonctionnement de l'éolienne à pleine puissance au moins 20% du temps. L'emplacement de la future éolienne doit également être dégagé de tout obstacle environnant (arbres, bâtiments…) pour éviter les turbulences du vent qui ont tendance à réduire la production et la durée de vie du matériel. Par principe, garder une distance d'environ 100 m des voisins à l'éolienne et de 50 m pour le propriétaire, pour limiter les nuisances sonores éventuelles.

Une étude de vent sur mât de mesure (pose d'anémomètre, enregistrements…) est très onéreuse : par exemple de 3 000 à 4000 € pour une étude de vent à 30 m pendant 3 mois ! Elle se justifie seulement pour des installations de plus de 6 kW et si elle représente moins de 20 % de l'investissement total.

NICOLAS BEILLON,
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ARDÈCHE

▶ Infos pratiques

Démarches administratives

Pour les hauteurs inférieures à 12 m (hauteur de la partie non mobile la plus élevée), seule une déclaration de travaux en mairie est exigée, sauf cas particuliers de proximité de sites ou monuments classés.
Un permis de construire est en revanche nécessaire pour les hauteurs supérieures à 12 m : prévoir 2 à 3 mois de délais d'instruction et 2 mois de possibilité d'opposition au projet par le voisinage (après la dernière formalité de publicité). Discuter avec le voisinage au préalable permet souvent de désamorcer tout problème éventuel…

Une notice d'impacts pour les hauteurs inférieures à 50 m (et > 12 m) est également demandée. Cette démarche est nettement moins lourde qu'une étude d'impacts et une enquête publique nécessaires pour les hauteurs supérieures à 50 m !

Subventions

Pour les particuliers, le crédit d'impôt devrait être de 40 % sur le montant TTC de l'éolienne (matériel hors génie civil et hors pose) si celle-ci est associée à l'habitation principale et à la condition de faire appel à un unique installateur professionnel.
Dans le cadre du dispositif de plan de performance énergétique (PPE) des exploitations agricoles, des aides de 40 % à 60 % (1) existent notamment pour les équipements liés à la production et à l'utilisation d'énergie en site isolé et non connecté au réseau d'alimentation électrique. 100 % de l'énergie produite doit être valorisée pour les besoins professionnels. Un diagnostic énergétique de l'exploitation agricole doit être réalisé au préalable par une personne compétente.

Un investissement pas évident

Précisons encore qu'une petite éolienne est rarement un investissement rentable, sauf peut-être en auto-construction. Ce type d'équipement peut toutefois être intéressant dans un objectif d'amélioration de l'autonomie énergétique, pour produire au moins une partie de l'électricité consommée sur l'exploitation. Seules 203 petites éoliennes (« agricoles » ou non) auraient été déclarées raccordées au réseau électrique en France en 2009 (source : ERDF).
Même si les éoliennes domestiques en sites isolés ne sont pas comptabilisées dans ces résultats, il n'en reste pas moins que relativement peu d'installations sont réalisées aujourd'hui et que leur développement est encore assez marginal.

(1) : aides appliquées sur montants HT du matériel et de la main d'œuvre hors autoconstruction et jusqu'à 40 000 € de dépenses subventionnables par exploitation.
Photo petite éolienne



TDB1101 P12_13_14__ 16/02/11 16:55 Page2

La méthanisation dans le système d'exploitation

Francis Claudepierre est le premier à avoir installé une unité de méthanisation en France, il y a une dizaine d'années, à l'époque où il n'existait pas encore de tarifs officiels d'achat de l'électricité. Fort de l'expérience acquise, il vient d'en construire une nouvelle unité d'une capacité de 250 kwh. Mais en réfléchissant son investissement par rapport à son système d'exploitation.



Le peu d'engouement en France pour développer des installations de méthanisation tient essentiellement aux tarifs d'achat de l'électricité : 11 à 14 centimes en France contre 23 centimes le kWh en moyenne en Allemagne.

Producteur de lait sur 112 hectares, à Mignéville, en Meurthe-et-Moselle, Francis Claudepierre a conçu son installation de méthanisation comme faisant partie intégrante de son système d'exploitation. Son élevage a été converti à l'agriculture biologique avec l'abandon du système traditionnel maïs ensilage/soja pour privilégier la culture de l'herbe, la luzerne et de céréales autoconsommées.
L'électricité produite est vendue au réseau, mais la chaleur dégagée par le cogénérateur est utilisée pour sécher le foin dans la grange et pour les besoins de la ferme. Le complément sert à chauffer l'école communale et six appartements proches. Le digestat de la méthanisation est utilisé comme engrais organique sur ses terres.
Francis qui *«a essuyé beaucoup de plâtres»* pour concrétiser son projet ne regrette pas son choix. *«J'ai retrouvé aujourd'hui un niveau de production laitière (6200 litres par vache) satisfaisant, sans rien acheter»*, se félicite-t-il. Mais c'est parce qu'il a fait une grande partie des travaux lui-même qu'il peut s'en sortir reconnaît-il aussitôt. *«Avec les tarifs actuels et les investissements requis, mon installation n'est pas rentable»* avoue-t-il.

L'exemple allemand

Plus de 5 000 installations de méthanisation en Allemagne à ce jour, moins de trente en France ! Qu'est-ce qui peut expliquer un tel succès de l'autre côté du Rhin et le peu d'engouement chez nous. Essentiellement les tarifs d'achat de l'électricité : 23 centimes le kWh en moyenne en Allemagne, annonce Martin Armbruster, conseiller technique biogaz à la Chambre d'agriculture du Sud Bade-Wurtemberg, contre 11 à 14 centimes en France.
Là-bas, les Pouvoirs publics affichent un objectif politique : *«Notre souci a été de diversifier le revenu des agriculteurs allemands. Sans oublier l'influence des écologistes. Nous avons bénéficié également de la grosse pression des Verts soucieux d'éliminer les odeurs des effluents d'élevage»*, explique Martin Armbruster. En Allemagne, en effet, la population rurale est plus dense qu'en France et les habitants sont plus sensibles aux nuisances olfactives.

«Mais aujourd'hui l'État est en train de revoir à la baisse les tarifs d'achat» en raison du coût pour les finances publiques, corrige-t-il. Et ce d'autant plus que *«de très grosses unités qui n'ont pas été montées par les agriculteurs utilisent du maïs ensilage pour la production de biogaz, à la place des effluents d'élevage»*. Ce qui a provoqué une augmentation du prix du maïs que Martin Armbruster juge excessive.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Générez-vous un revenu...
... Optez pour une
Centrale Solaire Photovoltaïque
* Plus de 10 ans d'expériences
* 100 000 m² installés sur les bâtiments agricoles
* Produits Français
Les Plus !
Une équipe professionnelle à votre écoute
Un Bureau d'études expérimenté
Etude de production gratuite
SOMEGA
"La maîtrise de l'énergie"
9 rue de Broglie
21 000 Dijon
Tél : 03 80 60 82 17
contact@somega-france.com
www.somega-france.com

Déchiquetage du bois : un réel engouement pour les plaquettes

Chauffer et utiliser de l'eau chaude non seulement pour un usage domestique mais aussi pour les structures agricoles, tel est le pari qu'a fait une cinquantaine d'agriculteurs de la Nièvre au sein de la Cuma Terr'eau. Exemple avec un éleveur laitier de Prémery.


Le broyeur de la CUMA Terr'eau peut débiter jusqu'à 150 stères en trois heures.

Yves Hennebert est un éleveur laitier ravi. Du côté de Prémery, dans le centre de la Nièvre, il est l'un des 48 agriculteurs qui ont répondu à l'appel de la Cuma Terr'eau, sous la férule du Relais Agri-énergie de la Nièvre porté par la FD Cuma et la Chambre d'agriculture. Depuis novembre dernier, il est équipé d'une chaudière au bois qu'il alimente lui-même avec les arbres de sa propriété, en louant une ou deux fois par an le broyeur mis à disposition par la Cuma. Fini le chauffage au fuel ! L'éleveur, grâce à un prêt à 0% sur huit ans, a investi dans une chaudière autrichienne externalisée reliée aux bâtiments par des gaines spéciales. Et par là-même, il réduit sa consommation énergétique de 5 000 euros à 1 000 ou 1 100 euros par an. Soit un retour sur investissement en 5,5 ans, et cela malgré le coût de la location du broyeur (360 euros HT/heure). *«Dans huit ans, je serai largement bénéficiaire»* s'enthousiasme l'éleveur.

150 jours de stockage

«Vu que le prix du gaz augmente de 12 à 15% chaque année, l'addition énergétique était de plus en plus salée. Même si je n'étais pas très chaud au départ, j'ai vite fait le calcul» explique Yves Hennebert. Il n'a pas eu de mal à troquer son chauffage central au gaz et le chauffe-eau électrique qui alimentaient la laiterie, le tank et la salle de traite ainsi que son habitation pour ce nouveau système à la fois propre et innovant. Dans une grange, il a installé la cellule qui lui permet de stocker l'équivalent de 150 jours de plaquettes: *«cela me fait un an de réserve»* se réjouit-il. Les plaquettes sont ces petits copeaux qui alimentent le foyer de la chaudière, sans suie ni bistre et qui peuvent être taillées, en fonction des marques de chaudières, en trois dimensions différentes.

Coût de 35 166 euros HT

La Cuma met à disposition le broyeur à la demande, un salarié manie la télécommande, pour déchiqueter jusqu'à 150 stères en trois heures. *«Il n'y a plus de comparaison, cela va très vite et je gagne du temps»* poursuit Yves Hennebert.

L'installation est constituée d'une chaudière E.T.A. d'une puissance de 50kW, d'un ballon tampon de 1 000 litres et d'un second ballon pour stocker 800 litres d'eau chaude sanitaire à destination de la laiterie et de l'habitation par un réseau de chaleur de 15 mètres. Son coût total est de 35 166 euros HT tout compris. *«La consommation de gaz avant projet était de 4 980 euros»* précise Étienne Bourgy, le responsable du Relais agri-énergie qui précise qu'elle *«se monte aujourd'hui à 608 euros HT en broyage par la CumaTerr'eau»*. L'économie en combustible atteint donc 4 372 euros et s'accompagne d'une économie sur la facture électrique du cumulus, soit un retour sur investissement de 5,5 ans.
Avec l'aide du Relais agri-énergie, l'éleveur sait aussi qu'il dispose d'assez de ressources boisées pour voir venir sa consommation d'ici 20 ans. *«C'est impeccable, c'est le jour et la nuit»* conclut-il.

E.C.


La chaudière d'Yves Hennebert est de marque autrichienne et développe 50 kW.



48ème Salon international de l'agriculture

Un SIA 2011 placé sous le signe du modèle alimentaire français

La traditionnelle semaine du SIA revêt un caractère particulier cette année. Décryptage du programme agricole.

3 - 48 - 74 - 120 : non, ce ne sont pas les derniers numéros gagnants d'un quelconque loto… imaginaire. Mais pour les professionnels de l'agriculture, il s'agit de 4 chiffres qui rythmeront la semaine du 19 au 27 février 2011, à Paris - Porte de Versailles et à Villepinte - Paris Nord Villepinte. En clair : 3ème Agriévolution, le sommet mondial des agroéquipements, 48ème Salon international de l'agriculture (Sia), 74ème Salon international du machinisme agricole (Sima) et 120ème édition du Concours général agricole (CGA). Autres chiffres ? Le Sia devrait accueillir plus de 650 000 visiteurs à nouveau cette année et le Sima plus de 200 000 professionnels. Preuve de l'importance de ces évènements, à un an des élections présidentielles françaises, plus de 40 personnalités politiques de l'Hexagone ont fait une demande de visite officielle auprès du service du protocole du Sia, un record selon les organisateurs. Et preuve encore que les politiques s'intéressent de plus en plus au secteur agricole, au moins dans l'enceinte parisienne du SIA, leur demande cible particulièrement les filières de l'élevage cette année.

Points de passage

Le Sia surfera cette année sur le classement du repas gastronomique des Français au patrimoine immatériel mondial de l'Unesco depuis le 16 novembre 2010. Il en sera le thème central pour mettre en exergue l'excellence française en matière de productions agricoles et agroalimentaires. Les organisateurs du salon parlent volontiers de modèle alimentaire français et de ses fondements. Du coup, les halls 7.1 et 7.2 consacrés aux régions et à leurs produits du terroir ainsi que le CGA produits prendront une grande importance. Et pour la première fois, un Pavillon du vin sera érigé, hall 3, afin de faire de la pédagogie autour de ce produit.

Au fil de la visite, les curieux pourront notamment découvrir une nouvelle version de l'Odyssée végétale (regroupement des acteurs et partenaires destiné à informer sur la diversité des productions végétales et de leurs débouchés pendant le Sia). Cette année, le concept est centré sur la notion de «*Cité fertile*» (Hall 2.2): il invite le visiteur à une aventure dans un monde contemporain, celui d'une architecture utilisant le végétal comme source d'inspiration. Afin de rappeler le lien fort existant entre la ville et l'agriculture, cette architecture urbaine utilise toute la diversité des végétaux et des organismes vivants. Toujours sur le thème de l'Odyssée, la filière sucre présentera «*l'Odyssée du sucre 2 - Objectif à table*»: l'idée est de montrer l'équilibre alimentaire du repas gastronomique des Français à travers un spectacle de six minutes présentant deux extra-terrestres sympathiques en quête de modèle alimentaire. Peau neuve pour le stand «*Planète viande*» (Hall 1, allée K) qui se met au diapason du thème principal : il s'agit d'offrir aux visiteurs un voyage initiatique au cœur du goût autour de quatre temps forts : équilibre, partage, qualité, et choix.

Pour les producteurs de fruits et légumes, deux objectifs émergent pour ce salon : communiquer sur le métier de producteur et sur le produit pour sensibiliser les consommateurs. Les représentants de la filière profiteront aussi de cette gigantesque tribune publique pour interpeller les pouvoirs publics sur les questions de distorsions de concurrence.

THIERRY MICHEL



Photo: C. Delisle

SIA et Sima pourraient battre des records de fréquentation tellement l'agriculture est au cœur des débats mondiaux. Les exposants, eux, répondent présents.

▶ Au programme…

Pour les professionnels

Sur le SIA, FranceAgrimer animera plusieurs conférences (bag-in-box, produits laitiers industriels - comparaison France Allemagne, nouveaux gisements de biomasse et trufficulture). Tous les jours, l'Institut national de la recherche agronomique proposera des conférences et rencontres avec les partenaires professionnels (travail, gestion durable, sécurité alimentaire mondiale, production intégrée légumière, chimie du végétal…). L'Acta, le réseau des instituts des filières animales et végétales, sera présent sur le thème «*La recherche appliquée au service de la qualité des produits France*». L'Institut de l'élevage organise deux café-débats sur les thèmes suivants : «*Les marchés mondiaux des grains, du lait et des viandes : flambée durable ou grand écart ?*» et «*Combien d'éleveurs bovins en France en 2015 et après : entre démographie et politique agricole*». Coop de France a choisi cette année de mettre en valeur les marques commerciales développées par ses entreprises pour promouvoir leurs produits : produits de terroir dont la typicité est généralement adossée à des signes de qualité, mais aussi produits régionaux répondant aux attentes du consommateur «*locavore*» ou encore produits de grande consommation à forte notoriété. Le Groupement national interprofessionnel de semences et plants lance une initiative baptisée «*Vocation Semencier*» et qui prendra la forme d'une table ronde intitulée : Enseignement agricole et semenciers, des synergies pour les missions de formation, d'orientation, d'insertion professionnelle et de developpement des territoires. Sur le Sima, pour la première fois, la France accueillera Agriévolution, 3ème sommet mondial des agroéquipements, organisé par Axema. Arvalis - Institut du végétal profitera de sa présence pour effectuer notamment des démonstrations de choix des buses de pulvérisation et tiendra une conférence sur un outil appelé Eges (bilan énergétique et émissions de gaz à effet de serre relatives à chaque poste de l'itinéraire technique). Le Cemagref organise un colloque (Écoconception : solution pour les agroéquipements de demain ?) et quatre conférences (pulvérisation, protection des utilisateurs de produits phytosanitaires, évaluation des performances énergétiques des exploitations, outil d'aide à l'évaluation environnementale de l'épandage de matières organiques). De son côté, le réseau Trame se penchera sur les questions de «*matériel agricole et morphologie féminine*» ou encore sur «*organisation du travail et agroéquipement*».

T. M!.

Groupe Dijon Céréales – Moulin Decollogne

A Paris, la filière bio blé-farine-pain prend du relief !

L'année 2011 marque le grand retour du groupe Dijon Céréales au salon de l'Agriculture, au cœur de la région Bourgogne. Le stand (Hall des régions 7.1, Allée E, stand 49) fera la part belle au projet de moulin 100% bio porté par Decollogne, filiale du groupe céréalier. Le nouveau moulin ouvrira ses portes à Aiserey (Côte-d'Or, 30km de Dijon) à l'automne 2011, avec l'ambition de s'appuyer sur un bassin de production de blés bio à l'échelle de la Bourgogne et de la Franche-Comté.



Côté animation, Decollogne démontrera son savoir-faire et la variété de sa gamme de farines bio à travers un vrai fournil et une boulangerie pleine de saveurs, où l'on pourra acheter son pain quotidien. Les 22 et 23 février, Stéphane Treuillet, récemment élu meilleur boulanger de France, mettra «*la main à la pâte*» et son talent de boulanger à l'œuvre.

Autre innovation, le projet du moulin Decollogne sera présenté à travers une animation 3 D sur un écran ne nécessitant pas le port de lunettes spéciales. Decollogne et Dijon Céréales donnent une nouvelle dimension au bio !

A votre service depuis plus de 150 ans
WALTEFAUGLE
Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux
A votre écoute pour tous vos projets
BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

La Bourgogne en vitrine

Cheval de trait Auxois

«Un grand moment de communication»



Pour Pierre Pasdermadjian, le salon de l'Agriculture reste le grand *moment de communication du Syndicat Auxois : «Ce salon, classé grand public permet d'être en rapport avec les citoyens français et de faire valoir le savoir-faire des éleveurs en matière d'élevage et de valorisation».*

Pour cet événement, le Syndicat d'élevage de cheval de trait Auxois a mobilisé dix chevaux, sélectionnés à partir de leurs résultats en élevage et utilisation en 2010. Une bonne vingtaine de personnes sont mobilisées pour s'occuper de tout ce *«gros»* monde et également tenir un stand dédié à la race. *«Parmi les dix chevaux, 8 cette année seront de la Côte d'Or et 2 de la Nièvre»* annonce Pierre Pasdermadjian, le président du syndicat, *«six d'entre eux participeront au concours général qui sacrera le champion 2011 de Paris, un titre très convoité par les éleveurs car synonyme de reconnaissance du collectif Auxois»*. Une autre jument aura la lourde tâche de participer au trophée national d'attelage du cheval de trait et devra se mesurer avec les huit autre races, deux autres juments Auxois seront partantes au Trophée d'avenir en paire. *«C'est Aurélien Decean et Josepha Daval qui ont préparé ces chevaux et qui participeront aux compétitions, nous leur souhaitons bonne chance»* enchaîne Pierre Pasdermadjian.

Le Sia est aussi et surtout une occasion de faire passer des messages importants sur l'avenir de l'élevage du cheval de trait. Les visites nombreuses d'élus et ministres permettront au président du syndicat de tirer la sonnette d'alarme sur la situation économique jugée *«catastrophique»* de la filière trait. *«Le désengagement de l'État laisse les éleveurs dans une situation des plus inquiétante. Ils avaient en décembre pris la décision de ne pas participer au salon. Des négociations lourdes ont été entreprises pour revoir les budgets 2011 (annoncé avec moins 47%) et qui ont été ramenés à moins 26%»*.

AG

Première participation pour l'EARL de Poisot



Cyrille Decosne, 37 ans, est agriculteur à Perrigny-lès-Dijon. En plus de ses 140 hectares de céréales, l'EARL de Poisot possède un atelier équin. Celui-ci présentera pour la première fois un animal au salon international de l'agriculture qui débute demain. Syrène de Poisot, championne jeune de la race auxoise à Semur en 2009, a quitté hier le Grand Dijon pour n'y revenir que dimanche 27 février. Cyrille Decosne avait à coeur de présenter cette belle jument sur le salon parisien. Même s'il ignore les retombées qu'il aura de sa première participation au Sia, Cyrille espère créer quelques contacts avec des acheteurs potentiels, une participation à un tel salon étant forcément valorisante. Ce séjour parisien sera également une bonne occasion de communiquer sur la filière et plus précisément sur la *«très bonne»* viande équine. A ce titre, Cyrille Decosne regrette l'image *«d'animal de compagnie»* qui a été donnée au cheval. En conséquence, la consommation de viande et le débouché *«boucherie»* en *«prennent un coup»*. *«On ne peut pas tout miser sur l'attelage qui est assez limité. En filière équine, si l'on continue comme ça, on s'achemine vers des pertes de races»* s'inquiète l'éleveur.

AG

Élevage Charolais

Derniers tours de piste avant le salon

A quelques jours de l'ouverture du Salon, visite chez des éleveurs de reproducteurs charolais de l'avallonnais habitués chaque année à participer au Concours général agricole avec leurs plus beaux animaux.

Placide et débonnaire, Bégonia se laisse conduire et prend la pose pour la photo en vrai professionnel habitué des concours. Dans quelques jours ce fils d'Ungaro et d'Indolence, prix de famille à Cournon en 2010, ira défendre ses chances sur le grand ring de la Porte de Versailles en catégorie *«taureaux de plus de 4 ans»*. Co-propriétaire de l'animal, la SCEA Riotte-Schrapfer, installée à Angély, dans l'Avallonnais, participe régulièrement depuis 1989 au Concours général agricole. Pour Jean-Louis Riotte, également président du Syndicat d'Elevage de la Race Bovine Charolaise Aube Loiret Yonne, l'importance du Salon de l'agriculture n'est plus à démontrer : *«ce n'est pas seulement une vitrine, c'est aussi un moment où les gens peuvent prendre conscience de l'intérêt à conserver l'élevage en France. C'est quand même le seul salon multi culturel international, où se côtoient grand public et professionnels»*. Même si aujourd'hui, compte tenu des multiples exigences sanitaires, tout devient de plus en plus compliqué. Dernière en date, ce *«certificat d'aptitude de transport»* délivré par le vétérinaire, devenu obligatoire cette année. Avec en permanence l'inquiétude de voir les animaux contaminés au contact de la faune sauvage, comme en matière d'IBR : *«on peut faire tous les efforts possibles, on ne maîtrise rien et ça, c'est notre plus grand stress»*.

Une semaine au salon demande une logistique importante : *«le problème pendant ce temps là est de faire tourner la boutique !»*. Les deux associés s'y relaient, dès 5h du matin, pour la toilette des animaux et jusque tard le soir : *«une semaine où on dort pas beaucoup !»* Une fatigue partagée avec l'animal, peu habitué à rester ainsi immobilisé et qui souffre parfois, du fait d'un poil important, de la chaleur ambiante. Préparer une bête au concours est un travail de longue haleine, s'étalant sur plusieurs années : *«il faut le préparer tout doucement, un travail quotidien pour le faire se développer, lui faire prendre du muscle, tout en conservant ses capacités de reproduction, c'est-à-dire marcher, se déplacer correctement»*. Avec cette nuance fondamentale aux yeux de l'éleveur avallonnais : *«ce ne sont pas des animaux de concours, ce sont des animaux reproducteurs qui font des concours !»*



Entre ses deux propriétaires, «Bégonia», de l'élevage Riotte-Schrapfer d'Angely

Plus de 2000 récompenses

A quelques encablures de là, à Saint André en Terre Plaine, est installée la famille Cadoux. Bernard le père, s'est lancé dans l'élevage Charolais en 1954 et depuis, avec l'aide de ses fils, multiplie concours et récompenses. Pour en témoigner, 1 500 plaques accrochées au mur en une mosaïque multicolore : *«et encore… Il en reste 500 à accrocher, mais on a plus la place !»* Présents au Salon depuis 1982, ils emmèneront cette année 4 animaux avec eux, dont Diplomate, arrivé 2e l'an passé et Aucuba, trois fois 3e. La difficulté là encore étant de combiner présence à Paris et travail sur la ferme, comme en témoigne Claude Cadoux : *«le salon tombe la plupart du temps en pleine période de vêlage et même si on prend un salarié supplémentaire à cette époque, il n'est pas rare qu'on perde une ou deux bêtes du fait d'une surveillance amoindrie»*. Sur place, pas toujours facile de canaliser l'enthousiasme des visiteurs en dépit des panneaux avertissant de ne pas caresser les animaux. Les interrogations revenant le plus souvent : *«le poids, savoir si c'est une vache ou un taureau, jusqu'à quel âge ça vit ?»* Avec parfois le souvenir d'anecdotes croustillantes: *«comme cette fois où un visiteur a semblé étonné d'apprendre que les animaux ne mangeaient pas de viande, convaincu qu'il était, vu leur poids et leur masse qu'ils devaient en manger quotidiennement pour cela !»* Fait nouveau selon Claude Cadoux : le soutien manifesté par le grand public à la cause des éleveurs, notamment vis-à-vis du comparatif entre le prix de la viande achetée en magasin et celui payé aux producteurs. Cette année, le prix de la nourriture animale devrait alimenter les conversations dans les allées du salon : *«la pulpe passée de 105 à 235 € le kg, même chose pour les tourteaux. La paille vendue à prix d'or et encore, quand on en trouve !»* Avec cette question récurrente : *«combien de temps encore les éleveurs pourront-ils engraisser avant de ne laisser partir que le maigre ?»*



«Diplomate» parviendra t-il à rajouter une récompense au palmarès impressionnant de la famille Cadoux ?

DOMINIQUE BERNERD

au salon



Produits et terroirs

La Nièvre se (re)donne à voir à Paris

2010 avait accusé une faiblesse de représentation des producteurs nivernais, si l'on excepte les charolais inscrits au Concours général agricole. Cette année, un stand du Conseil général va les remettre à l'honneur.

De nombreux agriculteurs et artisans nivernais fabriquent des produits de qualité mais peu d'entre eux viennent au Salon de l'Agriculture, notamment en raison des coûts engendrés par une telle opération sur 10 jours. C'est pourquoi le Conseil Général a souhaité mettre à leur disposition un stand de 9m² où ils pourront, à tour de rôle, venir vendre leurs produits et faire démonstration de leur activité. Vignerons de Pouilly-sur-Loire, apiculteurs du Morvan, maraîcher, producteur de foie gras ont notamment répondu présents (voir en encadré). Par ailleurs, de nombreuses opportunités de reprises d'activité agricole ou artisanales existent dans le département. Cet espace permettra d'échanger avec le public et faire connaître les potentialités d'installations ou de reprises d'entreprises dans la Nièvre. Grâce au Conseil général, les Nivernais pourront briller par autre chose que leur absence. Et ce n'est pas tout. En parallèle à ce stand départemental, la Nièvre sera aussi présente aux côtés des trois autres départements bourguignons et de la Région Bourgogne pour présenter ses Espaces Naturels Sensibles ouverts au public et son potentiel touristique sur l'Espace Cœur de Bourgogne. Sur ce second stand, auront lieu des dégustations de produits (vins, gâteaux, fromages...). Chaque jour, un jeu concours permettra à un visiteur de gagner un prestation touristique en Nièvre (week-end en gîte rural, entrées dans des musées, prestation en station themale...).

Dégustations des Toques nivernaises

Terre de savoir-faire, la Nièvre veut également se révéler au public comme terre de saveurs. Le lundi 21 février aprés-midi, les Toques Nivernaises viendront sur l'Espace Bourgogne, cuisiner des produits locaux durant un temps de convivialité. Ces cuisiniers professionnels s'engagent, dans leurs établissements, à mettre en valeur les produits du terroir et de saison. Ce moment festif, sera l'occasion de réunir autour des Toques Nivernaises, des natifs de notre département, célèbres ou moins célèbres, installés le plus souvent en région parisienne et qui peuvent devenir de véritables ambassadeurs de la Nièvre. Le Conseil général les appelle «*Les nivernais d'ailleurs*». Une rubrique leur est consacrée sur le site www.cg58.fr. C'est une volonté de Daniel Barbier, vice)président du Conseil général, sur proposition de Florence Maurès, qui permet donc cette année à des Nivernais, d'exposer, de faire apprécier et de vendre leurs talents. L'an dernier, à part Les Ruchers du Morvan, aucun stand n'avait représenté notre département au Salon.

Fidèles parmi les fidèles

Cela fait plus de 20 ans que les Ruchers du Morvan restent assidus au Salon de l'agriculture. L'entreprise de Dominique Coppin, à Château-Chinon glane presque à chaque fois des médailles, dans la catégorie apiculture, au Concours général agricole. Cette entreprise familiale de 800 ruches se situe au coeur du Parc Naturel Régional du Morvan. La flore sauvage du Morvan permet de récolter les miels de fleurs sauvages, d'acacia, de forêts, de montagne et parfois de tilleul, de châtaignier, de pissenlit, de sapin. Ils tiendront donc cette année encore un stand particulier dans le Hall 7.1 (stand E44), non loin de celui du Conseil régional et de celui du Conseil général.

Autres fidèles représentants nivernais, les animaux charolais seront encore à l'avant poste de l'étendard départemental et sur le ring lors du Concours général agricole et sur le stand F54 du hall 1. La vitrine charolaise sera bien celle de la Bourgogne puisque sur 41 animaux inscrits au concours, 11 seront issus du berceau régional bourguignon dont 6 de la Nièvre (voir en encadré). 6 génisses de boucherie venues de Vendée compléteront la présentation raciale, dont la journée aura lieu le lundi 21 février (concours de 9h à midi sur le ring). Une génisse charolaise sera également présente dans l'espace interprofessionnel Terres d'élevage.

Le Village Charolais se met encore au vert cette année

Les professionnels du Herd Book Charolais ont décidé de garder le même axe de communication qu'en 2010. Sous le même slogan que l'an passé - «*Charolais dans les prés, environnement protégé*»- , le village charolais informera le grand public de la place qu'occupe l'élevage charolais au sein de l'écosystème, à savoir : comment l'élevage interagit avec les éléments dans son milieu naturel. A l'aide de documentations précises et autres moyens d'information, les professionnels vous invitent à venir vous renseigner sur l'une des préoccupations principales du moment. Pour compléter l'information du grand public, un livret «*A l'aise, la charolaise*» très ludique sur la race charolaise, présentant son origine, son effectif, son élevage et sa viande, sera distribué massivement sur le Village Charolais. Des dégustations de viande charolaise, sous signes officiels de qualité (Label Rouge, AOC) seront organisées sur le stand. Venez déguster les meilleurs morceaux et assister à quelques cours de cuisine où conseils et astuces vous seront dévoilés …

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉS

▶ Les animaux nivernais en Concours

Les Nivernais concourront dans quatre catégories sur le ring du Concours général agricole, lundi 21 février de 9 heures à midi :
- **Section M1 (mâles nés entre 01/12/2008 et 30/11/2009) : «Ecrin» de l'EARL des Rachelins (Aussourd) et "Ecusson" de Christophe Gautherin et l'EARL Paponneau.**
- **Section M2 (mâles nés entre le 01/12/2007 et le 30/11/2099) : «Dormeur» de l'EARL des Morillats (Mme Duvernois).**
- **Section M3 (mâles nés entre le 1/12/2006 et le 30/11/2007) : «Carredas» de la SCEA Philippe Voisin et "Cresus" du GAEC Gauthé.**
- **Section M4 (mâles nés avant le 1/12/2006) : «Bambino» de la SCEA Jean-Christian Raymond.**

▶ Les producteurs nivernais présents

Les producteurs nivernais qui présenteront et vendront leurs produits sur le stand du Conseil général se relaieront tout au long du Salon de l'Agriculture (stand E45, hall 7.1):
Le Domaine du Puits de Compostelle ; Le Domaine Guy Baudin ; EARL Dominique Brisset ; Domaine Carroy ; La Rosée des Bertranges ; L'escargotière ; Régis Klur - La Ferme de Montoing ; EARL Vincent ; Les Ruchers de Bibracte ; La Fontaine aux Abeilles ; Les craquants du Val de Loire ; Ferme du Creuset ; Le Potager Plaisir...

Ovinpiades

Dernière marche avant Paris

Les Ovinpiades des jeunes bergers, se sont déroulées en Bourgogne au début du mois de février au Pôle régional ovin de Charolles. 61 jeunes y participaient, les deux premiers sélectionnés participeront à la finale nationale le 19 février au Salon de l'agriculture.



Le trio de tête : à droite Théophile Verger, le vainqueur, au centre Charlène Meunier et à gauche le troisième Thomas Perreau.

Soixante et un concurrents âgés de 16 à 25 ans sont venus participer à la finale régionale de la 6ème édition des Ovinpiades organisées par Interbev ovins. Tous les partenaires de la filière ovine ont aussi suivi ces épreuves qui se déroulaient au Pôle régional ovin de Charolles, l'organisation en étant confiée au Corel de la Chambre régionale d'agriculture et au site ovin de l'EPL de Fontaines (71). Ces rencontres sont destinées à valoriser l'élevage ovin auprès des élèves, des apprentis et des stagiaires des établissements d'enseignement agricole et, par ce biais, à moderniser l'image du métier d'éleveur ovin, afin de motiver les jeunes génération à l'exercice de ce métier.

Huit établissements scolaires de la région Bourgogne ont répondu présents : le Legta de Semur-Châtillon (21), le CFA de Challuy (58), le Legta Nevers-Challuy (58), le Legta du Morvan (58), le CFA de Fontaines (71), la MFR d'Anzy-le-Duc (71), la MFR du Jovinien (89), le Legta de la Brosse (89). Les 61 jeunes concurrents devaient participer à cinq épreuves pratiques et théoriques : tri des brebis avec utilisation de l'identification électronique, appréciation de l'état corporel, parage des onglons, utilisation du quad, quiz technique et reconnaissance de races ovines. Ils devaient essayer d'atteindre la note maximale de 20 de moyenne. Une épreuve collective complétait le concours, une équipe étant chargée de réaliser un outil de promotion sur le thème «Convaincre les élèves de son établissement des atouts de la production ovine». Le jury était composé d'éleveurs et de techniciens ovins qui ont été très impressionnés par l'enthousiasme, la motivation et le sérieux de ces jeunes dont certains ont fait part de leur envie de s'installer en production ovine.

Les trois premiers lauréats ont été récompensés et les deux premiers sont sélectionnés pour la finale nationale qui se déroulera dans le cadre du Salon de l'agriculture à Paris le 19 février.

L'ÉQUIPE RÉGIONALE OVINE

▶ Le palmarès

1. Théophile Verger, moyenne : 17,63 - Elève au CFA de Fontaines
2. Charlène Meunier, moyenne : 16,562 - Elève au CFA de Fontaines
3. Thomas Perreau, moyenne : 16,558 - Elève au CFA de Fontaines
Premier prix féminin : Charlène Meunier
Trophée du meilleur établissement : CFA de Fontaines, représenté par Jean-Baptiste Gougeon, directeur d'exploitation du LPA de Charolles.
Meilleure épreuve collective : CFA de Challuy - 17/20

Un SIMA pour confirmer la reprise

La 74ème édition du Sima fait figure de test pour des constructeurs impatients de confirmer la reprise des ventes après deux années difficiles.

Malgré le recul du marché des agroéquipements ces deux dernières années, les constructeurs ont répondu présents pour ce Sima 2011 : plus de 1 250 exposants de 41 pays sont annoncés par l'organisation du salon. Si ce nombre reste constant par rapport à la précédente édition, on remarquera la disparition du hall 7 qui avait accueilli les matériels d'entretien de l'espace rural, forestier et pour la production d'énergie renouvelable. Les exposants concernés sont dorénavant répartis dans les halls 5a et 2 grâce à une configuration optimisée de ces halls. Si cette réorganisation fait suite au mécontentement des exposants du hall 7 en 2009, elle n'a été possible que par un gain de surface sur les halls 5a et 2. Doit-on en déduire que certaines marques, notamment des secteurs d'élevage, ont limité la surface de leur stand dans un souci d'économie ?

Pour la première fois, le Sima accueille le troisième Sommet mondial des agroéquipements avec le congrès «*Agri-Evolution Paris 2011*» les 20 et 21 février. Cet événement qui contribue à la dimension internationale du salon fera le point sur les enjeux de l'agriculture dans le monde et comment les agroéquipements peuvent y répondre.

Autre évolution accompagnant ce Sima 2011, les informations en ligne relatives au salon sont désormais accessibles sur le site internet www.planet-agri.com

À travers ce portail, l'organisateur du salon Commexposium communique sur les deux autres salons (Simagena et Sitevi) dont il a la charge et ambitionne de fournir une actualité du secteur. À noter la reconduction du très pratique plan interactif qui permet une localisation rapide des exposants et l'édition d'un itinéraire de visite personnalisé. De quoi vous faciliter la tâche pour découvrir les nouveautés que vous aurez sélectionnées dans les pages qui suivent.

On remarquera que bon nombre de ces nouveaux produits et notamment les innovations du palmarès «*Sima innovation awards*» (médailles d'or et d'argent, et citation au palmarès) illustrent un boom dans le développement des outils de communication comme l'Isobus et des outils d'aide à la décision. L'agriculture de précision devient ainsi multiforme.

GAËTAN COISEL, MICHEL PORTIER ET LUDOVIC VIMOND







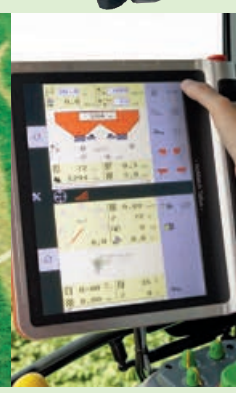


















Chaque édition du Sima permet à ses visiteurs de découvrir un grand nombre de nouveautés dans le domaine du machinisme agricole.

▶ Pratique

- Lieu Parc des expositions Paris Nord Villepinte.
- Dates et horaires Du 20 au 24 février 2011 de 8h30 à 18h.
- Prix 30 euros sur place ; 20 euros avec un badge obtenu sur le site www.planet-agri.com; Gratuit avec une carte d'invitation.

▶ Rendez-vous

Les conférences et débats au Sima

Lundi 21 février

- «Échanges européens sur le statut d'entrepreneur de travaux agricoles avec les parlementaires européens» par Entrepreneurs des territoires et Ceettar, 9 h 30 à 12 h, Agri Center Hall 4.
- «Comment adapter le matériel agricole à la morphologie féminine ?» par Trame/IGF, 15 h à 16 h, Agrora Sima Hall 3.

Mardi 22 février

- «Eco-conception : la solution pour les agroéquipements de demain» par le Cemagref, 9 h 30 à 13 h, Agrora Sima Hall 3.
- «Relations humaine, organisation du travail et agroéquipements» par Trame/IGF, 15 h à 16 h, Agrora Sima Hall 3.

Mercredi 23 février

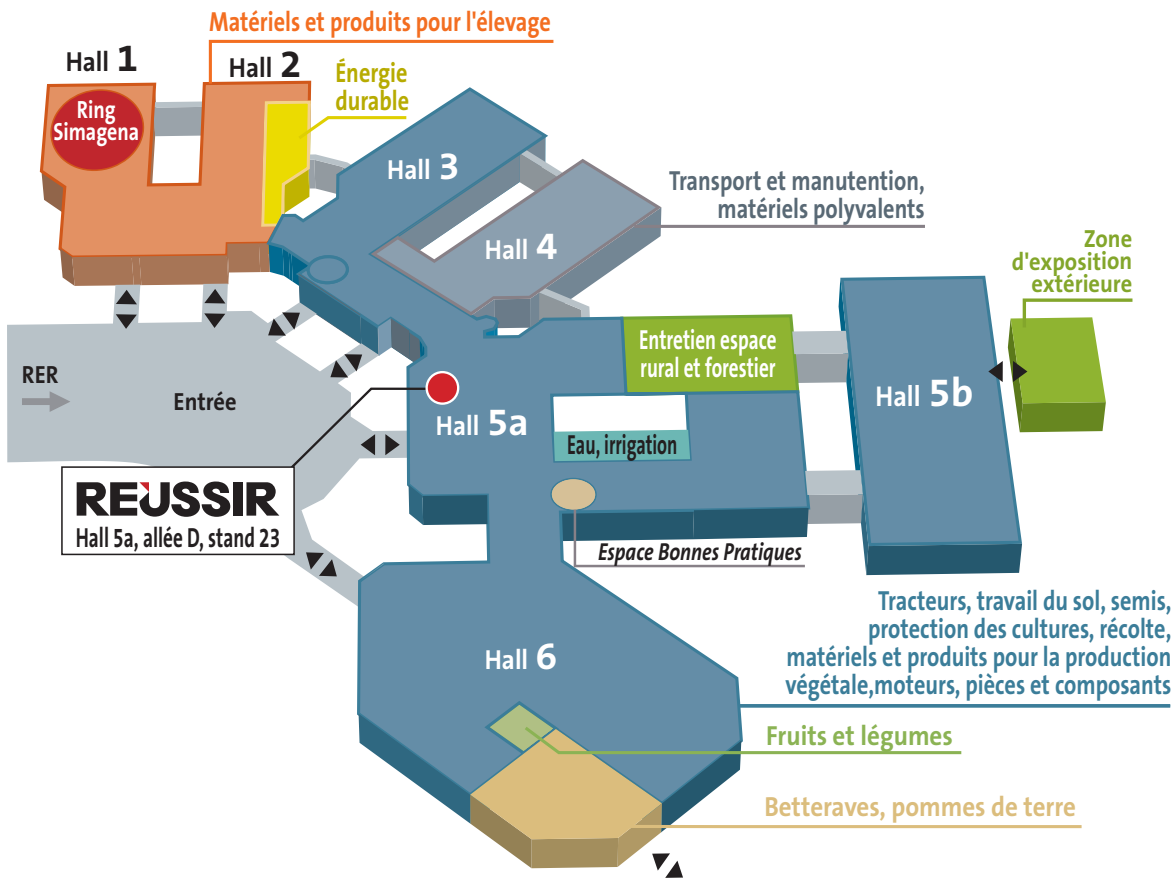
- «L'adaptation des matériels aux contraintes environnementales» par l'Afja, 14 h à 15 h 30, Agri Center Hall 4.

Jeudi 24 février

«Quelle stratégie d'équipement pour rester compétitifs ensemble demain ?» par FNCuma et APCA, 9 h 15 à 13 h 30, Agrora Sima Hall 3 (conférence payante).

Et pendant tout le salon…

Les ateliers thématiques de l'espace agriculture et énergie Hall 2 par Trame et l'Ademe.



Association des éleveurs de moutons charollais de Côte d'Or

Satisfaisante, la vente de béliers

Quatre-vingt sept des 112 béliers proposés à la vente annuelle de l'association ont trouvé preneur la semaine dernière à Arnay-le-Duc.



Le taux de vente est de 10% supérieur à celui des dernières années, les prix augmentent de 5%.

L'association des éleveurs de moutons charollais a organisé sa vingtième vente de béliers la semaine dernière à Arnay-le-Duc. Ce rendez-vous annuel du deuxième jeudi de février a connu un résultat tout à fait satisfaisant. Sur les 112 béliers proposés, 87 ont trouvé preneur, soit près de 78% des animaux. «*C'est une année satisfaisante*» se réjouissait Jean-Marie Guyot, le président de l'association, «*les dernières années, entre 65 et 70 animaux étaient vendus, pour une centaine de béliers proposés*».

L'optimisme était là

En ce qui concerne les prix, une légère augmentation, de l'ordre de 5%, a été constatée lors cette vente, pour arriver à un prix moyen de 445€ (mises à prix à 400 euros et meilleure vente à 700 euros). Pour Jean-Marie Guyot, l'année 2010 a été «*un peu plus optimiste pour les moutons*» et les cours d'agneaux de boucherie se sont maintenus à «*des niveaux à peu près corrects*», ce qui a sans doute contribué à la bonne tenue de la manifestation. «*La clé de ce succès découle également d'une grande implication de la filière ovine côte d'orienne dans le domaine de la génétique*» ajoute Jean-Marc Bidoire, technicien ovin.

Nombreux départements présents

Les organisateurs de la vente ont constaté la présence de nombreux acheteurs de l'Est de la France, avec une présence de plus en plus importante de particuliers au détriment des groupements d'éleveurs. «*Notre vente commence à être bien connue, les éleveurs à qui nous envoyons des annonces répondent présent*» souligne Jean-Marie Guyot. En terme de communication, le «*bouche-à-oreille*» et le site internet de l'association fonctionnent très bien.

Le site (association-mouton-charollais.com) a même enregistré plus de 4 000 visites au mois de janvier et tourne régulièrement à plus de 2 000 connexions mensuelles.

AURÉLIEN GENEST

En bref

Le sanglier classé «*nuisible*» en Côte d'Or

Un arrêté préfectoral en date du 10 février vient de classer le sanglier comme espèce nuisible sur l'ensemble du département de la Côte d'Or.

Ce classement intervient en raison de l'augmentation importante des populations de sangliers et des dégâts aux cultures et aux productions agricoles.

A l'issue de la saison de chasse, on pourra ainsi compléter les prélèvements effectués lors des actions de chasse, dans les secteurs où la présence des sangliers occasionne encore des nuisances importantes.

La DDT de Côte d'Or rappelle cependant que la destruction du sanglier est soumise à autorisation du 1er au 31 mars 2011 inclus.

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Station d'épuration des effluents domestiques, agricoles et vinicoles par filtres plantés de roseaux
TRAITEMENT AGRICOLES PAR FILTRES PLANTES DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75



Ventes réussies pour Cyril Blin de Montagny-lès-Beaune (6 animaux sur 9) et Guy Tarteret de Chemin d'Aisey (12 sur 14).

CERTIFICATION DES CONCESSIONS CASE IH
LA DAFP RÉCOMPENSÉE POUR SA QUALITÉ DE SERVICES



La DAFP figure parmi les premières concessions à être certifiée Red Excellence 2010 par Case IH. Cette certification, nouvellement mise en place par le constructeur, vise à récompenser et encourager les concessions pour la qualité de service apportée aux clients tant au niveau commercial que SAV. La connaissance des produits Case IH et les formations en ligne suivies par les vendeurs et les techniciens, l'identification des bâtiments, véhicules et techniciens sont prises en compte pour cette certification. Le suivi clientèle (fichier, réactivité, résolutions des problèmes techniques…) et les remontées de terrain sont aussi analysées.

C'est donc un réel travail d'équipe que Case IH récompense par cette certification, une grande satisfaction pour Stéphane Bonfilllou, le jeune PDG de la DAFP et ses 24 collaborateurs. A l'avenir, ce sont tous les services de l'entreprise qui feront l'objet de la certification Case IH.

À noter qu'à la veille du SIMA, Case IH a reçu deux médailles : l'Or pour le système de contrôle V2V (vehicle to vehicle) qui permet à un chauffeur de moissonneuse-batteuse de contrôler la vitesse d'avancement et la trajectoire de l'ensemble tracteur-remorque et l'Argent pour la prise de force à variation continue.

DAFP Toucy 03 86 44 00 77
Et son agent : Ets Jérusalem Ancy-le-Franc 03 86 75 11 14

Publi-reportage

Lycée la Brosse

Sur la route de «*Champs et Lycées*»

Ce sera cette année la troisième fois que le lycée la Brosse d'Auxerre Venoy participe au concours «*Champs et lycées*».

Ouvert à tous les lycées agricoles publics et privés, le concours «*Champs et Lycées*» a pour objectif de mettre en lice des étudiants autour des pratiques de l'agriculture durable. Il vise à promouvoir une agriculture performante et respectueuse de l'environnement auprès des jeunes, des professionnels de l'agriculture et du grand public.
Trois thématiques au choix pour concourir : filière, environnement et performance. C'est ce dernier thème qui a été retenu par les élèves BTS Section Végétale du lycée la Brosse. Dans la ligne de la démarche globale initiée sur l'exploitation du lycée pour des cultures avec moins d'intrants, les élèves, sous l'égide de leur professeur référent, Hervé Chameroy, se sont intéressés à des expériences de techniques d'implantation. Pour l'occasion, Alexandra Cherifi, responsable de l'exploitation, leur a octroyé une parcelle de trois ha pour réaliser leurs essais. De type Plateaux de Bourgogne, à potentiel limité, la surface a été divisée pour y installer trois implantations différentes de blé Prémio, pour une densité de semis identique à 350 grains/m^2, réalisés le 20 octobre dernier. Première implantation en labours classiques, sur une profondeur de 33cm, semée avec un combiné rotatif associé à un semoir technique encore largement utilisé dans le secteur. La seconde, semée avec un épandeur centrifuge double disques 24m et enterré à l'aide d'un passage de herse lourde. La dernière en semis directs, avec l'aide d'un agriculteur voisin. L'étude menée par les BTS dans le cadre du concours porte non seulement sur les différentes techniques du travail du sol, mais également sur un comparatif économique des charges liées au matériel, à la consommation de fuel, au temps de main d'œuvre etc. Des comptages réguliers permettant de suivre l'état des cultures.
Au final, une expérience de pédagogie appliquée et formatrice qui, outre l'expérimentation sur le terrain, donne aux élèves la possibilité de réaliser un dossier et monter un diaporama, avant le passage devant un jury en novembre prochain. Pour l'heure, Clément, Nicolas et Jean-Xavier (dit Jeannot !) ont été mandatés par les autres élèves pour se rendre au Sima, mercredi 23 février (bâtiment 5, allée J, stand 051) pour présentation du projet et animer un jeu sur l'environnement. L'occasion pour les visiteurs de gagner des récompenses, avant de retrouver la classe toute entière, sur le terrain au lycée, lors de la journée Portes Ouvertes du dimanche 13 mars.
Feront-il mieux que leurs aînés qui, il y a deux ans, s'étaient classés dans les 10 finalistes ? Réponse dans quelques mois. Bonne chance à eux !

DOMINIQUE BERNERD



Réunis sur l'une des parcelles cultivées pour l'occasion, autour de leur professeur, Hervé Chameroy, les BTS productions végétales du lycée la Brosse.

Charançon de la tige du colza

À surveiller de près !

Le charançon de la tige du colza est un des principaux ravageurs du colza sur la région. Il peut être actif dés les premiers réchauffements (dès 9°). Il est donc indispensable d'être en alerte et de mettre en place les cuvettes jaunes pour capturer les premiers individus.

La lutte vise les adultes au cours de la montaison. Si la reprise de végétation est engagée, il faut intervenir contre les adultes dans les huit jours après les premières captures. C'est le temps que l'on considère nécessaire pour que les femelles soient aptes à pondre en conditions «*normales*».
En cas de captures très précoces, alors que le colza est encore au repos végétatif, il faut différer l'intervention pour se rapprocher du début d'élongation. **Le risque potentiel pour la plante débute donc dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 à C2)**. Attention toutefois à ce que les prévisions météo ne risquent pas de conduire à l'impossibilité de passer matériellement (fortes pluies attendues) alors que le stade sensible est atteint.



Une lutte justifiée par une forte nuisibilité

La nuisibilité du charançon de la tige du colza est élevée. L'adulte n'est pas directement nuisible, par contre l'introduction des œufs dans la tige provoque une réaction qui conduit à la déformation, voire à l'éclatement des tiges. La ponte désorganise les tissus, perturbe l'alimentation ultérieure des plantes, et occasionne de la verse et des avortements de boutons floraux. Les pertes de rendement sont aggravées en cas de stress hydrique au printemps ou d'attaques de méligèthes.
On a pu chiffrer sur une série d'essais, des pertes de trois à sept quintaux en cas d'attaque mal contrôlée. D'un point de vue économique, le coût de la protection demeure donc très faible par rapport au manque à gagner engendrés par les pertes de rendement.
La protection ne sera efficace que si la date de traitement est en phase avec l'envahissement des cultures par les insectes.



Le charançon de la tige du colza peut être actif dès les premiers réchauffements.

Le vol intervient dès que la température de l'air dépasse 9° mais il ne se généralise que pour des températures supérieures à 12-13°. Si les températures redeviennent défavorables, les charançons retournent s'abriter dans le sol mais restent actifs si la température est supérieure à 6°. Très difficiles à voir dans la végétation, les pièges jaunes permettent de détecter leur arrivée en culture.

Attention toutefois à ne **pas confondre** le charançon de la tige du colza avec le charançon de la tige du chou. Seul le charançon de la tige du colza est fortement nuisible en raison des déformations occasionnées par le dépôt de ses œufs dans les tiges. Les deux espèces arrivent quasiment ensemble dans les pièges.



Le charançon de la tige du colza est plus grand et a l'extrémité des pattes noires.



Le charançon de la tige du chou a les extrémités des pattes rousses et une tâche blanchâtre dorsale entre le thorax et l'abdomen.

Être prévenu de l'arrivée des charançons grâce à Internet et au Bulletin de Santé du végétal proPlant Expert est un outil de mise en alerte sur les insectes du colza. Cet outil, accessible gratuitement sur le site **www.cetiom.fr**, permet de prévoir les arrivées d'insectes de printemps sur le colza au jour le jour.

Toutefois la cuvette jaune reste indispensable pour confirmer la présence des charançons de la tige dans vos parcelles.
Le **Bulletin de Santé du Végétal** contient chaque semaine la description de la situation phytosanitaire, l'analyse de risque, le résumé de la situation épidémiologique et les seuils de risque. Il est établi régionalement grâce aux observations hebdomadaires réalisées par les organismes économiques, Chambres d'agriculture, Fredon, SRAL et Instituts techniques.

Vous le trouverez sur le site de la Chambre Régionale d'agriculture de Bourgogne
http://www.bourgogne.chambagri.fr.

UN MOYEN MODERNE ET RAPIDE POUR TRANSMETTRE VOTRE PETITE ANNONCE*
Terres de Bourgogne
pa@terres-de-bourgogne.net
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE MARTINE AU 03 80 78 90 40
*Paiement par carte bancaire

▶ Zoom sur...

Détecter l'arrivée des charançons dans vos parcelles avec la cuvette jaune*

Le charançon de la tige est capturé facilement dans la cuvette jaune durant les mois de février et mars (cuvette «*posée*» sur la végétation). A cette époque il peut être confondu avec un cousin : le charançon de la tige du chou. Pour le reconnaître retenir que le charançon de la tige le plus nuisible (celui de la tige du colza) possède le bout des pattes noires alors que son cousin a les pattes rousses.
(* remplir la cuvette avec de l'eau additionnée de liquide vaisselle)

▶ Les formations

FDSEA 21

«Rémunérer autrement» : le **25 février** à Beaune, «Préparer sa retraite dès maintenant» : le **10 mars** à Dijon, «J'ai un projet vente directe»: le **17 mars** à Dijon, «Découvrir Oscar» : le **22 février ou le 10 mars** (lieu à préciser), «De la détection à l'indemnisation des dégâts de gibier» : le **24 février** (lieu à déterminer). Jeunes agriculteurs : rendez-vous ce soir à Puits Tous les jeunes agriculteurs des cantons de Laignes, Châtillon et Montigny sont invités à se rendre ce vendredi 18 février à Puits. Une réunion visant à constituer officiellement une nouvelle équipe puis à élire un bureau JA sera à l'ordre du jour. Le rendez-vous est fixé à 20h30 à la salle des fêtes.

58 : Sécuriser ses prix de vente

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle formation thématique en grandes cultures, qui vous propose d'appréhender de manière opérationnelle l'utilisation des marchés à terme et de mieux comprendre les nouveaux contrats de vos organismes stockeurs. Elle aura lieu, le mardi **22 février,** à Nevers ou Cosne s/Loire (à la Chambre d'agriculture) : Sandrine Delannoy au 03 86 93 40 62.

58 : «*Gérer son temps*» et «*reconnaître les mauvaises herbes*»

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise prochainement deux nouvelles sessions de formation, l'une sur «gérer son temps», la seconde sur «la reconnaissance des mauvaises herbes et des maladies en cultures». La première aura lieu les **18 et 23 février** puis le **25 mars**. Contact: Bénédicte Bracq au 03 96 93 04 01 ou Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32. La seconde formation se déroulera le 1er **mars** et le **17 mai**. Le lieu reste à déterminer (secteur nord-ouest de la Nièvre). Contact : Emmanuel Bonnin au 06 08 62 85 30 ou Michaël Geloen au 06 72 20 37 08.

89 : Partir du bon pied en élevage allaitant

La Chambre d'agriculture de l'Yonne propose une formation d'une journée, le jeudi **24 mars**, dans l'Avallonnais. Au programme, le matin : l'intérêt du parage en élevage allaitant, connaître les problèmes de boiterie et les détecter, les outils et les méthodes de parage. L'après-midi, démonstrations en élevage. Renseignements et inscriptions : Catherine Bonin au 03 86 34 23 41 ou par Email : c.bonin@yonne.chambagri.fr

89 : Créer et mettre à jour son site web

Le CFPPA d'Auxerre la Brosse propose une formation de cinq jours pour créer et mettre à jour son site web les lundis **7, 14 et 21 mars, jeudi 31 mars et lundi 4 avril**. Au programme : savoir mettre en pratique une méthode pour réaliser un site web. Etapes : projet, phase d'écriture, retouche d'images, mise en ligne et référencement. Renseignements et inscriptions : Gilles Berdal ou Corinne Landrier (Pôle informatique), au 03 86 94 60 20 - Fax 03 86 94 60 21 - Email : gilles.berdal@educagri.fr

Chambre d'agriculture de Côte d'Or

Élevage Évaluer les performances technico-économiques de son troupeau pour les améliorer

Venez évaluer les performances technico-économiques de votre troupeau ! A partir d'un bilan sur le contexte de la production bovine, l'impact de la réforme de la PAC et la consommation, positionnez votre élevage grâce à l'outil «*mon troupeau*» et envisagez différentes possibilités d'adaptation de votre élevage : engraisser ses mâles ? vendre en maigre ? finir ses femelles ? augmenter son nombre de vaches ?

Contenu :
- Evaluer les résultats de son cheptel à partir du document «*mon troupeau*» et les comparer aux références et aux résultats d'un groupe d'éleveurs ayant les mêmes caractéristiques
- Connaître les principaux repères techniques et économiques des systèmes bovins viande
- Analyser l'évolution du marché de la viande bovine
- Comprendre les enjeux de la PAC et des contraintes réglementaires sur les systèmes allaitants
- Elaborer des projets d'amélioration du système.

En pratique :
Durée : deux demi-journées (14h - 17h30)
Dates de réalisation : 17 et 24 mars
Lieu : Pôle Agricole de Pouilly-en-Auxois
Intervenant :
J-M Gros - CA21 - Tarif : 20€
Inscription :
J-M Gros - CA21 - 03 80 90 89 09.
Public concerné :
Eleveurs de vaches allaitantes du département de Côte d'Or.

Élevage Réfléchir à l'intérêt des protéagineux pour son élevage : pour avoir un système fourrager plus autonome et plus économe

Baisse des revenus et envolée des prix des céréales, le contexte actuel de l'élevage incite à réfléchir à son système d'alimentation. Acquérir d'avantage d'autonomie en produisant soi-même sa complémentation azotée peut sembler être une piste pour réduire les coûts alimentaires. Les protéagineux (pois, féverole…) peuvent remplacer les concentrés azotés du commerce. Ils se caractérisent par des valeurs azotés intermédiaires à celles des céréales et du tourteau de soja. Leurs valeurs énergétiques sont en revanche plus proches de celles des céréales. Mais avant d'introduire des protéagineux dans ses cultures, il semble important de se poser les bonnes questions. Quelles conduites culturales faut-il adopter ? Des changements sont-ils à prévoir pour ma ration? Quel est réellement l'intérêt économique de cultiver des protéagineux sur mon exploitation ?

Contenu :
- Connaître les utilisations possibles des protéagineux dans les rations
- Maîtriser l'itinéraire technique des cultures de protéagineux en ayant connaissance de leurs avantages et contraintes agronomiques
- Evaluer l'intérêt économique de ces cultures pour gagner en autonomie alimentaire.»

En pratique :
Durée : un jour
Période de réalisation : début mars
Lieu : à définir selon les participants
Intervenant : J-M Bidoire - SDEO 21, J-M Gros - CA 21 et un technicien spécialisé en productions végétales
Tarif : 20€
Inscription : Elise Pillant - CA21 - 03 80 90 89 09
Public concerné :
Eleveurs bovins et ovins allaitant de Côte d'Or.

Gestion d'entreprise Dégâts de gibier : de la détection à l'indemnisation

Objectifs généraux :
S'approprier les procédures d'indemnisation des dégâts de gibier sur cultures et prairies et acquérir des outils d'expertise
Contenu :
- Maîtriser les démarches de la procédure amiable : étapes, pièces à fournir, délais
- Examiner la procédure judiciaire : démarches et accompagnement
- Acquérir des notions d'expertise : reconnaissance, origine, techniques d'estimation, mise en situation.

En pratique : Durée : 1 jour (9h30 - 17h30) Période de réalisation : 24/02/2011
Lieu :à définir (nécessité de parcelles témoins)
Intervenant : C Mignard - Chambre d'agriculture et A Guilleminot - Expert Agricole
Tarif : 50€ (tarif public) ; 25€ (tarif adhérent carte Moisson FDSEA)
Inscription : S Gautier - FDSEA - 03 80 68 67 68»
Public concerné :
Agriculteurs de Côte d'Or

Semaine du pneu chez Jeandot

«*Il est prudent d'anticiper les prochains achats*»



Quatre jours : deux à Joigny, deux à Tonnerre, quatre jours entièrement dédiés aux agriculteurs. C'est ce que proposaient Christophe Jeandot et Bruno Chauvière du 8 au 11 février dernier.
«*C'est un rendez-vous entre agriculteurs et manufacturiers, auquel je suis très attaché, sans doute mon côté « familial»* explique Christophe Jeandot. Les clients, habitués à ce rendez-vous annuel, viennent du Loiret, de l'Aube, de la Côte d'Or et bien entendu de l'Yonne, profiter de conditions commerciales négociées. La présence des manufacturiers en fait un lieu d'échanges entre les utilisateurs et les fabricants, une remontée de terrain en circuit court en quelque sorte. Au fil des années, C. Jeandot note une approche de plus en plus professionnelle des agriculteurs vis-à-vis des pneumatiques : meilleure connaissance des produits, plus d'exigence quant à la finalité du pneu (traction, route, roues étroites, tassement des sols…). La tendance actuelle est à l'augmentation des diamètres des roues motrices (2,15 à 2,35m), liée évidemment à la montée en puissance des tracteurs de 200cv et plus. Même si globalement, le marché national du pneu agraire est stationnaire, la forte demande des pays émergents crée une tension sur les stocks et les prix des produits. D'où l'analyse de C. Jeandot : «*Nous constatons un allongement des délais d'approvisionnement en roues motrices, trois mois actuellement sur certaines dimensions. D'autre part, les manufacturiers nous annoncent des fortes hausses de tarifs très prochainement, sans doute deux cette année. Les agriculteurs ont intérêt à anticiper leurs besoins, s'ils ne veulent pas connaître des problèmes pour effectuer leurs travaux*». A bon entendeur…

▶ SV PRO



Jean-Philippe FRERE, nouveau vendeur
A partir du 21 février, Jean-Philippe Frère rejoint l'équipe commerciale de SV PRO, sur le secteur du Tonnerrois. Il remplace Aurélien Chenu, passé expert MB, pulvés et AMS.
Agé de 31 ans, Jean-Philippe connaît bien son secteur puisqu'il y habite. Pour le joindre : 06 70 15 50 72.

UN MOYEN MODERNE ET RAPIDE POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE DANS Terres de Bourgogne
legales@terres-de-bourgogne.net
Devis établi plus rapidement...
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE PATRICIA AU 03 80 78 90 42

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 6,05 du 1er au 15 février pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	fév.-juin	269,00	T C
Saône-et-Loire	-	INC		
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11%	5 de fév.	272,00	T C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11%	5 de fév.	266,00	N C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2010

Sud-Est	normes semoulières	juil.-déc.	295,00 à 300,00	V

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	65-66kg/hl	5 de fév.	210,00	N C
Aube/Yonne	63-64kg/hl	fév.-juin	202,00	N C nature
Sud Est	66-68kg/hl	inc.		

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		5 de fév	220,00-223,00	N C
Saône et Loire		5 de fév	225,00	T C
Aube/Yonne		fév.-juin	230,00	T C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	50kg/hl	fév	200,00	T C	-
Saône et Loire		INC			
Yonne	50-51kg/hl	INC		C	

Céréales France (disponible ou rapproché) 11 FÉVRIER

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir : INC.; Blé meunier Départ Eure-et-Loir : 270,00; Blé standard Rendu Rouen fév-mars : 269,00; Orge de Mouture Rendu Rouen janv-mars : 210,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir (janv-mars): 210,00; Maïs FOB Rhin (janv-juin) :231,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire : 515,00; Pois Départ Eure-et-Loir: 260-262,00; Colza Rendu Rouen (dispo) : 497,00 ; Colza FOB Moselle (matif, fevr) :477,75.

Pailles et fourrages 15 FÉVRIER

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :80 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est
Balles de 20-25 kg à l'abri, **région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 75 à 80 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) :140 E/t. balles rondes : 110 E/t.
Nord-Est
Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) : inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif
1ère coupe :..... inc., balles rondes
1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 09 FÉVRIER

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 363
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2 700
Lactosérum : 1 050
Babeurre sans norme : 2 500
Huile de coprah raffinée : 1 980
Huile de palme raffinée : 1 160
Luzerne déshydratée 18% : NC
Pulpes de betterave Marne : NC
Sons Pellets : 179
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : NC
Moyenne pondérée 12 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.06 : 753

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 14 FÉVRIER

Ovins: 68	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux gras	80-125	1,90-2,84
Brebis	45-100	0,79-1,15

LES APPORTS TOUJOURS RESTREINTS PERMETTENT UNE COMMERCIALISATION RAPIDE DES AGNEAUX BIEN FINIS À DES TARIFS FERMES.
FORTE DEMANDE EN BREBIS À DES COURS EN HAUSSE.
PROCHAIN MARCHÉ : 28 FÉVRIER.

MOULINS ENGILBERT - 07 FÉVRIER
Amenés 371
AGNEAUX : L'offre est restreinte et de qualité hétérogène. Les besoins des acheteurs sont limités, faute de consommation. Les cours sont reconduits.
BREBIS : L'offre est également restreinte, mais ne couvre pas les besoins importants. Cette situation provoque une hausse sensible des tarifs.
BÉLIERS, CAPRINS : demande suivie et prix inchangés. **EFFECTIFS Agneaux**: 276- **Brebis**: 86 - **Béliers**: 08 - **Caprin**: 01 www.sicafome.fr
PROCHAIN MARCHÉ : 21 FÉVRIER (pesée 7h00).

	E	U	R	O
Brebis	-	1,00 à 1,23 (60 à 96€)	0,70 à 1,00 (50 à 64 €)	0,30 à 0,50 (20 à 28 €)
Béliers (89 à 101 €)	**Chèvres** (10 à 27€)	**Boucs** (20 à 30 €)		
Agneaux gras -38 kg (70 à 84 €)	-	-	2,05 à 2,35	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (87 à 120€)	-	2,35 à 2,80	2,20 à 2,35	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (94 à 120€)	-	2,35 à 2,51	2,00 à 2,35	-
Agneaux laitons - 38 kg (96 à 108€)	-	2,80 à 2,90	2,70 à 2,80	-
Agneaux laitons 38 à 44 kg (110 à 120€)	-	2,80 à 2,95	2,70 à 2,80	-
Agneaux laitons +44 kg (120 à 124€)	-	2,50 à 2,70	-	-

SANCOINS 26 JANVIER

Amenés 384, dont 240 agneaux, pas d'agneaux d'embouche, 132 brebis et 8 béliers.
Le commerce est plus calme en agneaux et les cours sont reconduits. Bonne demande en brebis, les tarifs sont maintenus.
A la pièce : Brebis suitées inc. Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 60,00-85,00-75,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,70-6,10-5,95 (=); R 5,40-5,80-5,60 (=); 19-22 kg U 5,35-5,70-5,65 (=); R 5,00-5,45-5,25 (=); plus de 22 kg U 4,95-5,40-5,20 (=); R 4,80-5,25-5,10 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,05-2,35-2,20 (=); R 1,65-1,80-1,70 (=); O 1,20-1,35-1,30 (=).

Veaux d'élevage - 09 FÉVRIER

Amenés 20.
Les apports sont toujours faibles et les cours sont difficilement reconduits
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 210,00-290,00-255,00 (=); lourds 305,00-380,00-340,00 (=); conformation supérieure 390,00-455,00-415,00 (-5,00); Charolaises femelles légères 195,00-250,00-225,00 (=); lourdes 255,00-340,00-310,00 (=); conformation supérieure 345,00-405,00-380,00 (-5,00); Croisés Charolais Normands mâles légers 210,00-285,00-245,00 (=); lourds 290,00-360,00-330,00 (=); conformation supérieure 370,00-430,00-400,00 (-5,00); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 195,00-250,00-225,00 (=); lourdes 255,00-325,00-305,00 (=); conformation supérieure 335,00-390,00-365,00 (-5,00); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON - PLERIN - 10 FÉVRIER

Présentés : 55 302.
Vendus au classement de 1,238 à 1,255 E. soit une cotation
Base 56 T.M.P..... 1,246 E (+0,038).
Base 56 TMP + charte qualité T : 1,266 E.

330 coches vendues à 0,965 (+0,030)
départ élevage0,965 à 0,995
regroupées de0,965 à 0,966

INDICE PORCELET
Du 07 au 11 février : Prix à 25 kg: 1,776 - Prix kg sup.: 0,65 - Porcelet 8 kg: 30,121
Du 31 janvier au 04 février: Prix à 25 kg: 1,730 - Prix kg sup.: 0,65 - Porcelet 8 kg: 29,296

Sancoins -
Le 09 FÉVRIER.

Amenés : non communiqués.
Tendance haussière.
Au kg net : Porcs charcutiers 1,04-1,43. Coches de réforme 0,55-0,79.

Viande bovine

Bovins de boucherie

71 - Saint-Christophe-en-Brionnais - 09 FÉVRIER

Amenés 643 broutards et 127 bovins maigres.
En broutards, légère hausse pour les broutards de 300-350 kg. Maintien des tarifs pour les plus lourds. Prix inchangés en femelles légères et hausse des prix pour les bêtes de 18 mois. Cours toujours trop bas en général. En bovins maigres, apports de très bonne qualité ce qui a engendré des cours en hausse et une vente quasi totale.
A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg 420,00-600,00; 200-250 kg 570,00-710,00; 250-300 kg 610,00-860,00; 300-350 kg 670,00-800,00; 350-400 kg 780,00-965,00; 400-450 kg 880,00-970,00; 450-500 kg 870,00-1040,00; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg 340,00-610,00; 220-300 kg 410,00-660,00; plus de 300 kg 550,00-790,00. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg inc.; 400-450 kg 860,00-1150,00; 450-500 kg U 1000,00-1480,00; 500-600 kg inc.; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 550,00-860,00; 400-450 kg 12-24 mois 740,00-810,00; plus de 450 kg 12-24 mois 780,00-1030,00; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 910,00-2200,00-1055,00. Vaches moins de 5 ans 620,00-1450,00-1025,00; 5-10 ans 790,00-1670,00-1076,00; plus de 10 ans 660,00-1430,00-1048,00; suitées 1180,00-1700,00-1441,00. Châtrons inc. Taureaux 1010,00-1610,00-1095,00.
Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U 3,00-3,20; R 2,86-3,00; 200-250 kg U 2,60-2,97; R 2,32-2,60; 250-300 kg U 2,64-3,07; R 2,20-2,64; 300-350 kg U 2,42-2,56; R 2,15-2,42; 350-400 kg U 2,30-2,49; R 2,10-2,30; 400-450 kg U 2,26-2,35; R 2,05-2,26; 450-500 kg U 2,08-2,15; R 1,90-2,08; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U 2,40-2,88; R 2,10-2,40; 220-300 kg U 2,21-2,42; R 2,07-2,21; plus de 300 kg U 2,10-2,22; R 1,98-2,10. Taurillons moins de 300 kg U inc.; R inc.; 300-400 kg U inc.; R inc.; 400-450 kg U 2,32-2,58; R 2,02-2,32; 450-500 kg U 2,25-2,50; R 2,13-2,25; 500-600 kg U inc.; R inc.; plus de 600 kg U inc.; R inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U 1,80-1,88; R 1,69-1,80; plus de 450 kg 12-24 mois U 1,89-2,13; R 1,68-1,89; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,56-2,14; R inc. Vaches moins de 5 ans U 1,42-2,09; R inc.; 5-10 ans U 1,32-2,12; R inc.; plus de 10 ans U 1,27-1,92; R inc.; suitées U inc. Châtrons U inc. Taureaux U 1,43-1,57.
Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 2,40-2,54; R 1,70-2,04.

Sicagemac - marché du 14 FÉVRIER

CORBIGNY

Bovins : 352	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (245-300 kg)	610-780	2,46-2,70
Broutards (360-400 kg)	770-890	2,10-2,43
Broutards (405-540 kg)	850-1070	1,982,22
Laitonnes (250-310 kg)	500-680	1,95-2,19
Laitonnes (330-390 kg)	650-710	1,83-2,06
Génisses 16-24mois (380-490 kg)	750-830	1,70-1,97
Génisses 24-36mois (545-740 kg)	1000-1220	1,57-1,83
Taureaux (780-1130 kg)	1120-1510	1,34-1,44
Vaches légères	820-950	-
Vaches entre deux	960-1080	
Vaches lourdes	1090-1620	

LES TENDANCES

En **BROUTARDS** la demande reste orientée sur les sujets légers (-360kg) accompagnée d'une progression des tarifs. Stabilité des cours en lourds qui demeurent toujours trop bas. Pas de changement en **LAITONNES** légères, meilleure demande en lourdes. Cours facilement reconduit en **TAUREAUX.** Apports plus important et de bonne qualité en **VACHES** entraînant une vente totale à des cours fermes.

Bovins gras : 13
Vaches de viande : 3,14 à 3,20E/Kg de viande - Présentation de bonne qualité en bêtes grasses entraînant une vente totale à des cours fermes.

PROCHAIN MARCHÉ : 21 FÉVRIER

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 07 AU 13 FÉVRIER. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploiatation.

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.		inc.	
			U	inc.		inc.	
			R	inc.		inc.	
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,38	=	2,39	0,01
			R	2,29	-0,01	2,29	=
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,29	-0,01	2,29	=
			R	2,22	-0,01	2,22	=
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,22	-0,01	2,30	-0,02
			R	2,15	-0,01	2,13	-0,02
	12/18 mois	450	E	inc.		inc.	
			U	2,10	-0,03	2,10	=
			R	2,05	-0,04	2,05	=
		500	E	inc.		inc.	
			U	2,03	-0,03	2,00	-0,03
			R	2,00	-0,02	1,96	-0,04
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.		inc.	
			U	2,06	-0,02	2,06	=
			R	2,00	-0,02	2,00	=
	12/18 mois	400	E	inc.		inc.	
			U	1,94	-0,01	1,94	=
			R	1,92	=	1,92	=

▶ Des professionnels à votre service



SARL DBF **Boudot Forage** Réduisez votre facture d'eau !
FORAGE D'EAU ET GÉOTHERMIE Recherche d'eau sourcier
Renseignement - Études - Devis gratuits
Agriculteurs - Éleveurs - Particuliers - Entreprises ➔ Nombreuses références
Agréé Qualiforage *Eau & sonde*
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 76 20 34
Fax 02 48 76 29 42 - Mail : yves.boudot@wanadoo.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 15 FÉVRIER

LES TENDANCES

BOVINS : 1 620

Broutards : L'ambiance commerciale reste prudente : les engraisseurs se plaignent d'être pris en étau entre les hausses de prix de l'alimentation et la morosité qui règne dans les débouchés du gras. La vente est toutefois quasi-totale. Si les cours sont maintenus en sujets jusqu'à 370kg, les éleveurs doivent faire quelques concessions tarifaires notamment en sujets de qualité intermédiaire de 400 à 500kg. **Laitonnes :** L'offre est abondante mais les cours sont très fermes et les transactions sont totales et rapides. **Taureaux :** Cours en légère hausse. **Vaches :** Les acheteurs sont nombreux et les tarifs poursuivent leur progression, l'offre ne couvre plus les besoins. **94% de vendus. Apports corrects**

EFFECTIFS

Bovins gras: 10 • Broutards: 808 • Génisses + 2 ans: 34 • Génisses - 2 ans: 68 • Laitonnes: 408 • Taureaux: 15 • Taurillons: 42 • Vaches : 200 • Vaches suitées : 08 • Culards: 13 • Divers: 09

	E	U	R	O
Broutards 200 à 250kg (550 à 670 €)	-	2,70 à 3,05		-
Broutards 250 à 300kg (730 à 800 €)	-	2,68 à 2,84	-	-
Broutards 300 à 350kg (680 à 860 €)	-	2,40 à 2,64	2,24 à 2,40	-
Broutards 350 à 400kg (810 à 900€)	-	2,25 à 2,42	2,14 à 2,25	-
Broutards 400 à 450kg (870à1000 €)	-	2,17 à 2,37	2,10 à 2,17	-
Broutards 450 à 500kg (920 à 1090€)	-	2,14 à 2,25	2,00 à 2,14	-
Broutards 500 à 610kg (1020 à 1300 €)	-	2,05 à 2,12	1,95 à 2,05	-
Laitonnes -220kg (420 à 500€)	-	2,30 à 2,50	2,10 à 2,30	-
Laitonnes 220kg à 300 kg (500à 740€)	-	2,15 à 2,48	1,95 à 2,15	-
Laitonnes +300kg (600 à 910€)	-	1,96 à 2,30	1,90 à 2,03	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (790 à 910 €)	-	1,96 à 2,10	1,85 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois + 450kg (820 à 1140 €)	-	1,90 à 2,10	1,70 à1,90	-
Génisses 24/36 mois (890 à 1650 €)	2,15 à 2,85	1,75 à 2,05	1,60 à 1,75	-
Vaches suitées mâles/femelles (1480 à 1560 €)/Veaux mâles/femelles (240 à 470 €)				
Vaches -5 ans	-	1,70 à 2,00(940 à 1540€)	1,52 à 1,70 (710 à 1050€)	
Vaches 5 à 10 ans-	2,00 à 2,17 (1500à 1680 €)	1,60 à 1,93 (970 à 1600)	1,40 à 1,60 (690 à 1130€)	-
Vaches +10 ans	-	1,50 à 1,75 (980 à 1390)	1,30 à 1,50 (800 à 1190)	1,05 à 1,30 (550 à 840€)
Taureaux (920 à 1730€)	-	1,45 à 1,60	1,30 à 1,45	

Génisses 2 ans culardes : 550 à 590Kg : 1 860 à 2 220E (3,38 à 3,76) - Génisses 2 ans formées 426 à 572Kg : 1 280 à 1 690E (2,46 à 3,78) - Broutards culards 368 à 381Kg : 1 030 à 1 070E (2,80 à 3,23)

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

Du 07 AU 12 FÉVRIER. Prix indiqués en euro/kg.

		Cotation	Écart
Bœufs	E	inc.	
	U	3,50	+0,05
	R	3,25	+0,05
	O	2,82	+0,04
Génisses	E	INC	
	U	3,92	+0,02
	R	3,34	+0,02
	O	inc.	
Vaches	E	inc.	
	U	3,50	=
	R	3,18	+0,02
	O	2,71	+0,04
	P	2,43	+0,02
Taureaux	E	inc.	
	U	2,53	+0,06
	R	2,45	+0,03
	O	2,40	+0,02
Jeunes Bovins	E	inc.	
	U	3,64	+0,01
	R	3,41	+0,01
	O	3,13	+0,03

Analyse du marché des Grandes Cultures

Détente mais les marchés restent soutenus sur le fond
Indicateur de prix : blé tendre

Les prix ont assez peu évolué, ou sinon en léger retrait, cette semaine. La situation de l'offre mondiale demeure toutefois sous tension, avec des craintes pour les récoltes céréalières à venir, et une demande qui ne faiblit pas. La détente est plus franche pour les oléagineux pour lesquels les fondamentaux semblent moins haussiers.

Blé tendre : blé français peu compétitif

Les prix du blé tendre français ont évolué en léger retrait par rapport à la semaine dernière. La possibilité de suppression des taxes à l'importation pour les blés de basses et moyennes qualités a pu jouer un rôle dans cette détente. On notera aussi le faible niveau des exportations européennes la semaine passée avec moins de 130 000t octroyées en certificats à l'export par Bruxelles. La France peine à se faire une place sur la scène internationale actuellement, les nombreux achats profitant surtout aux productions nord-américaines et australiennes plus compétitives. Sur le marché intérieur hexagonal, la meunerie passe quelques transactions en qualité tandis que la nutrition animale se tourne davantage vers les productions anglaises, allemandes et d'importations. Les fondamentaux demeurent toutefois propices à la fermeté des prix avec des conditions climatiques très froides aux Etats Unis et une sécheresse importante en Chine qui pourrait affecter 42% des surfaces plantées en blé selon les autorités du pays.

Blé dur : cours reconduits

Malgré la présence d'acheteurs qui génèrent des affaires sur le portuaire, le marché du blé dur manque d'activité, avec des vendeurs peu présents. On notera que FranceAgriMer a revu à la baisse le stock de report à 99 000t contre 208 000t estimées précédemment. Ce recul est dû à une réévaluation des exportations vers les pays tiers de 100 000t.

Orges fourragères : délaissées

Le marché de l'orge fourragère est de nouveau délaissé. Bruxelles a de nouveau mis en vente des volumes issus de l'intervention, contribuant ainsi à réduire l'intérêt pour ce marché. Des échanges sont toutefois réalisés par les industriels de la nutrition animale, mais les volumes sont moins conséquents que les semaines précédentes.

Orges de brasserie : réveil

Des transactions ont réanimé le marché des orges de brasserie notamment en productions de printemps sur la récolte 2011. La campagne 2012/2013 suscite également de l'intérêt. Les orges d'hiver en revanche ne sont pas recherchées pour l'instant.

Maïs : ferme

Les cours du maïs ont reculé sur la semaine mais a tendance est à la fermeté. Le département américain de l'Agriculture a à la baisse le stock final (-4,5Mt à 122,5Mt) et la production mondiale de maïs (-1,75Mt à 814,25Mt), dont -1,5 Mt à 22Mt en Argentine et -0,5 Mt à 24Mt au Mexique.

Colza : baisse

Alors que les disponibilités sont toujours réduites à l'échelle européenne, le marché du colza français a affiché des cours en baisse. L'arrivée éventuelle de volumes australiens a pu soulager le marché. De plus, le soja pâti des bonnes prévisions de récolte brésilienne et d'un prix du pétrole en baisse actuellement.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE

Décisions bruxelloises du 11 février :
Tirage hebdomadaire des certificats à l'exportation (tonnes) en 2010/2011 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 62.460 (128.690); Orge: 17.847 (69.954) ; Maïs: 1.406 (10.042) - Tirage hebdomadaire des certificats à l'importation (tonnes) en 2010/2011 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 0 (50.033); Orge: 0 (0) ; Maïs: 424 (167.870).

▶ A noter

Tous vos rendez-vous professionnels

AgriBourgogne.fr

Matériel

Tracteur

21 - Agriculteur Allemand RECHERCHE tracteurs à partir de 50 cv., MB Class, Deutz/Fahr (réf. 070C)
✆ **00 49 56 03 73 22**

23 - Vds tracteur John Deere 5620, 1790 h, année 2006
✆ **05 55 65 10 46**

26 - Vds RB140 2004 750H 14 9 28 260 80 20 2DE 1SE siège pneu frein hyrdo
✆ **06 08 84 24 08**

26 - Vds Massey Fergusson 374F Verger 4 RM 3500H BE
✆ **06 80 42 35 29**

26 - Vds JD 6300 An93 8200H Clim inv hydro pneu av neuf + Chargeur Q950 An2004 Bon Etat
✆ **06 07 84 75 61**

38 - Vds tracteur 2030 John Deere, faucheuse Kuhn cinq assiettes combiné 3 m vibro, semoir D9 Amazone.
✆ **04 74 59 60 47 - 06 87 39 10 69**

38 - Vds trac. Valmet 8100 et 6800, 120 cv, 4 rm, cabine clim. TBE 18500 et 20000 E.
✆ **06 82 22 07 98**

42 - Cse cess. vds Ares 610, R2, an. 11-2001, 3 900 h., clim., quadrisift, bon état, prix à débattre
✆ **04.77.97.92.92**

69 - Cherche Presse Claas John Deere Fahr Rivierre Casalis New Holland Welger et autres moyenne densité et à balles rondes 120x120
✆ **06 84 61 38 25**

69 - Vds chenillard Same 2600 H. largeur HT 088 m. 6 UTS inv. tracteur parfait état.
✆ **04 74 71 30 53 ou 06 03 53 48 03**

71 - Vds Steyr 8150, 130 CV, an. 87, bon état, 7.500 H, 10.000 E H.T. ; Steyr 8100, 85 CV, an. 83, 8.000 H, 5.000 E H.T., 4 RM.
✆ **03 85 76 26 10**

71 - Cse retraite vds tracteur Valtra 6750, année 2004, pneus neufs, chargeur Mailleux 100, godet multifonctions, 5.200 H.
✆ **06 23 86 59 39**

Travail sol

21 - VENDS charrue reversible 4 fers Grégoire-Besson sécurité hydro., ann. 2001, BE, 5 500 € (réf. 0608)
✆ **06 23 12 05 53**

21 - VENDS déchaumeur Lemken Smaragd 3 m., 7 dents, rouleau AR barres, TBE, 3 200 € HT. (réf. 060E)
✆ **06 22 97 30 19**

38 - Vds cover crop Gard 28 disques en v. bon état.
✆ **04 74 88 05 85**

71 - Vds chisel Razol 5 m repliable, 2 jeux de dents et rouleaux TBE, 5.500 E. Vds cuve à eau 10.000 L, 4 roues, éclairage freinage TBE, 2.500 E.
✆ **06 17 91 33 32**

89 - VENDS semoir Accord 4.80 m., BE, H. arr. microgran, roul. et arbre neuf, 2 500 € à débattre. (réf. 060A)
✆ **06 61 28 66 01 03 86 33 60 51 HR**

89 - VENDS semoir Roger XP 8 m. RH, trémie jalonnage, boît. turb. refait neuf, TBE, 4 500 €, - Konskilde 5.80 m., 800 €, BE. (réf. 0706)
✆ **03 86 82 63 29**

89 - VENDS brabant 3 socs + chisel pour tracteur 75 CH (réf. 0717)
✆ **06 71 17 67 30**

Récolte

01 - A voir MB 2258, 5 m 50, tbe, ttes options 4X4, 2400 heures, tarif light, cueilleur 5 r.
✆ **06 12 27 97 48**

07 - Vds presse à balle ronde Supertino SPR1200 2008 très bon état liage filet
✆ **06 73 90 96 21**

21 - CHERCHE mois. batteuse Claas, Consul, Mercator, Dominator 85 et Claas New Holland, John Derre, MF, Fahr, JHC, Case avec coupe 2.70 m., 4.20 m., année fab. 1970, 1990. (réf. 050B)
✆ **06 24 48 24 53**

21 - VENDS Mois. batt. NH TX66, SL, très bon état, 6,10 m. + rallonge colza Perrard 2 554 H batteurs, pneus 800.65.32, 68 000 € (réf. 060F)
✆ **03 80 58 10 90 - 06 74 97 83 99**

21 - CHERCHE presse MD Claas Markant 40, 41, 50, 51, 52, 55, 60, 65, Constant Dominant John Deere 330, 332, 396, 342, 346, 349, 359, 456, 459, Rivière, Casalis, Fahr, Welger, New-Holland (réf. 070B)
✆ **06 29 81 80 05**

38 - vd round baller John Deere 540 liage auto-ficelle env. 10000 bottes, bon état : 7000 E. Vd charrue Huard TR65 à réviser, 600 E à débattre.
✆ **06 87 43 44 08**

38 - Vends corn-picker Bourgoin 2 r : 3000 E + rotative 4 et 5 disques Kuhn 1000 E l'une le tout TBE.
✆ **04 76 37 08 94 HR - 06 72 36 11 22**

42 - Recherche presse balles rondes, 120x120, rouleaux, Barette et John Deere, pick-up larg. filet
✆ **06.23.19.33.18**

55 - Vends MF32 1996 1375 H 4,95 m 185 cv chariot coupe colza broyeur clim. éparp.
✆ **06 83 03 53 32 ou 03 29 80 21 30**

58 - ACHETE mois. batt. coupe 4 m., 4,50 m., clim. chariot, bon état. (réf. 0705)
✆ **06 87 31 56 40**

69 - Vds Ensileuse John Deere Fléau bétonnière Richier chargeur.
✆ **04 78 45 13 05**

71 - Vds presse B.R. Vicon RV 1601, an. 2004, rotor pick-up 2,10, filet, ficelle, boitier autoform.
✆ **06 08 27 30 32**

Traitement

26 - Vds Atom 2000 An2003 1800H TBE
✆ **06 86 27 21 85**

89 - VENDS pulvé porté Seguip spectra, 1992, 21 m., 1 000 l., contrôle pulvé effectuer : pulvé en bon état, prix : 3 500 € HT (réf. 0711)
✆ **03 86 29 84 88 06 82 36 65 57**

Arbo-viti

07 - Cause retraite donne filet brie vent à démonte vent attacheur Pellenc peu servi
✆ **06 60 48 79 88**

Epandage

26 - Vds Semoir engrais comme khun 1 plateau modifié max 1000kg organique
✆ **06 08 64 26 78 ou 04 75 21 16 82**

Irrigation

26 - Vds pompe d'irrigation sur prise de force tracteur Caprari Mec D3/50 45m3 sur pneux en tbe
✆ **04 75 68 64 05**

Forestier

07 - Vds épareuse Bomford 55 P 2 groupes de broyage fléaux et marteaux, prix à deb
✆ **06 87 47 77 39**

58 - VENDS banc de scie, moteur 380, lame 600, 100 € (réf. 0708)
✆ **03 86 68 83 13**

Cave

69 - Vds cuve polyester à plafond mobile 30 hl.
✆ **06 77 91 21 05**

71 - Vds étiqueteuse adhésive Quénard Ecofix, TBE, 1.100 E ; 250 piquets euca, 1,40 m, 400 E le lot.
✆ **06 16 43 17 43**

Manutention

21 - VENDS chariot élévateur de chantier Porthos 2 T., 3 m., diesel Perkins, bon état, 3 000 € à débattre. (réf. 0703)
✆ **03 80 62 91 64**

Station

26 - Vds Calib Abricots TOURANGELLE - Calib Poires à Bandes divergentes - Filmeuse Flow-Pack à mâchoires accompagnantes Remplisseur de palox double Prix à débattre
✆ **04 78 48 30 60**

Agri. divers

01 - Achète presses à foin MD et semoirs à maïs pneumatiques Nodet.
✆ **06 46 04 37 74**

01 - Vds SDT Manus 2x4 + décrochage auto puls. électron. ; cuve inox prix 3000 euros année 2000
✆ **04.74.37.30.90**

01 - Vds presse Claas 240, dist. engrais Sulky 600L, pince enrubannage Mailleux prix ferme
✆ **06.08.01.22.05**

07 - Vds calibreuse Calibrex électronique pondérale 2010 tous fruits 10900 euros
✆ **06 88 16 94 18**

18 - Vends 2 tonnes à lisier, 6.000 l et 3.000 l, sans pompe, TBE ; semoir engrais traîné Vicon, 3 t, TBE.
✆ **Tél. 06.14.40.22.10.**

18 - Vends tracteur Case CS 150, 7.200 h, 1997, 22.000 euros HT ; vibro, 5 m, repliable, 500 euros HT ; vibro, 4 m, 350 euros.
✆ **Tél. 02.48.60.65.86.**

18 - Vends 2 pneus 480-70-38, 400 euros ; roues étroites 11-2R-44, 800 euros ; Berthoud, 1.200 l, 12 m, 800 euros.
✆ **Tél. 02.48.60.67.05 ou 06.31.64.01.41.**

21 - ACHETE presse moyenne densité, - semoir Nodet maïs, - tracteur JD, MF, - moissonneuse Dominator, - télescopique (réf. 070A)
✆ **07 86 46 73 30**

21 - VENDS bétaillère Hauswirth 3 x 2.30 m., - épandeur JF 4 T., - brabant 3 socs Huard 365 Es. (réf. 07VB2)
✆ **03 80 90 20 87 HR**

21 - VENDS roues étroites 12 4 46, 600 €, - roues 9 5 48, 200 €, - vibro 3 m. devant semoir, 450 € (réf. 0701)
✆ **06 18 49 43 20**

26 - Vds planteuse Super Prefer 2 rgh type maraîcher disque caoutchouc TBE
✆ **06 87 58 34 63**

26 - Vds tracteur John Deere 21402R Herse amazone 3M Vibro 3M Semoir blé 3M bas prix à déb
✆ **06 83 05 50 84**

38 - Vds scie à ruban diam. 85 cm cornadis chèvre autobloquant 30 pl 2 ans groupe électrogène neuf 220 -380 semoir eng. dpx 1003, 2 pl. TBE.
✆ **04 74 61 81 35 ap. 20h30**

38 - Vds ramasseuse à noix, 1,50 ramassage, moteur Deutz 3 cylindres, boite mécanique, 4 roues motrices avec trémie : 6800 euros.
✆ **06 79 82 90 39**

38 - Vds petite bétaillère bon état, tombereau gde capacité, ensileuse à fléaux J-F, semoir à poudre 2,50 m et un palan de 375 kg triphasé.
✆ **06 75 46 58 83 04 74 54 42 28**

38 - Vds petite bétaillère bon état, tombereau gde capacité, ensileuse à fléaux J-F, semoir à poudre 2,50 m et un palan de 375 kg triphasé.
✆ **06 75 46 58 83 04 74 54 42 28**

38 - Vds tracteur New Holland T6070 141 cv boite power command 19eme eco pont avant et cabine suspendue 1700 heures année fin 2008 pneus Michelin avec chargeur Quick Q65, 3eme fonction ergodrive sofdrive hydroquick avec outils ydro griffe 2 mètres so Quick.
✆ **06 63 25 20 32**

38 - Vds semoir maïs Monosem 4 r herbicides-insecticides, semoir Vicon pneumatiques 3m, tracteur Renault 891 4x4 cabibe, combiné Blanchot rouleau packer sans TVA.
✆ **06 86 06 82 18 HR**

38 - Vends ramasseuse à noix Guillot prix sacrifié et atomiseur 1500 l servi 3 ans : 8000 euros cause arret.
✆ **06 75 13 98 83**

42 - Vends dessileuse pailleuse Jeantil DP 3 000 + piquets acacia
✆ **06.21.31.51.04**

42 - Cse cess. vds tracteur 4 RM Class 567 ATZ ttes options 2007, 2 500 h SDT 1x7, tank 2100 l de Laval Decro Dac
✆ **06.81.25.7358**

42 - AV tunnel occas. pour abris long 28 m avec bache neuve 3500 euros ht liv. possible.
✆ **06 59 57 30 82**

43 - Vds cause double emploi BRANBANT 4 corps versoirs plastiques + épandeur engrais 1 200 l Amazone.
✆ **06 82 01 11 59**

58 - VENDS pulvé. Caruelle 18 m., - combiné semi 3 m., - broyeuse haies cde élec., - faucheuse Kuhn GMD 702, TBE. (réf. 0718)
✆ **03 86 60 13 40**

70 - Vds distributrice maïs vert, Broyeur 7,5 et 10 cv + mélangeur, Bennes 6 et 10 T Boogie, Vis à chariot tracteur 60 cv + Fourche, Silo grillage 6 et 16T, Vibro 2m50 et 3m50, Trieur Séparateur, Remorque 9m.
✆ **03 84 70 12 38.**

71 - Vds, cause cessation, matériel fromagerie, vitrine marché, caisson iso. table inox, bacs, TBE.
✆ **06 10 52 37 84**

71 - Vds 3 pneus Michelin 16-9-30, très propres, état moyen, 200 E à débattre.
✆ **03 85 24 03 13 le soir à 20 h**

71 - Vds broyeur de prairie Kuhn 2,80 m, déport manuel, dist. engrais Sulky 1.450 L avec bâche.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds broyeur de prairie Kuhn 2,80 m, déport manuel, dist. engrais Sulky 1.450 L avec bâche.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds tonne à lisier 7.000 L Joskin, 2003, bras pompage, bétaillère RB 5/6, 4 m x 2,30 m, sep. int.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds broyeur haie Rousseau Méga 45, dist. engrais 1.000 L, cuve résine double plateaux.
✆ **03 85 26 00 67**

84 - 30-Vds vibroculteur 6m, semoirs 2,50- 3-4m, charrues nonstop 2,3,4 socs, covercrops 20-24-28-36 dis., décompateur 6d. Durou, broyeurs 2,25-2,40
✆ **04 66 24 26 11**

89 - VENDS semoir céréales 6 m. Cogeai + vibro-sème Lachaud + sépéba double trémie 1 000 l., bon état, prix: 5 200 € (réf. 0702)
✆ **06 25 89 53 12 HR**

Elevage

38 - Désileuse Jeulin portée de 2008 - 2 m3 déchargement à gauche, trémie distributrice 150 l, distributeur électrique 4 fonctions peu servi TB état.
✆ **04 76 34 20 68 - 06 87 14 09 09**

55 - Vends salle de traite 10 ans Boumatic 2x4 possible 2x5, décrochage, prise directe, lessive, pompe grosse puissance, TBE.
✆ **06 32 37 82 99**

Véhicule

Utilitaire

69 - Vds Renault Trafic diesel DCI 80 2005 135000 km BE CT OK moteur neuf 9800 euros.
✆ **06 07 68 91 07**

84 - Vds Berlingot HDI 90 an 85, clim, 112 000 km, caisse isotherme Lambert, fin agrément DSV 2012 : 7000 euros H.T.
✆ **06 17 68 91 32**

Tourisme

38 - Peugeot 407 Griffe, diesel, 170 cv, 2007, 63000 km, 1ere main, pneus neufs, toutes options, excellent état : 15800 E.
✆ **06 07 23 22 13**

54 - Vends FIAT Scudo Diesel, an. 2005, 160.000 kms, TBE. 5.200 euros.
✆ **06 18 08 06 97 après 19h.**

69 - Vends Scénic 1,9 DCI Confo Expression 110000 km très bon état, options.
✆ **04 78 48 92 77 ou 06 03 62 88 41**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds paille de blé BR + 2 silos d'aliments 18m3 bas prix
✆ **06.88.55.38.02**

01 - Vds 20T regain balle rect. prairie nat. 20T foin b. ronde diam 150
✆ **06.08.07.18.46**

01 - Achète paille à l'abri bottes rondes ou carrées paiement comptant
✆ **06.77.10.31.83**

01 - Vds foin bottes carrées 2010 ; paille BR et carrées
✆ **06.72.98.03.99**

01 - Vends paille BR.
✆ **03 85 51 90 62 HR ou 06 73 60 07 55**

26 - Vds paille blé balles rondes filet livraison possible dep 26
✆ **06 88 48 14 29**

26 - Vds Luzerne 1ère coupe HD bonne qualité
✆ **06 07 19 30 32**

CLAAS RÉSEAU AGRICOLE - 71020 Mâcon - Service Occasion
Marc MICHEL/Fabrice POINT : Tél : 03 85 34 66 15 - Port : 06 30 25 98 26

TRACTEURS :	
CLAAS AXION 840 CEBIS	2009
CLAAS ARES 697 ATZ	2005
CLAAS ARION 630 CIS	2008
CLAAS ARES 656 RZ	2004
CLAAS ARES 567 ATZ	2005
CLAAS ARES 547 ATZ	2006
CLAAS AXOS 340	2009
CLAAS AXOS 320 CL	2009
CLAAS CELTIS 456 RX – 446 RX	2008
CLAAS NECTIS 257 VL	2009
RENAULT ATLES 935 RZ	2000
RENAULT ARES 735 RZ	2002
RENAULT ARES 816 RZ	2003
RENAULT ARES 640 RZ – 630 RZ – 610 RZ	2002 - 00
RENAULT ARES 540 RZ – RX	2001 - 97
RENAULT CELTIS 446 RX – 436 RX	2004 - 03
RENAULT CELTIS 426 RC	2004
RENAULT TEMIS 610 Z - X – 550 X	2001 - 02
RENAULT 155-54 TZ	1994
RENAULT 106-14 TS	1985
RENAULT FRUCTUS 130	2004
RENAULT ERGOS 95	1999
RENAULT CERGOS 350 – 340 – 335	2002 - 97
RENAULT CERES 355X - 345X	2002 - 99
RENAULT CERES 325 ARCEAU	2001
981-4 S	1982
CASE MAXUM 110 X	2009
CASE IH 845 XL +	1996
MF 6110	1997
MF 3050	1987
SAME RUBIN 150	2001
JD 6620	2004
NH TLA 100	2004
DEUTZ 7007	1983
DEUTZ 6207	1982
LANDINI 8880	1998
MOISSONNEUSES-BATTEUSES :	
CLAAS LEXION 540 / 2 RM	2005
CLAAS LEXION 520 / 2 RM / 4 RM	2009 - 05
CLAAS TUCANO 450 / 4RM	2007
CLAAS MEGA 370 / 2RM	2006
CLAAS MEDION 330 / 4 RM	2005
CLAAS MEDION 310 / 2 RM	2005
CLAAS MEGA 370 / 2 RM	2007
CLAAS 98 VX / 2 RM	2000
CLAAS 78 S / 2 RM	1991
NH 8040 / 2 RM	1986
DEUTZ 5690	2009
DEUTZ 6060 HTS	2010
MF 8780 ROTARY	2000
ENSILEUSES :	
CLAAS J 870 / 4 RM	2005 - 01
CLAAS J 850 / 4 RM	2002
CLAAS J 820 / 4 RM	1999
NH FX 300 / 4 RM	1998
NH FX 375 / 4 RM	1999
TELESCOPIQUES :	
JCB 536-60 AGRI SUPER	2007
JCB 530 SXL	2005 - 04
MANITOU 730-120	2000
MANITOU 626 / 633	1994 - 99
JD 3200	2001
FARESIN 7-30	2004
NH LM 410	2001
PRESSES A BALLES RONDES :	
CLAAS VARIANT 180	2000 - 99
CLAAS ROLLANT 250	2003
NH 648 BC	2003 - 00
NH 5950	1996
JD 590	2001
JD 550	1990
GALLIGNANI 2120 SL	1997
MASCAR VARIA 165	2005
SUPERTINO 1200 – 1500	1997 - 2000
KRONE VP 1500	2001
DEUTZ MP 121 – 125	2005 - 2003
FAUCHEUSES :	
CLAAS DISCO 3050 FC/ CP	2004 - 06
CLAAS DISCO 2650	2003 - 02
CLAAS CORTO 270 N – NC	2006 - 05
KUHN FC 243	2003
KUHN FC 280 P	1999
JF GMS 2800 D	1992
ANDAINEURS :	
CLAAS 650 TWIN	2006
KUHN GA 6002	2002
KUHN GA7302 DL	2001
KUHN GA 4321GM - 4101 GM	2000 – 96
KRONE SW 461	2000
POTTINGER EUROTOP 801	2001
FANEUSES :	
KUHN GF 7001 MT	2003
KUHN GF 6301 T	1996
FELLA TH 800 D	2002
FELLA TH 680 D	1996
STOLL Z 550	1999
KRONE KW 670/6	2003
DEUTZ KH 44 – 9021	1989 - 2007
POTTINGER HIT 69 N - 64 N	2001 - 90
BROYEURS	
LAGARDE GL 280	2001
LAGARDE ORION 54	2008
CHABAS DU 125	2006
BUGNOT BPE 144	2008
QUIVOGNE TURBOTONDEUSE 160	2003
SOLS	
CHARRUE VOGEL 4 SOCS	1999
CHARRUE GREGOIRE RWB 7	1998
CULTIVATEUR KV 13 DENTS	1988
CULTIVATEUR ASKEL MAESTRO	1998
DECHAUMEUR RABEWERK 3m85	1989
COVER-CROP QUIVOGNE SOL V 32	2009
COVER-CROP KUHN DISCOVER XS 28	2008
DESILEUSES PAILLEUSES MELANGEUSES :	
LUCAS PAILLOTTE	2000
LUCAS CASTOR	2005
BELAIR 226/2	2009
KUHN EUROMIX 1460	2000
LELY SGARIBOLDI 14M3	2006

CLAAS

38 - Vend 20 rouleaux bon foin 2010 et 30 rouleaux paille. Nord 38
✆ **06 14 47 49 53**

38 - Vds 40 bottes de paille de blé 120x120 + foin livré ou non.
✆ **06 76 39 18 04**

58 - VENDS environ 30 T. de foin balles rondes, récolte 2010, bonne qualité sous abri (réf. 0713)
✆ **06 70 60 50 40**

69 - Vds balles rondes foin BQ réc. 2010 à prendre sur place.
✆ **06 62 70 95 18**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03.84.32.30.91. ou 06.86.08.38.02**

Divers

ACHÈTE
(paiement comptant)
Acacia debout + piquets Brut et Grumes acacia
Tel./fax 03 81 87 79 42 ou 06 07 76 99 29

Fourrage

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

39 - Vds féveroles pour alimentation animale aucun fongicide ni insecticide prix à débattre
✆ **06 84 37 58 84**

57 - Vends 100 bottes rondes enrubannées diam 130 foin prairie trèfle céréales.
✆ **03 87 87 31 03**

71 - Vends balles rondes enrubannage, récolte 2010, possibilité livraison.
✆ **03 85 24 41 83**

89 - RECHERCHE paille et foin tous formats, - RECHERCHE paille en andain et herbe sur pied. (réf. 060B)
✆ **06 33 12 16 16**

Alimentation



Bât. Pro.

18 - 59 – Vends hangar, neuf, galvanisé, 75x25x6, toiture bac acier, chéneaux et bardages 3 côtés, 120.000 euros, livraison assurée.
✆ **Tél. 06.33.97.25.72.**

18 - A démonter appenti, fer, 23 x 10 m.
✆ **Tél. 02.48.79.06.44, heures repas.**

70 - Suite à un refus de crédit vend Hangar neuf galvanisé 75 25 6 toiture bac acier cheneaux et bardages 3 côtés 120000 euros.
✆ **06 33 97 25 72.**

Propriété

71 - La Guiche 71 vds exp. agri. 50 ha, bâtiments modernes, fonctionnels, habitation 160 m2, entièrement rénovée, libre à la vente.
✆ **03 85 24 63 15**

Terrain

38 - Vend terrain agricole irrigués superficie 5 ha 50 très bien situé.
✆ **06 27 48 51 99 HR**

58 - RECHERCHE prés, terre, foin sur pied ou pensions, région Corbigny, Lormes, autres. (réf. 0712)
✆ **06 33 10 52 29**

Location

Agricole

69 - Cherche repren exploitati viticole agr. assoc. logement.
✆ **04 74 01 16 30**

Autre

03 - Loue gîte 6 pers au coeur du bourbonnais 20 km de Moulins 20 km du PAL.
✆ **04 70 43 87 53 hr**

26 - Loue Ruches pour pollinisation abricotier secteur drôme 34euros /ruche Réservation au
✆ **06 28 33 94 02**

Offre

Emploi

07 - Ferme caprine cherche H/F motivé(e) traite + soins + trav. fromagerie, débutant accepté
✆ **06 27 05 32 27**

26 - Recherche salarié pour la maintenance matériel dans exploit arboricole dep26
✆ **06 73 64 56 31 - 04 75 07 67 89**

26 - Recherche salarié pour poste à responsabilité en arboriculture dep 26-30
✆ **06 73 64 56 31 - 04 75 07 67 89**

26 - Recherche chef d'équipe pour station fruitière de mai à août dép 26
✆ **06 07 71 31 44 - 04 75 07 67 89**

T.P.i. LOCATION
AGENCE DE MONÉTEAU (89)
RECHERCHE
MECANICIEN CHAUFFEUR (H/F)
En vue d'un CDI
Expérience souhaitée dans les secteurs BTP, agricole, PL…
Contacter Virginie
au **03 86 59 81 82**
ou adresser CV
+ Lettre de motivation par courrier à
TPI LOCATION
ZI Des Chamonds
58640 Varennes-Vauzelles
par e-mail à tpi-nevers@wanadoo.fr

26 - Recherche secrétaire pour station fruitière de mai à août dép 26
✆ **06 07 71 31 44 04 75 07 67 89**

38 - Exploitation avicole cherche salarié débutant accepté 35 h, permis B pour suivi élevage et livraison.
✆ **06 81 91 95 40**

58 - Exploitation bovins viande CHERCHE salarié plein temps, permis B. (réf. 07VB1)
✆ **03 86 58 36 05**

69 - Ferme expérimentale grandes cultures recherche chauffeur tracteur aide expérimentateur du 21/03 au 30/11. S'adresser au CREAS Bât M1 BP508 69125 Lyon St Exupéry Aéroport.
✆ **04 72 23 80 85**

70 - Expl laitière 570000L, 140ha Sud ouest Hte Saône, Recherche associé suite départ en retraite. Envoyer candidature au bureau de la Haute-Saône Agricole BP 20251 - 70005 VESOUL. Ecrire au journal La Haute Saône Agricole et Rurale - 17 Quai Yves Barbier, BP 251 70005 VESOUL
✆ **sous la référence 45808.**

71 - Domaine viticole Mâcon sud recherche 2 salariés en CDI temps plein pour tous travaux manuels de la vigne, conduite de tracteur appréciée, expérience souhaitée. Date d'embauche prévue : dès que possible. Contact : FDSEA, service emploi, Maison de l'Agriculture, B.P. 522, 71010 Mâcon cedex. Courriel :service.emploi@fdsea71.fr
✆ **03 85 29 56 50**

89 - Exploitation laitière Tonnerroise recherche ouvrier agricole sérieux, motivé et autonome.
✆ **03.86.55.29.66**

Dans le cadre de son développement d'activité,
le Centre DETECVEL Bourgogne recherche un technicien SAV
pour le montage et la maintenance de vidéo surveillance dans l'élevage. CDI et salaire motivant.
- vous avez des connaissances en électronique et informatique,
- vous êtes dynamique,
- vous aimez le milieu agricole,
- vous êtes autonome et avez un bon relationnel client.

Envoyer votre CV + LM à Michel VIARD SARL Route de Toulon/Arroux 71320 LA BOULAYE ou michel-viard@wanadoo.fr

89 - Exploitation céréalière RECHERCHE fils d'agriculteur pour moisson juillet - août (réf. 070D)
✆ **03 86 41 30 29 HR**

SU - CHERCHE berger (Ëre) pour alpage vaches laitières et chevaux de mai à octobre.
✆ **0041 78 825 74 81**

Demande

Emploi

42 - Recherche employeur ou maître d'apprentissage BTS mécanique ou élevage, M. Gayte
✆ **06.35.47.80.96**

Offre

Service

01 - Prends animaux (bovins) en pension zone montagne du 25/04 au 30/10
✆ **06.42.62.17.50**

21 - RECHERCHE battage MB, coupe 5.50 m., rallonge colza, entraide possible. (réf.: 0504)
✆ **03 80 93 50 53**

Achat-Vente

Divers

07 - Vds 2 boucs du rove + vds ou échange 2 boucs du rove + 1 bélier Merinos
✆ **06 82 32 03 04 H Repas**

38 - Multiservices benjamin, déménagement, espaces verts, tous travaux d'intérieurs et d'extérieurs, ,CESU accepté.
✆ **06 63 31 48 59**

38 - Vends 4 pneus 14-9-28, 60 % usure fourche pour tracteur 553 Cormick, arceaux pour tunnel 5 m, arceaux de tunnel 4 m. Matériel de musculation : 100 E, step 30 E, cuisine intégré + four + lave vaisselle : 800 E.
✆ **06 08 06 44 85 - 04 74 29 75 25**

38 - Vend 1 chaudière bois marque Geminox GP25 25 kw, 1 broyeur céréales moteur 7,5 cv.
✆ **04 76 36 21 53 HR - 06 87 26 16 87**

38 - A vendre herse plate 3 m Bourguignon, filtres boite-moteur Same Explorer.
✆ **04 76 95 91 83 HR**

38 - Vds 3 femelles Charolaises de six mois plus mâle vacciné FCO ; Cuve 1000 litres sur palettes ; Cherche chaudron>.
✆ **06 77 01 42 90 - 06 30 81 76 30**

42 - Vends chaudière bois, buche 50 cm, 10 ans, vends bois déchiqueté sec 70m3
✆ **06.65.30.60.97**

45 - Recherche presse MD Claas Markant 55 ou 65, moiss. batt. Deutz Fahr 1202 ou 1102, tracteur Deutz série 06 et 07 DX3.70 DX3.90 achat dans l'état.
✆ **06 23 88 35 79**

70 - Vends Piquets acacias appointé - Fendus 1,80m - 2m - 250.
✆ **Le soir au 03 84 68 81 05 ou 06 79 16 89 32.**

71 - La collection 2010 de tous les numéros de «L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire» est disponible au prix de 30 euros, hors frais de port. Vous êtes intéressé, contactez le journal au
✆ **03 85 29 55 29**

Animaux

Bovin

VENTE de reproducteurs charolais.
Station d'Evaluation de Charmoy (89)
MERCREDI 16 ET 23 FÉVRIER
Garanties sanitaires et de reproductions
UNION CHAROLAIS CROISSANCE
Contact 06 10 11 37 63

01 - ELEVAGE HBC, Daniel PAUGET 01 Saint Trivier de Courtes, vds reproducteurs au choix
✆ **06.28.32.17.48**

01 - Vds taureau Limousin 16 mois IA idem IBR + FCO 1 et 8
✆ **04.79.87.61.95**

03 - VENDS reproducteurs limousins HBL 17 et 18 mois. Elevage LENA 03360 Urcay. (50VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

PORTES OUVERTES
Élevage H.B.C.
les 26 et 27 février 2011
François COLMONT
vous invite
sur son exploitation
Les Fertilles - 58470 SAINCAIZE
Renseignements:
www.earl-colmont.fr
Tel. 06 08 78 05 01 ou 03 86 21 02 88

03 - Vds taureaux aubracs 15 mois, inscrits, origine I.A. ou pas, très doux, livraison assurée.
✆ **04 70 42 33 15 ou 06 81 11 46 24**

18 - Vends 10 taureaux charolais, HBC, 13 mois, indem IBR. Gayon Serge.
✆ **02.48.74.51.39 ou 06.86.76.81.23.**

18 - L'élevage charolais Jubert, Massay (18), SCEA du Bourg, vous propose un grand choix de veaux, 1 an et plus et taureaux de 2 ans, lignées Bohème, grande championne nationale Cournon 2010.
✆ **06.07.75.73.13.**

18 - Vends bons reproducteurs charolais, inscrits HBC, IBR A, FCO, bonnes origines, livraison. EARL Demay, Cornusse.
✆ **02.48.76.83.60.**

18 - Vds choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en déc. 09 et janvier 10, tous hivernés au pré, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. J et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02.48.56.21.49 ou 06.81.38.47.12.**

18 - Vds taureaux limousins, non inscrits, 15 mois, livraison possible.
✆ **06.14.40.22.10.**

21 - VENDS taureaux 2 ans et veaux 1 an, très bonne origine, le tout HBC. EARL BOLATRE. (0203)
✆ **03 80 84 46 52 - 06 98 38 19 62**

21 - Elevage Herd Book Limousin VEND reproducteurs 16 mois, - vaches suitées. Levoyet Alain - Pralon. (réf 0308)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - ELEVAGE CHAROLAIS BAUDOT - Pont et Massène (3 kms de Semur en Auxois) PROPOSE à la vente large choix de reproductuers : - taureaux adultes, taureaux de 2 ans, taureaux de 1 an et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent (réf. 030G)
✆ **03 80 97 23 28 - 06 07 75 59 74**

21 - VENDS reproducteurs 1 - 2 ans charolais inscrits HBC, issus IA, vêlages faciles, - taureau 6 ans, type élevage. GAEC Henriot - Villebichot (réf. 0505)
✆ **03 80 62 15 52 - 06 21 88 22 77**

21 - VENDS reproducteurs charolais HBC IBR A. EARL de Jully (Lobreau) Magnien (réf. 0606)
✆ **03 80 90 08 79**

21 - VENDS taureaux charolais 2 ans et 13 mois, HBC, vêlage facile. Lechenault Fred. (réf. 0604)
✆ **03 80 64 62 63**

21 - VENDS génisses repro. charolaises 2 ans, TGS, IBR A, vac. FCO, bonne origine. (réf. 0704)
✆ **06 82 49 26 86**

38 - Vds taureau Limousin 15 mois T b. origine élevage inscrit, indemn IBR, BVD et paratube.
✆ **06 72 64 60 26**

42 - Vds taureaux holst. rouge et noir, montb. issus mère à taureaux, HD Nutrition
✆ **06.89.30.04.69**

42 - Elevage limousin vd 6 génisses, 12/14 mois + taureaux 16/28 mois, poss. ins. HBL
✆ **06.75.32.54.55 ou 04.77.28.94.81**

42 - Vds taureaux limousins, 15 mois, inscrits, père qualifié
✆ **06.70.86.97.21**

42 - Vds taureau blond d'Aquitaine, 2, 5 ans, issus IA, type viande, vêlage facile, ind. IBR
✆ **06.82.01.79.98**

42 - Vds très bons taureaux charolais HBC, BO, Cuisset J.-Marc, St-Germain-Lespinasse
✆ **04.77.64.53.33**

42 - Cherche éleveur pour élever nos génisses ou seulement pension été
✆ **04.77.20.86.29 ou 06.10.08.92.33**

Les éleveurs du **G.E.R.C.E.L.A.**
vous invitent
aux JOURNÉES COMMERCIALES *du 28 février au 5 mars 2011*
Ventes d'animaux toutes catégories à prix libres
PORTES OUVERTES DANS LES ÉLEVAGES
Liste des éleveurs adhérents
au groupement et listes des animaux
à vendre disponibles en appelant au **03 86 21 08 60 ou 03 86 58 16 03**
Ou sur notre site: **www.gercela.com**

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, très bonnes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - L'élevage BATHO 58330 Saxi Bourdon vous propose taureaux charolais HBC de 2 ans et veaux d'1 an issus de grandes origines avec développement et conformation supérieure, dispose semence pour vêlage facile sur génisses.
✆ **06 74 69 21 83 - 03 86 58 35 52**

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, HBC, IBR A, maigres au pré. GAEC Pellé G. et J. - Jailly (réf. 0506)
✆ **03 86 58 36 54 - 06 47 59 78 09**

58 - VENDS taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs, TGS. Jouvet H. - Lurcy le Bourg (réf. 0505)
✆ **03 86 37 98 70 - 06 59 92 52 08**

58 - VENDS veaux reproducteurs BO, GS, IND IBR, + 1 taureau 4 ans. Maenhout Francis 58160 Chevenon (réf. 0501)
✆ **06 62 11 09 65 - 03 86 38 41 39**

58 - VENDS repro. limousins 1 et 2 ans, type mixte viande hivernés à l'attache, TGS, livraison assurée + laitonnes charolaises cause cessation. (réf. 05VB2)
✆ **03 86 30 11 66 - 06 10 34 28 10**

58 - VENDS génisses normandes à terme ou vêlées, livraison assurée. (réf. 05VB3)
✆ **06 61 14 25 54**

58 - VENDS taureaux de 18 mois HBC + veaux de l'année à saillir (réf. 06VB1)
✆ **03 86 37 25 20 HR**

58 - VENDS consanguinité bon taureau 4 ans HBC, TB veaux repro. HBC et non 14 mois, - veaux reproducteurs Limousins. TGS. GAEC de Selins (réf. 0605)
✆ **03 86 38 90 36 - 06 72 26 48 56**

58 - VENDS taureaux 2 - 3 et 4 ans nés dans l'élevage + veaux reproducteurs, le tout HBC. EARL Coudret (réf. 0610)
✆ **03 86 69 25 38**

58 - VENDS plusieurs taureaux 2 ans viande et élevage, IBR A. Moussot Yves - Giry (réf. 0607)
✆ **06 71 54 84 06**

58 - VENDS taureau 2 ans type élev. et gros veau viande HBC, TGS. EARL Theuran - Magny Cours (réf. 060C)
✆ **06 20 87 11 85 - 03 86 58 11 54**

58 - Elevage charolais EARL de Beaumont - Guenot Nicolas - Alligny en Morvan VEND gros taur. 14 mois pouvant saillir comme un 18 mois, Sit pagespersoorange.fr/earldebeaumont. (réf. 060D)
✆ **03 86 76 12 83 - 06 70 34 71 84**

58 - VENDS reproducteurs 15 mois HBC, parents bien indexés, TGS. EARL Cloix Maurice (réf. 07VB3)
✆ **06 67 83 84 65**



58 - VENDS taureaux 7, 6, 4, 2 ans, - gros veaux repro. 13 mois HBC ou non, IBR A, FCO, or. Montcharmont R. - Millay (réf. 07VB4)
✆ **06 14 09 77 66 - 03 86 30 47 41**

58 - VENDS veaux reproducteurs nés décembre 2009 - janvier 2010, HBC, TGS, IBR A, - femelle jumelle 15 jours à remettre. GAEC Pigoury (réf. 0716)
✆ **03 86 60 44 24**

58 - VENDS taureau charolais 3 ans HBC, vêlage facile. (réf. 0714)
✆ **03 86 30 01 80 06 21 43 84 80**

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux reproducteurs 12 - 15 mois, HBC, IBR A. GAEC Beauzon - Préporché (réf. 0709)
✆ **03 86 84 21 53 - 06 58 95 93 59**

58 - Elev. Limousin VEND taureau de 7 ans et veaux reproducteurs, FCO, IBR OK. (réf. 070E)
✆ **03 45 82 90 10 - 06 10 09 65 69**

63 - AV velles et génisses Ferrandaises et Salers et AV génisses Salers.
✆ **06 19 46 20 43**

69 - Vds taureaux repr. charol 1 et 2 ans + Trx adulte + vaches velées + vache gestantes élev. Grange (69).
✆ **06 31 41 82 83**

69 - Vds vaches 38 prêtes ou avec veau.
✆ **06 37 93 44 34**

70 - Elevage Charolais HBC, Julien Demongeot 70 Blondefontaine. Vends reproducteurs 15-24 moi, génisses 2 ans. IA vêlages faciles.
✆ **06 08 58 46 73.**

71 - Vente permanente reproducteurs HBC, mâles et femelles jeunes et adultes, choix qualité. GAEC Goulliard (réf. 030A)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds taureaux adultes et 2 ans, veaux 14 mois, HBC, TGS, liv. pos. M. Devillard, Dyo.
✆ **06 81 90 94 97 03 85 70 60 84**

71 - Vds T. B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS.
✆ **06 07 57 55 40 ou 03 85 24 24 96**

71 - VENDS vaches charolaises vêlées ou à vêler. (réf. 0602)
✆ **06 86 56 51 82**

71 - Vds taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. charol., TGS, liv. poss. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96 06 85 13 37 68**

71 - Vds 12 taureaux 22 mois, HBC, reproducteurs, T. B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vds, HBC, vaches pleines, 15 génisses + taureaux 2 ans + génisses 2 ans à saillir + grand choix veaux 15 mois dont 5 vêlages faciles. Devillard Jacques.
✆ **06 18 54 64 88 ou 03 85 88 35 80**

71 - Vds bons taureaux 2 ans, HBC, TGS, liv. poss. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61 03 85 24 02 61**

71 - Elevage Dufraigne La Tagnière vend pour repro. 12 taureaux et génisses 2 ans, HBC.
✆ **06 83 49 18 19 - 03 85 54 56 91**

71 - Elevage charolais vend taureaux HBC 15 mois, TGS, développement et viande. Mulot S., Mont.
✆ **03 85 89 32 37**

71 - Cause retraite vends vaches ch. échographiées, IBR A, FCO OK, livraison assurée.
✆ **03 85 47 31 80 - 06 84 13 84 01**

71 - Elevage HBC vend pour repro. génisses de 2 ans et 1 an ; taureaux de 2 ans et 1 an, TGS, IBR A, FCO OK, hivernés au pré. Gaec Maréchal, Toulon-sur-Arroux.
✆ **03 85 79 55 59 - 06 03 43 33 10 - 06 88 70 74 21**

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 an, génisses 2 ans repro., TGS, livraison. Gaec Dufraigne M. C. V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97 06 89 90 35 44**

71 - Elevage HBC, Gaec Pichard, propose à la vente veaux repro 1 an et 18 mois. 71410 Sanvignes-les-Mines.
✆ **03 85 67 04 53 ou 06 74 08 93 60**

71 - Vds bons taureaux 2 ans, orig. Cadoux Baudot P. Vds veaux 12-14 m., orig. Touillon Micaud., HBC, garantie sanitaire. Gaec Vannier, 71130 La Chapelle au Mans.
✆ **03 85 85 06 68 H.R.**

89 - VENDS taureaux charolais HBC 15 mois, toutes garanties sanitaires, grandes origines. EARL Baudot - Fulvy (réf. 0707)
✆ **03 86 75 15 33**

89 - VENDS reproducteurs charolais. GAEC Germain 89240 Diges (réf. 0715)
✆ **06 76 56 36 43 - 03 86 44 18 02**

Caprin

69 - Vds chevrettes alpines nées et à naître 02/2011 Indem CAEV CL 1130 kg 33 TP gene+.
✆ **04 74 05 83 60 HR**

71 - Vds 80 chèvres 2008 et 2009, M. B. fin février, 60 chevrettes, M.B. 20 mars, I.A., indemnes CAEV.
✆ **06 83 37 58 78**

71 - Vds pour repro chevreaux M F prophylaxie CAEV, troupeau Saanen 850 kg.
✆ **06 07 35 08 75**

Ovin

26 - Vds Béliers préalpes du sud 7 mois et 10 mois
✆ **06 30 56 91 13**

38 - A vendre 20 agnelles Grivettes de 12 mois env. ; JA cherche prés de fauche mécanisable env. Le Sappey.
✆ **06 21 50 08 79 ou 06 24 07 82 77**

42 - Vds bélier charolais, 1 an, BO, brebis av. agneaux, agnelles
✆ **04.77.96.05.83 hr**

69 - Vds agnelles F1 «Grivette x Oif» issues de schéma de sélection pour tout renseignement, téléphoner.
✆ **04 78 19 61 64**

74 - Achète brebis pleines, suitées ou réforme, agneaux... paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Porcin

26 - Vds cochettes repro et porcs 120kgs Livraison possible 26 et 07
✆ **06 73 47 78 29 ou 04 75 62 80 43**

Equin

07 - A vendre jument Comtoise 9a pp pleine échographiée
✆ **04 75 34 99 81 ou 06 81 85 57 02**

15 - PENSION box 189 euros herbage 120 euros mixte 150 euros/mois saillies tte race étalon PSA Noir + Palomino qualif endur.+ Pur Frison + débour. dressage + mise bas. VENTE permanente chevaux selle tte race Pur Frison. Arabo-frison. Haras Loup Blanc 15190 St Amandin.
✆ **04 71 78 53 26**

Chien

42 - Vds chiots d'apparence épagneul breton, mère n° 250269500099437
✆ **06.70.86.97.21**

71 - Vds chiots Beauceron, parents bons gardiens et troupeaux, bas prix, mère 2 BXP 994.
✆ **03 85 55 00 19 ; 06 74 20 28 98**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins Garennes repris parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

42 - Agricult. cherc. territoire chasse, étang, si poss. Loire, Hte-Loire ou 1h30 de Lyon
✆ **04.78.48.99.41 le soir**

Rencontre

RECH. FEMMES 25-65 ans pour hommes réellement libres sérieux motivés reconstruire vie couple. Gratuit.
Info. Tel. à **Rencontres Nature 06 20 44 32 91**

RECH. HOMMES 25-65 ans pour femmes libres désireuses rompre solitude. Pas sérieux s'abstenir. Gratuit.
Info. Tel. à **Rencontres Nature 06 20 44 32 91**

Manutention

À SAISIR

- **MANITOU MLT 629 T** fourches, 2002, 4500 h., **24 900 €HT**
- **MANITOU MLT 629 T** fourches, godet Grappin, godet à terre, 2000, 6900 h. **23 300 €HT**
- **MERLO P34/7** fourches, 2006, godet grappin, 4500 h. **28 700 €HT**
- **NEW HOLLAND LM425A** fourches, godet grappin, 2005, 2000 h. **33 000 €HT**
- **JCB 536 60** AGRI SUPER, climatisation, suspension de flèche, cabine grand confort, 2009, 1800 h., **40 000 €HT**

03 86 40 91 00

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne

Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver

parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

SAFER de Bourgogne

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) propose, sans engagement de sa part, la location de biens désignés ci-après pour lesquels elle détient un contrat d'intermédiation locative.
Cmne de PERNAND-VERGELESSES:
4 ha 26 a 22 ca - Derriere noel: C-22 - En volgeant et charmois: AC-1-28 - Le closeau: C-10-14-15
Cmne de SAVIGNY-LES-BEAUNE:
91 ha 28 a 65 ca - Chenove: D-25(A)-25(B)-26-27(A)-27(BJ)-27(BK)-29-30(J)-30(K)-31-34-39-41(J)-42-43-147[41](J)-170[44]-172[45]-173 - Combe d orange: D-46-150[46] - Grand virey: D-24
Propriété d'un seul tenant à louer dans son ensemble.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **07/03/2011** à Safer de Bourgogne, rue F.Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21075378

➜ MODIFICATION DE STATUTS

TRANSPORTS G.R.G.

Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 216.000 euros
Siège social : Rue Maison Dieu
Zone artisanale
21 220 Fixin
017 351 495 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 janvier 2011, l'adoption du mode de gestion par un Directoire et un Conseil de surveillance a modifié les statuts en conséquence, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : Forme : Société anonyme à Conseil d'administration.
Nouvelle mention : Forme : Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance. L'assemblée susvisée a nommé en qualité de membres du Conseil de surveillance :
- Monsieur Gabriel GER 22, rue des Tilleuls 21 220 Saint Philibert ;
- Madame Myriam BERNARD rue du Champ de Puis 21 640 Gilly les Cîteaux
- Mademoiselle Nathalie GRENIER 7, chemin de la Fontaine au Cayen 21 000 Dijon.
Cette décision a entraîné la cessation des fonctions des administrateurs et du Président Directeur Général:
- Monsieur Georges GRENIER, Président Directeur Général 7, chemin de la Fontaine au Cayen 21 000 Dijon ;
- Monsieur Gabriel GER, administrateur 22, rue des Tilleuls 21 220 Saint Philibert ;
- Madame Rachel GER, administrateur 22, rue des Tilleuls 21 220 Saint Philibert.
Aux termes d'une délibération du Conseil de surveillance du 27 janvier 2011, Monsieur Gabriel GER a été nommé Président du Conseil de Surveillance.
Le même Conseil a désigné en qualité de membres du Directoire et de Président du Directoire :
- Monsieur Georges GRENIER, Président du Directoire 7, chemin de la Fontaine au Cayen ,21 000 Dijon ;
- Monsieur Arnaud MAIRE, membre du Directoire 25, boulevard Thiers 21 000 Dijon
- Monsieur Mathieu BERNARD, membre du Directoire rue du Champ de Puis 21 640 Gilly les Citeaux.
Mention au RCS de Dijon.

AL21075328

GAEC MINOT

Société civile
21610 Chaume et Courchamp
315 189 977 RCS Dijon

Par assemblée générale extraordinaire en date du 20/01/2011, la collectivité extraordinaire des associés a :
- autorisé Madame Minot Geneviève a démissionner de ses fonctions de gérante à compter rétroactivement du 31/12/2010
- précisé que l'adresse du siège social de la société est fixée au 9 rue de l'église, 21610 Chaume et Courchamp
- décidé la transformation du GAEC en SCEA, à compter rétroactivement du 01/01/2011, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole
Dénomination sociale : SCEA Minot Cédric
Siège social : 9 rue de l'église, 21610 Chaume et Courchamp
Capital social : 99 838,86 euros
Objet social : Gestion et exploitation d'un domaine agricole
Gérant : Monsieur Minot Cédric, demeurant à Chaume et Courchamp, 21610
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Pour avis et mention,
La gérance

AL21075361

SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE

Société anonyme

au capital de 33 911 446,80 euros
Siège social : 36 rue du Docteur Schmitt
21850 Saint Apollinaire
016 250 029 RCS Dijon

Le 21 décembre 2010, le conseil d'administration de la SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE a coopté :
Monsieur Thomas Gelot
Né le 21 juin 1975 à Boulogne (92),
Demeurant à Paris (75008), 12 rue de la Boëtie,
En qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Andrew Hunter, administrateur démissionnaire,
Pour avis

AL21075368

GAEC BENOIST JP ET JP

Société civile
21460 Torcy et Pouligny
399 386 523 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 11 janvier 2011, la collectivité extraordinaire des associés a autorisé Monsieur Benoist Jean Pierre à démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 31/12/2010, décidé la transformation du GAEC en Earl à compter rétroactivement du 01/01/2011, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes:
Forme : exploitation agricole à responsabilité limitée
Dénomination sociale : EARL BENOIST Jean Philippe
Siège social : 21460 Torcy et Pouligny
Capital social : 289 552 euros
Objet social : Gestion et exploitation d'un domaine agricole
Gérant : Monsieur Benoist Jean Philippe demeurant à Torcy et Pouligny, 21460
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Pour avis et mention, la gérance

AL21075370

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SARL dénommée FILMOD au capital de 112 000 euros, le siège social est fixé Place Gaveau 21140 Semur en Auxois ayant pour objet : la vente de fil à tricoter, bonneterie, mercerie, accessoires à tricoter, prêt-à-porter, et tous articles textiles diffusés par la société Phildar. La gérance est assurée par Mme. Brigitte MARTIN, demeurant 30 Quai Baudon 21140 Semur en Auxois. Immatriculation de la Société au RCS de Dijon
Pour avis,la gérance

AL21075312

Par acte SSP du 01/02/2011, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination : Autant de loisirs
Objet social : Animations et manifestations traditionnelles
Siège social :
3, rue des Marmuzots, 21000 Dijon
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mlle Cloé Bertin, demeurant 3, rue des Marmuzots - 21000 Dijon
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21075363

SAFER de Bourgogne

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de CUSSEY LES FORGES: (10/136)
3 ha 25 a 70 ca - Combe molveau: ZE-31 (sans bâtiment) ,TERRES
Cmne de FIXIN: 11/29
25 a 73 ca - Aux herbues: AN-130 - Les crais: AM-67 - Les porte feuilles: AM-169 (sans bâtiment),
VIGNES AOC FIXIN
Cmne de MARSANNAY LA COTE : (11/09)
8 a 40 ca - La champagne haute: BS-10 (sans bâtiment)
TERRE A VIGNE AOC MARSANNAY ROSE
Cmne de MEUILLEY: (11/30)
2 ha 15 a 05 ca - Les roulantes: A-202 - Sur l hopital: A-288-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-308-310-311-312-315-316-317-320-321-323-324-325-326-329-330-331 (sans bâtiment),VIGNE ET TERRE A VIGNE AOC BOURGOGNE HAUTES COTES DE NUITS
Cmne de SAINT-THIBAULT: (10/181)
4 ha 57 a 40 ca - Champ du chene: D-42 - Les champs de patis: C-330 - Les feultieres: E-30 - Sur malpourpoint: F-70-72 - Sur pre bourgeot: C-398 (sans bâtiment) PRE ET TERRE
Cmne de SEGROIS: (11/30)
52 a 50 ca - Les martennes: ZB-38 (sans bâtiment) VIGNE ET TERRE A VIGNE AOC BOURGOGNE HAUTES COTES DE NUITS
Cmne de VILLERS-LA-FAYE: (11/30)
5 ha 30 a 80 ca - En varencin sud: ZD-88 - Le bas des plantes: ZA-113[87]-114[87] - Les sallieres nord: ZD-97 (sans bâtiment) VIGNE ET TERRE A VIGNE AOC BOURGOGNE HAUTES COTES DE NUITS
Cmne de AGENCOURT:
16 a 26 ca - Derriere la fontaine: ZB-28
Cmne de ARGILLY:
16 ha 32 a 00 ca - Le cul de la loge: A-9-10 - Le vernot: A-4
Cmne de BONCOURT-LE-BOIS:
54 a 00 ca - Le grand paquier: ZC-3(A)-3(B)
15 ha 67 a 29 ca - Au moulin a vent: ZB-69[19]-71[20] - La corvee robin: ZB-11(B)-11(AJ)-11(AK)-12-13-14 - Le grand paquier: ZC-1(B)-1(C)-1(AJ)-1(AK) - Les herbues: ZA-43 - Les pres de la case: ZC-8
Cmne de FLAGEY-ECHEZEAUX:
2 ha 96 a 60 ca - Les pres courbes: ZH-37 - Les pres virequin: ZH-52-53-
Cmne de GERLAND:
5 ha 97 a 50 ca - Les eterpilles: ZB-7(A)-7(B)-8-9
Cmne de GILLY-LES-CITEAUX:
11 ha 69 a 29 ca - Foret royale d arbuere: C-719[24]-722[23]
Cmne de PREMEAUX PRISSEY:
78 a 80 ca - Les pieces martin: ZC-2 (sans bâtiment)
Cmne de QUINCEY:
6 ha 72 a 27 ca - Corvee de choiseuil: ZB-1(A)-1(B)-1(C)-206
4 ha 38 a 90 ca - Les rondeaux: ZD-19-20-21-22-23
6 ha 08 a 79 ca - Au gibot est: ZB-208[22] - Au topet: ZC-69[19] - En tanniere: ZE-18(*)
Priorité sera donnée aux projets de compensation foncière, restructuration et agrandissement.
Cmne de JUILLY: 7 ha 66 a 64 ca - Le ponsard: ZB-3(B)-3(C)-3(D)-3(E)-3(A*)
Cmne de MILLERY:
84 ha 97 a 50 ca - La grande mache terre: ZN-32(J)-32(K) - Les ates de maure: ZN-37(A)-37(BJ)-37(BK)-37(BL)-37(BM) - Monce de pierre: ZP-19(B)-19(AJ)-19(AK)-19(AL)-23(J)-23(K)
Cmne de ROILLY:
60 ha 93 a 30 ca - Champ sin: ZC-25(A)-25(BJ)-25(BK) - En mauclair: ZA-14(B)-14(AJ)-14(AK) - La barre: ZC-16 - Les craies: ZB-28(A)-28(B)-28(CJ)-28(CK)
Cmne de SAINT-EUPHRONE:
2 ha 64 a 10 ca - La menouse mary: ZE-24
Cmne de SEMUR-EN-AUXOIS:
61 ha 34 a 32 ca - Bretonnieres: F-24(J)-24(K) - Champ chapotot: F-19 - Champ de la rue: AB-35[16]-37[18] - Champs boffard: F-128-130-131 - Champs des vignes: F-117 - Fontenelles: C-42(*) - La reppe: C-29-33-36
- Les aubues: B-195-196-197-240[199](J)-240[199](K)-244[201]-250[198] - Les rameaux: F-99 - Pre de manche: B-192(*)-193 - Rut de chenot: F-133-134
Cmne de VILLARS-ET-VILLENOTTE:
29 ha 64 a 72 ca - Broche chanron: C-145 - La reppe: C-153-154(*)-156(J)-156(K) - Le pre du buet: B-38(J)-38(K)-288[39] - Le pre poux: D-96(J)-96(K)-175[97] - Les champs de la pree: D-80-81 - Les combes martin: B-196[40]-283[41]-286[40] - Les grands pres: B-94(*) - Les pres de la pree: D-88-93(J)-93(K)-95 - Sous mont auxois: D-77(J)-77(K)
Cmne de ANGELY:
5 ha 31 a 96 ca - Champs de l etang: B-329 - Chemin de buisson: ZC-86 - Cotat de l etang: B-606[348]
Cmne de SCEAUX:
4 ha 18 a 55 ca - Les pres de charmois: A-325[223]
Objectif : maintien des fermiers en place.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **07/03/2011** à SAFER de BOURGOGNE, rue F.Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21075377

Aux termes d'un acte sous seing privés en date à Auxonne du 3 février 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : LE PATIO ZEN
Siège social : 29 bis, rue Jean Vachon Auxonne(Côte d'Or)
Objet : Tous soins esthétiques et de bien être et la vente de produit en lien avec l'activité. Bain bouillonnant, douche au jet, hammam. Gommage, modelage, algothérapie, hydrothérapie, sois de beauté, UV.
Durée : quatre vingt dix neuf années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital : 1 000 euros
M.Cédric San José, demeurant à Longvic (Côte d'Or), 7, rue Guynemer,
M.Christian Moreau, demeurant à Saint Jean D'Aulps (Haute Savoie)Moulin de la Perry,
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis, les représentant légaux.

AL21075364

Par acte SSP du 15/11/2010, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :
SCI BG INVESTISSEMENTS
Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'une maison d'habitation située à Rougemont (21500) 5 Route d'Aisy.
Siège social :
5 Route d'Aisy, 21500 Rougemont
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Daniel Batifoulier, demeurant 6 route des Forges 21500 Buffon
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21075365

Par acte SSP du 25 janvier 2011, enregistré, il a été constitué une SARL présentant les particularités suivantes:
Forme: SARL
Dénomination: SARL PACA
Nom Commercial The Wines Exception
Objet social: production, achat, vente, négoce, transformation de tous produits issus ou à destination de l'agriculture ou de la viticulture tant en France qu'à l'étranger ; achat et vente d'épicerie fine, de tous produits du terroir, des arts de la table, décoratifs, de parfumerie et de cosmétiques ; toutes prestations viticoles et agricoles et toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social.
Siège social : Beaune (21200) 17 Rue du Faubourg Perpreuil
Capital social : 1000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
1er Gérant : Monsieur Philippe Abadie demeurant à Beaune, 17 Rue du Faubourg Perpreuil.
Apport en numéraire : 1 000 €
Cessions de parts sociales : les parts sont librement cessibles entre associés exclusivement
RCS: Dijon
Pour avis
La Gérance

AL21075366

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS AU PUBLIC

Enquête publique sur le projet de modification du plan local d'urbanisme de la ville de Beaune

Par arrêté en date du 10 février 2011, M. le Maire de Beaune a ordonné une enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la Ville.
A cet effet, M. Pierre Barbière a été désigné par le Tribunal Administratif de Dijon en qualité de commissaire-enquêteur.
L'enquête publique se déroulera à la Direction de l'Aménagement Urbain, 4 rue du Moulin Perpreuil, du lundi 7 mars 2011 au vendredi 8 avril 2011, dates incluses aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie :
* lundi, mardi, mercredi, jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00,
* vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.
Chacun pourra prendre connaissance du dossier, consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : Maire de Beaune, place de l'Hôtel de Ville, BP 30191, 21205 Beaune Cédex.
Le commissaire-enquêteur recevra à l'Annexe Perpreuil de la Mairie de Beaune, Direction de l'Aménagement Urbain, 4 rue du Moulin Perpreuil :
* le lundi 7 mars 2011 de 9h00 à 12h00,
* le jeudi 17 mars 2011 de 14h00 à 17h00,
* le mercredi 30 mars 2011 de 9h00 à 12h00,
* le vendredi 8 avril 2011 de 14h00 à 17h00.
Son rapport et ses conclusions, transmis à M. le Maire dans un délai de trente jours à l'expiration de l'enquête, seront tenus à disposition du public à l'Annexe Perpreuil de la Mairie de Beaune. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

AL21075371

➜ APPORTS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Semur en Auxois du 5 janvier 2011, Madame Brigitte MARTIN, demeurant 30 Quai Baudon 21140 Semur en Auxois, a fait apport à la société FILMOD, société à responsabilité limitée en formation au capital de 112 000 euros, ayant son siège social Place Gaveau, 21140 Semur en Auxois, en cours d'immatriculation au RCS de Dijon,
D'un fonds de commerce de vente de fil à tricoter, bonneterie, mercerie et accessoires à tricoter, prêt à porter et tous articles textiles diffusés par la société PHILDAR exploité à Semur en Auxois (21) Place Gustave GGaveau pour lequel Madame Brigitte MARTIN est immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 484 376 751,
Ledit fonds évalué à 135 000 euros, moyennant la prise en charge par la Société du passif commercial de l'apporteur d'un montant de 23 637,35 euros, soit un apport net de 111 362,65 euros représenté par l'attribution de 11 136 parts sociales de 10 euros chacune.
La Société sera propriétaire du fonds à compter de son immatriculation et en aura la jouissance à compter du 5 janvier 2011.
Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de Dijon et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de Mme. Brigitte MARTIN, demeurant 30 Quai Baudon 21140 Semur en Auxois, chez qui domicile a été élu à cet effet.
Pour unique insertion.

AL21075311

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

PREFIMMO

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 68, rue des Godrans
21 000 Dijon
392 312 120 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 janvier 2011, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Guy Marchand, demeurant 79-81, rue Chabot Charny 21 000 Dijon et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS de Dijon

AL21075350

► A noter

Tous vos rendez-vous professionnels sur
AgriBourgogne.fr

MODIFICATION DE CAPITAL

EARL DE CHASSIN

Société civile au capital
de 332 399 83 euros
Siège social : 21510 Duesme
353 792 807 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 10/01/2011, la collectivité des associés a réduit le capital d'une somme de 119 069.83 euros pour le ramener à 213 330 euros et ce à compter du 10/01/2011.
Pour avis, la gérance

AL21075343

NOMINATION

ALU INDUSTRIES

Société par actions simplifiée
au capital de 80 000 euros
Siège social
Rue du 8 Mai 1945
21160 Couchey
512 462 649 - RCS Dijon

L'associé unique le 19 octobre 2010, d'une décision unique a pris acte de la démission de Monsieur Luc Weller de ses fonctions de Président et a nommé en remplacement Monsieur Pierre Deffayet demeurant 9, rue des Haras 92000 Nanterre pour une durée illimitée, à effet du même jour.

AL21075373

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DE L 'EPLUVIER

Société civile
Au capital de 269 810 euros
Siège social : 14 rue Alésia,
21150 Gissey sous Flavigny
528 013 832 RCS Dijon

Aux termes d'un procès-verbal en date du 25/01/2011, l'associé unique a décidé d'agréer Monsieur Lalgant Josselin, demeurant 10 rue Alésia, 21150 Gissey sous Flavigny, en qualité de co-gérant de la société à compter rétroactivement du 01/01/2011.
Pour avis, la gérance

AL21075367

SORVEX

SARL au capital de 8 000 euros
Siège social : rue du 8 Mai 1945
21160 Couchey
R.C.S. Dijon 501 188 320

L'assemblée générale du 19 octobre 2010 a nommé pour une durée indéterminée, à cette date, Monsieur Pierre Deffayet 9, rue des Haras 92000 Nanterre gérant de la société, en remplacement de Monsieur Luc Weller démissionnaire et décidé que le gérant ne sera plus nommé dans les statuts et a modifié l'article 10 - gérance des statuts.
La gérance

AL21075374

**SCP Nourissat, Misseray,
Striffling, Viard
Notaires à Dijon, 23 rue Buffon.**

SARL RELAIS DE FREJORGUES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45€
Siège social Dijon (21000),
13B Cours Général de Gaulle
410 933 055 RCS Dijon

Mme Mireille Heudes née Clousier, cogérante, dt à Dijon, 13B Cours du Gal de Gaulle, est décédée à Paris (75013) le 21 novembre 2009. Demeure donc seul garant, Mr Bertrand Heudes, dt à Dijon, 13B Cours de Gal de Gaulle.
Pour avis et mention.

AL21075379

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 5 février 2011, les associés de la SARL LM2J,20 rue de la liberté, 21000 Dijon, ont décidé : de nommer, à la suite de la démission de Mme Hélène Roy, Mme Thérèse Salado Majnoni d'Intignano en qualité de gérante à compter du 1er février 2011
Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL21075380

CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à Seyssinet du 24 janvier 2011, enregistré au SIE de DIJON-NORD le 7 février 2011 bordereau n° 2011/196 case n° 7, la société NEYRIAL GRAND EST, société par actions simplifiée au capital de 1 840 000 euros dont le siège social est situé à 38170 Seyssinet Pariset 12, Avenue Pierre de Coubertin et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 304 369 119 RCS Grenoble, représentée par son président, Monsieur Philippe Mamy, assisté par Maître Bruno Sapin représentant la SELARL ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES PARTENAIRES - AJP, Administrateur Judiciaire, nommée à cette fonction par jugement du Tribunal de Commerce de Grenoble en date du 15 septembre 2009, avec une mission de surveillance dans le cadre de la procédure de sauvegarde ouverte, mission transformée en mission d'assistance aux termes du jugement, en date du 18 janvier 2011, ayant transformé la procédure de sauvegarde en redressement judiciaire, tous deux dûment autorisés aux fins de conclusion de la cession faisant l'objet de la présente insertion suivant ordonnance rendue sur requête par Monsieur le Juge-Commissaire en date du 15 décembre 2010, a cédé à la société ATELIO BOURGOGNE, société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros dont le siège social est situé à 21000 Dijon 16, rue Paul Lebel et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 529 639 296 RCS Dijon, la branche d'activité relative à l'élaboration d'infrastructures informatiques (réseaux, connections) et mise en place de systèmes informatiques sise et exploitée à 21850 Saint-Apollinaire 11 B, rue du Champ aux Prêtres et pour laquelle la société NEYRIAL GRAND EST est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 304 369 119 RCS Dijon et à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) sous le numéro 304 369 119 00132, moyennant le prix de 7 000 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 2 000 euros et aux objets mobiliers et au matériel pour 5 000 euros. L'entrée en jouissance a été fixée au 1er janvier 2011.
Les créanciers qui n'auraient pas encore déclaré leur créance à l'encontre de la société NEYRIAL GRAND EST sont invités à le faire auprès du représentant des créanciers, Maître Masselon, domicilié à 38100 Grenoble 16, rue Général Mangin, dans les délais prévus par les dispositions de l'article L. 622-24 et suivants du Code de commerce.
Pour avis unique,

AL21075362

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

ADHOC ACTIONS COACHING ET FORMATIONS

SARL au capital de 5 000 euros
25 rue des Billereux
58000 Nevers

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 27 janvier 2011, il a été décidé d'augmenter le capital d'une somme de 5 000 euros, pour le porter de 5 000 à 10 000 euros, par souscriptions en numéraire, et création de 250 parts nouvelles de 20 euros, qui ont été entièrement souscrites et intégralement libérées.
En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à la somme de 5 000 euros. Il est divisé en 250 parts sociales de 20 euros l'une, numérotées de 1 à 250, réparties entre les associés en proportion de leurs droits.
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à la somme de 10 000 euros.Il est divisé en 500 parts sociales de 20 euros l'une, numérotées de 1 à 500, réparties entre les associés en proportion de leurs droits.
Suivant délibération de l'assemblée extraordinaire du 27 janvier 2011, il a été décidé de modifier la dénomination de la société, qui devient MUTATIS, à compter du même jour.
En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :
Ancienne mention :
La dénomination de la société est : AD HOC ACTIONS COACHING ET FORMATIONS
Nouvelle mention :
La dénomination de la société est : MUTATIS
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis le représentant légal.

AL58075353

**FIDAL Société d'Avocats
41, bd du pré Plantin
58000 Nevers**

NOVEBOIS

Sarl au capital de 40 000€
Siège social : 47, rue des Argougneaux
58000 Challuy
524 907 557 RCS Nevers

L'assemblée générale mixte du 08 février 2011 a désigné en qualité de nouveau gérant, M.Vincent Bouilly dt 9, rue Paré, 44000 Nantes, en remplacement de M.Driss Kettani. Elle a également décidé de transférer le siège social 24, rue Séraphin Buton, 85180 Château d'Olonne.
En raison de ce transfert, la société sera immatriculée au RCS de la Roche sur Yon.
Pour avis, la gérance

AL58075394

AVIS DE CONSTITUTION

GAUDRON

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 12 avenue de la Gare
58320 Pougues les eaux

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Pougues les Eaux du 14 février 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société à responsabilité limitée ; **dénomination sociale :** GAUDRON; **Sigle :** bar, restaurant de la gare ; **Siège social :** 12 avenue de la gare, 58320 Pougues les Eaux ; **Objet social :** bar, restaurant, traiteur, plats à emporter, soirées à thèmes et toutes activités relatives à la restauration ; durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés, **capital social :** 10 000 euros ; **gérance :** Monsieur Christophe Gaudron, demeurant 294 rue Victor Hugo 58600 Garchizy ; immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
La gérance

AL58075376

**Etude de Me Paul Jourdan
Notaire à Luzy**

Aux termes d'un acte reçu par Me Paul Jourdan, notaire à Luzy (Nièvre), le 3 février 2011, enregistré à Nevers (Nièvre) le 14 février 2011 bordereau n°2011/223 case n°1 ext. 544, a été constituée l'Eurl ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : Eurl Joseph
Siège social : Luzy (58) 23 rue de la République
Durée : 99 ans
Objet : En France ou à l'étranger: exploitation de tout fonds de commerce de quincaillerie, articles de ménage, droguerie, articles destinés à l'agriculture, vente d'articles d'art de la table et culinaires, cadeaux, vente d'objets de décoration, vente au détail pose et service après vente de cuisines intégrées, vente pose et service après vente d'appareils de chauffage, pose de conduits et gaines de cheminées et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet social.
Capital social : 6 000 euros divisé en 60 parts de 100 euros
Apports en numéraire : 6 000 euros
Associé unique : Mr Alain Joseph, responsable qualité, épx de mme Valérie Moreau demeurant à La Celle en Morvan (71) les Changarniers
Parts sociales : La cession de parts par l'associé unique sont libres, en cas de décès la société continue avec son conjoint commun en bien.
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis et mention,
Me Jourdan

AL58075397

RECTIFICATIF

**SCP A Macquart-Moulin, J.L Balleret
Avocat au Barreau de Nevers
6, Avenue Marceau 58002 Nevers
Tél : 03.86.61.21.05**

Vente aux enchères publiques

Le Mardi 1°Mars 2011 à 10H30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers
Palais de Justice -Place du Palais - Nevers
COMMUNE d'ARQUIAN
Une Maison d'habitation située « 50 route de Neuvy »
comprenant : cuisine, deux chambres, salle de bains, WC
Section A n° 569 lieudit « LES SABLES »
pour 06 a 40 ca
Section A n° 1666 lieudit « 50 Route de Neuvy » pour 24 a 30 ca
Section A n° 1667 lieudit « LES SABLES » pour 55 ca
Section A n° 1668 lieudit « LES SABLES » pour 06 a 85 ca
sur la mise à Prix de : 70 000 ,00€
La visite sera faite par M° Aude Bonnet huissier de Justice le Mercredi 23 Février 2011 à 14H sur place

AL58075398

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE ROUY

Enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Par arrêté n° 11/01/04, Mr le Maire de Rouy a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme.
A cet effet, Mr LAPREVOTTE, officier de gendarmerie en retraite, a été désigné par le tribunal administratif comme commissaire-enquêteur.
L'enquête se déroulera en Mairie, du 15 février 2011 au 17 mars 2011, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :
- mardi 15 février 2011 de 9 h à 12 h
- mercredi 02 mars 2011 de 9 h à 12 h
- jeudi 17 mars 2011 de 15 h à 18 h
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au maire ou au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu ou se déroule l'enquête publique.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie, aux jours et heures habituelles d'ouverture, dès qu'ils seront transmis à la commune.
Le Maire,
J-N Guillaumot

AL58075391

DISSOLUTION LIQUIDATION

FÉE MAIN

SARL au capital de 200 €
Siège social :
4 rue de Bizy, 58130 Guérigny
RCS de Nevers : 509326773

L'AGE du 3 février 2011 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations à compter du 31/12/2010.
Radiation au RCS de Nevers

AL58075384

CROUSTI-CHAUD

Société à responsabilité limitée
au capital de 34 348 euros
Société en liquidation
Siège social : La Garenne
58390 Dornes

Suivant délibération du 31/12/2010, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Le liquidateur

AL58075385

Société de gestion d'établissements gastronomiques

SOGEG

Sarl au capital de 48 905,64€
Siège social : Château de la Vigne
58240 Saint Pierre le Moutier
412 228 785 RCS Nevers

Dissolution anticipée
L'assemblée générale mixte du 23 décembre 2010 a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société. Mme Anne Paillard dt «La Vigne», 58240 Saint Pierre le Moutier, a été désignée liquidateur. Les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés à l'ancien siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

AL58075392

Société de gestion d'établissements gastronomiques

SOGEG

Sarl au capital de 48 905,64€
Siège social :Château de la Vigne
58240 Saint Pierre le Moutier
412 228 785 RCS Nevers

Clôture de liquidation
L'assemblée générale ordinaire du 23 décembre 2010 a constaté la clôture de liquidation de la société et donné quitus de son mandat au liquidateur, Mme Anne Paillard dt «la Vigne», 58240 Saint Pierre le Moutier.
Le compte de liquidation sera déposé au Greffe du tribunal de commerce de Nevers auprès duquel sera demandée la radiation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Pour avis , le liquidateur,
Mme A.Paillard

AL58075393

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

**Legalys Conseils
Me Eric Massereau
Route d'Orléans, BP 89,
18230 ST Doulchard**

AVINOX

Société à responsabilité limitée
Au capital de 6 000 euros
Siège social : 2 rue des Trappes
58000 Sermoise sur Loire
525 312 716 RCS Nevers

Suivant Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement du 4 février 2011, les associés ont constaté la démission de Monsieur David Machecourt, de ses fonctions de co-gérant, à compter du 4 février 2011.
Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au Greffe du TC de Nevers.
Pour avis,
La gérance.

AL58075386

CESSION

Par acte de Me ARCANGELI ZERR du 1/02/2011, enregistré à Nevers le 4/02/2011 Bord 2011/181, case 1, a été constatée la vente par Mme Marie Agnès RAFFEAU, commerçante, demeurant à Clamecy (58500) 3 Place du 19 Août au profit de L' E.U.R.L. VIEILLE ROME au capital de 7500 €, siège social à Clamecy (58500) 3 Place du 19 Août, d'un fonds de commerce pizzeria, restaurant, traiteur, plats à emporter exploité à Clamecy (58500) 3 et 4 Place du 19 Août.
Prix : 105 000 €
Date d'entrée en jouissance : 1/02/2011
Oppositions chez le Notaire dans les 10 jours suivants l'insertion ou la publicité au BODACC.
Pour Insertion.
Maître ARCANGELI ZERR.

AL58075383

Suivant acte reçu par : Maître Jacques Meneau, soussigné, notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle «Jacques Meneau, Julien Sounalet et Caroline Lambert, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à La Ferté Saint Aubin, le vingt huit janvier deux mille onze enregistré à Service des Impôts Orléans Est le 4 février 2011 bordereau n° 2011/232 case n° 1
Monsieur Francis Gabriel Henri Arthur Lecart et Madame Ilona Eberle son épouse, demeurant ensemble à Fourchambault (Nièvre) 16 rue Saint Louis,
ONT CEDE à :
Monsieur Frédéric Alain Dralet et Madame Karine Pierrette Thiercelin son épouse, demeurant ensemble à Saint Amand Montrond (Cher) 11 rue Porte de Bourges.
Un fonds de commerce de café-bar et de débit de tabacs situé et exploité à Fourchambault (58600) 17 rue Gambetta.
Prix : trois cent quarante mille euros (340 000,00 €).
Prise de possession à compter de ce jour.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître Jacques Meneau, notaire à La Ferté Saint Aubin, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.
Pour insertion

AL58075395

Tél : 03 80 78 90 42
Fax: 03 80 70 08 02
Mail : legales@terres-de-bourgogne.net

SAFER de Bourgogne

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Alligny Cosne (AA 11/11 01)
Terres-prés-sols : Bâtiments Exploitation et habitation:
27 ha 11 a 78 ca
- La pointe: ZT-303 - Le patureau: ZV-31(J)-31(K) - Les champs carroirs: ZV-141 - Les champs du bois joly: YC-21-23(J)-23(K) - Les champs morin: ZV-8-9-10-12-174[9] - Les champs renoel: ZT-1-9(J)-9(K)-370[10] - Les epris: ZV-26(J)-26(K) - Villerot: AC-368-558[371](A)-558[371](Z) ZT-73 **et, par extension, Cmne de Saint Loup:**
1 ha 81 a 60 ca
- Mordelon: ZH-67
Cmne de Alligny Cosne (AA 11/11 02)
Terres-Prés
4 ha 15 a 54 ca
- La pointe: ZT-302(J)-302(K) - Les champs carroirs: ZV-37-140-142
Cmne de Arleuf (AA 11/014)
Prés-Bois
Biens Loués en partie:
10 ha 32 a 94 ca
- Bois brule: H-682 - Bois d allasseau: H-600 - Bois ile: H-454-457 - Champ des noies: H-479 - Champ lasseau: H-526 - Echeintre des agneaux: H-846-848 - Foret bardiau: H-660 - La foret: H-103 - Le champ: H-892(J)-892(K)-895(J)-895(K) - Le grand vernay de fasseno: H-539-540-543-544-545 - Le gravier: H-618-621 - Le petit lasseau: H-642(J)-642(K)-643(J)-643(K) - Le petit quart: H-859 - Le vernay: H-697(J)-697(K) - Les corvees: G-1021-1024 - Les vernes: H-511(C)-513(C) - Pre dessous: H-853-856(J)-856(K) - Pres de brenet: H-705(J)-705(K)-706(J)-706(K) - Pres pierre: H-668 - Sous le turo: H-998[726](J)-998[726](K) - Sur le palais: H-500-503 - Sur moreau: H-909(J)-909(K)
Et par extension, Cmne de Corancy:
4 a 25 ca
- Crot au loup: D-159
Et Cmne de Lavault-de-Frétoy:
21 a 90 ca
- Fromage: A-221
Cmne de Arquian (AA 10/113)
Terres biens loués en partie:
11 ha 75 a 00 ca
- Les anges: ZT-49(J)-49(K) - Les gatines: ZP-13(J)-13(K)-13(L)
Cmne de Chantenay-st-Imbert (AA 11/10)
prés:
4 ha 57 a 08 ca
- Bruyeres des granges: B-186-193-202-207-230-245-406-415
Cmne de Chevenon(AA 10/ 009):
Terres-prés-sols : Bâtiments Habitation et exploitation
122 ha 84 a 17 ca
- Champ cumain: C-111 - Champ de balais: C-176 - Champ de l accence servant: C-112 - Champ de la grenouille: C-63 - Champ du corbier: C-149 - Champ louat: C-108 - Domaine de manicrot: C-171-172-173-174-175 - Etang saint etienne: C-64 - Herbage de manicrot: C-170 - La casserolle: C-162-163 - La grande ouche: C-82-83 - La maison rouge: C-262[105]-264[106] - Le pre serot: C-161 - Le verger: C-109 - Les chaumes douces: C-167 - Les terres douces: C-166 - Pature du chemin de la col: C-177-178-234 - Pre clos: C-169 - Pre de l accence servant: C-107 - Pre du chene: C-168 - Pres de la forge: C-70 - Pres mousset: C-179-235 - Terre des boulats: C-62
Cmne de Crux la Ville
Terres-prés-bois
biens loues en partie :
17 ha 39 a 58 ca
- Bouton de plomg: ZD-81-84-85 - Champ de verrer: ZD-105[12] - L ouche bougault: ZD-39 - L ouche de vorroux: ZD-37 - Les magnes: ZD-50-51-53-54[277]-55 - Pre devant: ZC-79
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **07/03/2011** à Safer de BOURGOGNE, 6, rue du Ravelin 58000 NeversS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL58075388

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

HOST. BLANCHE DE CASTILLE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 17 rue d'Orléans
89220 Bléneau(Yonne)
378 904 734 RCS Joigny

Suivant un procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 03 janvier 2011, il résulte que :
-Madame Maryse Gaspard demeurant à Bléneau (Yonne) 8 rue Aristide Briand,
a été nommée gérante, en remplacement de Monsieur Daniel Gaspard, gérant démissionnaire à effet du 1er Janvier 2011.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Auxerre.
Pour avis,
le représentant légal

AL89075378

SARL ROSS AND PARTNERS

Au capital de 7 700 €
Siège social 1, rue du Vivier
89410 Béon

Aux termes de l'AGE du 20/11/2010, il a été décidé d'adjoindre à titre secondaire à l'objet social la production, l'édition et la vente de produits audiovisuels ainsi que l'organisation de manifestations audiovisuelles publiques. RCS Sens.

AL89075391

AVIS DE CONSTITUTION

HABITAT DE QUALITE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 30 Avenue Vauban
89100 Sens

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Sens du 04 février 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : HABITAT DE QUALITE
Siège social : 30 Avenue Vauban, 89100 Sens
Objet social : - La commercialisation de construction pour les particuliers et les entreprises
- La réalisation des dossiers de financements des acquisitions
- L'activité de marchands de biens
- L'activité de lotisseur
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Franck Bancourt, demeurant 17 Rue Olympe de Gauges 89400 Migennes, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
La Gérance

AL89075364

Par acte SSP du 02/02/2011, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : NEO RENOVATION
Objet social : Tous travaux rénovation intérieur et extérieur Aménagement de locaux neufs
Siège social : 23 rue d'Orléans, 89460 Cravant
Capital : 7 500 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Jouanicou Jérémie, demeurant 24 rue d'Orléans 89460 Cravant.
Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL89075386

Avis est donné de la constitution de la SARL : « FORBA 89»
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 17, rue Pasteur 89400 Chény
Objet : Exploitation forestière et sylvicole, bâtiments tout corps d'état.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Gérant : FILKOV Iliyan Boykov demeurant 17, rue Pasteur 89400 Chény nommé pour une durée indéterminée.

AL89075387

APPORTS

SAS FRANCK

Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social : 35 grande rue Saint Antoine
89110 Aillant sur Tholon
RCS Sens 524 557 873

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 20 janvier 2011 et d'un acte sous seing privé en date à Aillant sur Tholon du 20 janvier 2011.
Monsieur Franck Berroy, demeurant 18 rue Pierre Larousse à Aillant sur Tholon (89110), a fait apport à la société SAS FRANCK, société par actions simplifiée au capital de 100 euros, ayant son siège social 35 grande rue Saint Antoine à Aillant sur Tholon (89110), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 524 557 873, des éléments d'actif et de passif de l'entreprise individuelle de coiffeur exploité à Aillant sur Tholon (89110), 35 grande rue Saint Antoine et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 429 075 294.
L'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 1er septembre 2010.
Cet apport évalué à 59 900,00 euros, se décompose comme suit :
actif apporté 82 478,95 euros
passif pris en charge 22 578,95 euros
En rémunération de l'apport, il est attribué à Monsieur Franck Berroy 5990 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 euros chacune, émise par la société SAS FRANCK à titre d'augmentation de son capital social.
Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de Sens et pourront dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de Monsieur Franck Berroy, demeurant 18 rue Pierre Larousse à Aillant sur Tholon (89110), chez qui domicile a été élu à cet effet.
Pour avis.

AL89075388

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 26/01/2011 à Seignelay, il a été fait apport par monsieur Doménico Longo demeurant 14 avenue Colbert à Seignelay (89), à la SARL Ets Longo, au capital de 13 000 euros, ayant son siège social à la même adresse, et dont la constitution a été publiée dans ce même journal le 04/02/2011, un fonds artisanal d'électricité générale, exploité par Monsieur Doménico Longo, et pour lequel il est répertorié au RM sous le numéro 477 634 612 RM 89 0.
La valeur de cet apport est évaluée à 1 euro s'appliquant aux éléments incorporels. Les éléments corporels (camion et stocks) sont cédés à la sarl Ets Longo, pour leur valeur nette comptable soit 11 700 euros.
La gérance.

AL89075389

SAS A FLEURS DE POT

Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social: Centre commercial Cora,
les Grandes Haies
89470 Monéteau
RCS Auxerre 525 356 770

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 20 janvier 2011 et d'un acte sous seing privé en date à Monéteau du 20 janvier 2011,
Mademoiselle Annabelle Prats, demeurant 18 rue Pierre Larousse, 89110 Aillant sur Tholon, a fait apport à la société SAS A Fleurs de Pot, société par actions simplifiée au capital de 100 euros, ayant son siège social Centre commercial Cora, les Grandes Haies, 89470 Monéteau immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le numéro 525 356 770, des éléments d'actif et de passif de l'entreprise individuelle de fleuriste exploité à Monéteau (89470) Centre commercial Cora, les Grandes Haies, pour lequel elle est immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le numéro 503 591 596.
L'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 1er octobre 2010.
Cet apport évalué à 2 900 euros, se décompose comme suit :
- Actif apporté : 100 793,93 euros
- Passif pris en charge : 97 893,93 euros
En rémunération de l'apport, il est attribué à mademoiselle Annabelle Prats, 290 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 euros chacune, émises par la société SAS A Fleurs de Pot à titre d'augmentation de son capital social.
Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de mademoiselle Annabelle Prats, demeurant 18 rue Pierre Larousse à Aillant sur Tholon (89110), chez qui domicile a été élu à cet effet.
Pour avis,

AL89075394

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL SOCIETE DE COURTAGE MICHEL HULOT

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 44 000 euros
Siège de la liquidation : 4 rue de Paris
89200 Avallon
RCS de Auxerre : B 438 036 261

L'assemblée de liquidation de cette société a été tenue le 31 janvier 2011 au siège de la liquidation à Avallon. Elle a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Mr Michel Hulot de son mandat de liquidateur et donné à ce dernier quitus de sa gestion, constaté la clôture de la liquidation avec effet au 31/12/2010.
Les comptes du liquidateur seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis, le liquidateur.

AL89075384

MONTCY D'ARRAS

SARL au capital de 7 622 €
Siège social :
72 rue René Binet, 89100 Sens.
402498281 R.C.S. Sens

L¬¥AGE du 30/11/2010 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de Liquidateur Mme FERY Catherine, demeurant 155 rue de la Libération, 89100 Sens, et fixé le siège de liquidation au 72 rue René Binet, 89100 Sens.
Modification au RCS de Sens

AL89075382

Tél : 03 80 78 90 42
Fax: 03 80 70 08 02
Mail : legales@terres-de-bourgogne.net

Abonnement Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre



☐ Je m'abonne pour 1 an
à Terres de Bourgogne 95 €
et son supplément Direct Affaire
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €
Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans
à Terres de Bourgogne 185 €
et son supplément Direct Affaire
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €
Total



☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom: Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit: CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@.....
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle..... € par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

ABO2010-1052

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

MODIFICATION DE CAPITAL

SAS FRANCK

Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social : 35 grande rue Saint Antoine
89110 Aillant sur Tholon
RCS Sens 524 557 873

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 20 janvier 2011 que le capital social a été augmenté de 59 900 euros par voie d'apport en nature.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention : le capital social est fixé à 100 euros
Nouvelle mention : le capital social est fixé à 60 000 euros.
Pour avis

AL89075390

SAS A FLEURS DE POT

Société par action simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social
Centre commercial CORA
Les Grandes Haies 89470 Monéteau
RCS Auxerre 525 356 770

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 20 janvier 2011 que le capital social a été augmenté de 2 900 euros par voie d'apport en nature.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention : le capital social est fixé à 100 euros.
Nouvelle mention : le capital social est fixé à 3 000 euros.
Pour avis

AL89075393

NON DISSOLUTION

SARL SO2PAR

SARL au capital de 5 000 €
Siège social :
18 rue principale,
Hameau de Miremy,
89140 Pont sur Yonne
492053012 RCS Sens

L'assemblée générale du 15/11/2010 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
- modification de l'objet social qui devient : La construction et la rénovation des murs, sols et plafonds, ainsi que la facture d'autres travaux de finitions, la réalisation de travaux administratifs pour tout public, l'achat, vente, négoce par correspondance, internet, moyens de communication présents et avenirs de tout bien ou objet manufacturé ou non, d'importation ou non, de toute nature que ce soit.
- démission de Mme Sottiau Pakura de la gérance
Modification au RCS de Sens

AL89075380

PACKIBOX

SASU au capital de 100 000 €
Siège social:
8 rue des Roches, La Chauffonnerie,
89210 Venizy
508825114 RCS Sens

L'assemblée générale du 18/06/2010 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Modification au RCS de Sens

AL89075381

TRANSFERT DE SIÈGE

CUMA DE LA FONTAINE

RCS Auxerre 343 414 389

Par décision de l'assemblée générale du 22 décembre 2010, la CUMA de la Fontaine a transféré son siège social de chez Jean-Pierre Diot, le Montceau 89420 Savigny en Terre Plaine chez Claude Angely, 26 route d'Avallon 89420 Sainte-Magnance.
Le président

AL89075370

S.C.I LVF

Société civile
au capital social de 70 000 euros
Siège social à Villeneuve sur Yonne,
4 rue de Valprofonde
R.C.S Sens 453.106.304

Par assemblée générale extraordinaire du 29 janvier 2011, il a été décidé le transfert du siège social de la société, de Villeneuve sur Yonne, 4 rue de Valprofonde, à : Villeneuve sur Yonne, 2 route de Dixmont.
Les statuts ont été mis à jour en conséquence.
Pour avis, la gérance.

AL89075369

AGV EMBALLAGE CONCEPT

SARL au capital de 7 500 €
Siège social :
ZI des Vauguilettes,
22 Bis rue des Grahuches,
89100 Sens
512872268 RCS Sens

L'AGE du 03/01/2011 a décidé de transférer le siège social de la société au ZI des Vauguilettes, 1 rue des champs Pluviers, 89100 Sens, à compter du 03/01/2011
Mention au RCS de Sens

AL89075385

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

DELTA EXPRESS

SARL au capital de 30 000 Euros
19 Boulevard du pont neuf,
89100 Sens
508523073 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'assemblée générale extraordinaire en date du 7 février 2011 il a été pris acte de la nomination de monsieur Hammadi Assadi, demeurant 21 rue de Lécuyer 93300 Aubervilliers en qualité de nouveau gérant, à compter du 7 février 2011 pour une durée illimitée, en remplacement de monsieur , démissionnaire.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL89075383

FUSION

Avis de projet de fusion par absorption de la SARL APPLICATIONS SYSTÈMES MANUTENTION (Sté Absorbée), Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 €, Siège social : 18 rue du Parc 89510 Passy, RCS 449 313 469 Sens, par la SAS Coval (Sté Absorbante) Société par actions simplifiée au capital de 392 435 €. Siège social : Zone d'activités des petits champs 26120 Montelier - RCS 339 840 662 Romans.
1 . Evaluation de l'actif et du passif de la SARL APPLICATIONS SYSTÈMES MANUTENTION, dont la transmission à la SAS COVAL, est prévue :
* Montant de l'actif : 88 553 euros
* Montant du passif : 46 079 euros
2 . Augmentation du capital de la SAS COVAL absorbante :
La SAS COVAL société absorbante détenant la totalité des parts de SARL APPLICATIONS SYSTÈMES MANUTENTION société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de parts émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange.
3 . Montant prévu du mali : (- 17 526 euros),
4 . Le projet de fusion établi le 28/12/2010 a été déposé :
* au greffe du tribunal de commerce de Romans, le 13/01/2011 au nom de la SAS COVAL, absorbante;
* au greffe du tribunal de commerce de Romans, le 13/01/2011 au nom de la SARL APPLICATIONS SYSTÈMES MANUTENTION, absorbée.
SAS COVAL (Sté absorbante)
Le président
SARL APPLICATIONS SYSTÈMES MANUTENTION (sté absorbée).
Le gérant

AL89075379



DAFP MATERIEL AGRICOLE

Route de Joigny
89130 Toucy
Tel. 03 86 44 00 77

et son agent: Ets JERUSALEM - Ancy-le-Franc - Tel. 03 86 75 11 14

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

Comment trouver une exploitation ?

Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet.
Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http://www.repertoireinstallation.com.
Contact Odasea de Côte d'Or : 03 80 68 67 80.

Nièvre

Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur.
Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'agriculture) au 03.86.93.40.38.

Yonne

Le Point Info Installation : votre premier contact

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation.
Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation.
Plus d'informations au 03.86.94.21.99.

▶ La minute informatique

Le processeur, cerveau de l'ordinateur

Le processeur est en charge de réaliser l'ensemble des calculs nécessaires au fonctionnement de l'ordinateur et des logiciels.

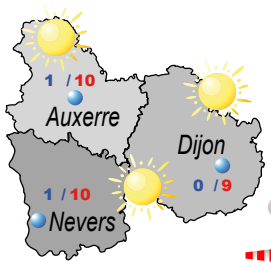
Sans savoir précisément ce qui se cache dans le boîtier de son ordinateur, beaucoup on sans doute déjà entendu parler du processeur. Et pour cause. Le processeur (ou microprocesseur) est le véritable cerveau de l'ordinateur. C'est en effet ce supercalculateur qui est en charge de réaliser tous les calculs nécessaires au fonctionnement de l'ordinateur, et à la réalisation des tâches que vous lui demandez. Circuit imprimé miniature (nous sommes là dans le domaine des nanotechnologies) situé physiquement sur la carte mère, le processeur va donc recevoir ses ordres de cette dernière, via la mémoire vive*. Il réalise les calculs et en fournir les résultats à nouveau à la carte mère, qui sera, elle, en charge de les redistribuer aux différents autres composants de l'ordinateur. Le processeur est capable de réaliser des millions de calculs par seconde. Sa vitesse de fonctionnement est calculée en Giga Hertz (GHz). En quelques années, la puissance des processeurs a augmenté d'une manière phénoménale, permettant ainsi de répondre à des sollicitations de plus en plus importantes et complexes. Le premier processeur a été inventé en 1971 et avait une puissance de 108 kHz. Aujourd'hui, les processeurs ont une puissance de plus de 2,5 GHz soit 2 millions de fois supérieure ! Même, les constructeurs développent désormais des produits intégrant deux processeurs dans le même ordinateur, afin de multiplier la puissance de calcul.

A noter, que la température des processeurs peut monter rapidement à 60 voire 80°C. C'est la raison pour laquelle ils disposent de leur ventilateur attitré.

B.D.

▶ Prévisions **météo** du 18 au 24 février

Vendredi 18 Février



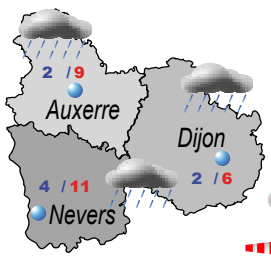
Ensoleillé
Un temps très agréable et pleinement ensoleillé s'annonce. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 9 à 11 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 10 km/h

Ste Bernadette
Soleil : 08:01 - 18:36
Lune : 19:13 - 07:41

Samedi 19 Février



Pluvieux
Le ciel sera menaçant et de nombreuses précipitations sont attendues pour ce samedi. Les vents seront modérés.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 10 à 12 °C

Vents : Sud 20 km/h

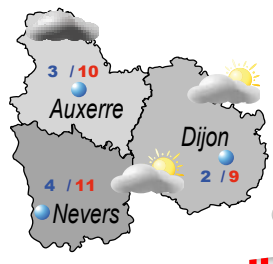
St Gabin
Soleil : 07:59 - 18:37
Lune : 20:33 - 08:09

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 20 Février



Variable
Les nuages persisteront et le soleil fera quelques timides apparitions. Les températures seront stationnaires et les vents resteront modérés.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 10 à 12 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

Ste Aimée
Soleil : 07:58 - 18:39
Lune : 21:53 - 08:37

Prévisions à 7 jours

Lundi 21 au Mercredi 23 Février :

Un temps couvert et pluvieux au cours de ces prochains jours.

Vents : Sud-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 4 à 8 °C T° maxi. : 8 à 10°C

Jeudi 24 au Dimanche 27 Février :

Les nuages persisteront et resteront accompagnés de précipitations.

Vents : Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 6 à 10 °C T° maxi. : 10 à 12°C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶ Sudoku

2			5	8		1		
	9	1						
6	4		2		1			8
	5		9					6
		4		1		8		
1					6		2	
7			1		9		5	4
						3	8	
		3		2	5			7

Solution Sudoku

2	3	7	5	8	4	1	6	9
8	9	1	7	6	3	5	4	2
6	4	5	2	9	1	7	3	8
3	5	2	9	7	8	4	1	6
9	6	4	3	1	2	8	7	5
1	7	8	4	5	6	9	2	3
7	8	6	1	3	9	2	5	4
5	2	9	6	4	7	3	8	1
4	1	3	8	2	5	6	9	7

▶ Télévision Sélection du 19 au 25 février

Samedi 19

TF1
20.45 Danse avec les stars. Divertissement présenté par S. Quétier et V. Cerutti, avec Jean-Marie Bigard, Sofia Essaïdi, etc.
23.15 New York section criminelle. Série avec Jeff Goldblum ⓾.

FRANCE 2
20.35 Gainsbourg, 20 ans déjà. Divertissement présenté par Michel Drucker, avec Juliette Gréco, Bénabar, Grégoire, Petula Clark, Kad Merad, Jean-Louis Aubert, Nolwenn Leroy, Benjamin Biolay, etc.
22.50 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Une cible dans le dos ★. Téléfilm avec Bernard Le Coq ⓾. *Une histoire peu crédible et décevante.*
22.10 Disparitions «Retour aux sources» (3/12) ★★. Téléfilm avec Jérôme Bertin. *Prenant.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Les conquérants du nouveau monde» ★★★. *Passionnant.*
22.10 Ensemble pour l'éternité (2/2) ★. Téléfilm (1h30). *Décevant.*

M6
20.45 NCIS. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.
23.10 Numb3rs. Série.

CANAL +
20.50 From Paris with love ★★. Aventures (2010) de P. Morel, avec John Travolta (1h29) ⓾. *Efficace.*

Dimanche 20

TF1
20.45 Spider-Man 2 ★★★. Fantastique (2004) de Sam Raimi, avec Tobey Maguire (2h03) ⓾. *Superbe.*
23.05 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Match point ★★★. Drame (2005) de Woody Allen, avec Jonathan Rhys Meyers, Scarlett Johansson (2h03) ⓾. (voir Sélection)
22.35 Faites entrer l'accusé «Jean-Pierre Treiber, l'affaire Giraud-Lherbier» ★★★. *Passionnant.*

FRANCE 3
20.35 Inspecteur Barnaby «La bataille des urnes» ★★ ⓾. *Prenant.*
22.50 Au cœur de la Légion étrangère ★★. *Pas mal fait.*
00.35 Dédée d'Anvers ★★. Drame en NB (1948) de Y. Allégret, avec Simone Signoret (1h40). *Sombre.*

ARTE
Willkommen, bienvenue, welcome to gay Berlin
20.40 Cabaret ★★★. Comédie musicale (1972) de Bob Fosse, avec Liza Minnelli (2h). *Superbe.*
22.45 Christopher et Heinz. Téléfilm avec Toby Jones (1h30).

M6
20.45 Capital «Comment encore réussir en France ?». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «SDF, prostituées et belles villas : Les secrets du bois de Vincennes».

CANAL +
20.55 Football «Toulouse/Rennes».

Lundi 21

TF1
20.45 Joséphine, ange gardien «Un bébé tombé du ciel» ★★. Téléfilm avec Mimie Mathy. *Une histoire très émouvante.*
22.35 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓾.

FRANCE 2
20.35 Cold case. Série avec Kathryn Morris, Danny Pino.
22.10 Mots croisés. Magazine.

FRANCE 3
Soirée spéciale Michel Audiard
20.35 Nous nous sommes tant aimés «Audiard, Blier, Gabin et Ventura». Documentaire.
22.10 Ne nous fâchons pas ★★. Comédie (1965) de G. Lautner, avec Lino Ventura, Mireille Darc (1h37). *Une comédie parodique très réussie.*

ARTE
20.40 Préparez vos mouchoirs ★. Comédie dramatique (1978) de B. Blier, avec Gérard Depardieu (1h44). *Outrancier et scabreux.*
22.25 Zahia Ziouani «Une chef d'orchestre entre Paris et Alger».
23.20 Les jardins font la ville.

M6
20.45 Top chef. Divertissement.
23.40 Un dîner presque parfait. Divertissement

CANAL +
20.50 Les Tudors (5, 6 et 7/10) ★★★ ⓬. *Des épisodes passionnants, mais des scènes pénibles.*

Mardi 22

TF1
20.45 Les experts, Manhattan : «Mordus», «La course de trop», «Cœur de verre». Série avec Gary Sinise, Melina Kanakaredes ⓾.
23.15 Appels d'urgence «Délinquance au cœur de Paris avec les flics de la BAC». Magazine.

FRANCE 2
20.35 Un fil à la patte. Théâtre de G. Feydeau, avec Dominique Constanza, Florence Viala. En direct de la Comédie-Française.
22.40 Le bureau des plaintes. Magazine de Jean-Luc Lemoine.

FRANCE 3
20.35 Les Aiguilles-Rouges ★★. Drame (2006) de J.-F. Davy, avec Jules Sitruk (1h30). *Bien ficelé.*
22.35 La grande audition. Spectacle avec des artistes handicapés.

ARTE
Classes moyennes : La peur du déclassement
20.40 Classes moyennes «Pauvres demain ?» ★. *Un peu fastidieux.*
21.35 Société fermée «A l'abri dans sa sphère privée».
22.30 Les invincibles (7 et 8/8) ★★. *Des épisodes inégaux.*

M6
20.45 Recherche appartement ou maison. Magazine.
23.50 Maison à vendre.

CANAL +
20.45 Champions League «Lyon/Real Madrid».

Mercredi 23

TF1
20.35 Football «Ligue des Champions : Marseille/Manchester United».
22.50 Les experts, Miami. Série avec David Caruso ⓾.

FRANCE 2
20.35 Le septième juré ★★. Téléfilm avec Jean-Pierre Darroussin, Isabelle Habiague, Pascal Elso (1h28) ⓾. (voir Sélection)
22.05 Face aux Français… «Conversations inédites». Magazine de Guillaume Durand.

FRANCE 3
Xynthia, un an après
20.35 Xynthia, au cœur de la tempête ★★★. (voir Sélection)
22.05 Débat.

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «Berlin 1885 : La ruée sur l'Afrique» ★. *Le thème est intéressant, mais le documentaire est sans rythme.*
22.05 Le dessous des cartes «Shanghai, capitale du XXIe siècle ?». Magazine.
22.20 Les péchés de mon père.

M6
20.45 Bones : «Un pour tous…», «La reine des abeilles», «Elle et lui», «Art en scène». Série avec Emily Deschanel, David Boreanaz ⓾.

CANAL +
20.50 Victoria, les jeunes années d'une reine ★★. Biographie (2008) de Jean-Marc Vallée, avec Emily Blunt (1h41). (voir Sélection)

Jeudi 24

TF1
20.45 Affaires étrangères «Maroc» ★★. Téléfilm avec Bernard Yerlès, Audrey Fleurot, Nicolas Gob. *Un épisode sympathique, avec de l'humour, de l'action et de l'émotion.*
22.35 Esprits criminels. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Les accros de la déco», «Étudiants chinois : Faut-il revoir la copie ?».
22.45 Infrarouge «Sexe, amour et handicap ⓬», «En mal de toit : Aux portes de la rue». Documentaire.

FRANCE 3
20.35 Pale rider ★★. Western (1985) de et avec Clint Eastwood (1h55) ⓾. *Un excellent western.*
22.55 Les proies ★. Drame (1970) de Don Siegel, avec Clint Eastwood (1h35) ⓾. *Très décevant.*

ARTE
20.40 Va, vis et deviens ★★★. Drame (2004) de Radu Mihaileanu, avec Yaël Abecassis, Roschdy Zem (2h20). (voir Sélection)

M6
20.45 The good wife : «Overdose», «L'avocat du diable ⓾», «Secrets d'alcôve». Série avec Julianna Margulies, Christine Baranski.
23.10 Coupable, non coupable «Le procès de Jacqueline Ponthieux» ⓾.

CANAL +
20.50 Detroit 1-8-7 (9 et 10/13) ⓾.
22.15 Damages (9 et 10/13) ★★★. Série ⓾. *Palpitant.*

Vendredi 25

TF1
20.45 Qui sera le meilleur… ce soir ? «Spéciale enfants». Divertissement présenté par Christophe Dechavanne et Victoria Silvstedt.
23.20 Opération Tambacounda «Destination Gabon».

FRANCE 2
20.35 Boulevard du Palais «La ballade du pendu» ★★. Téléfilm avec Anne Richard, Jean-François Balmer. *Bien ficelé et plein d'humour.*
22.05 Avocats et associés «Eau trouble» ★. Série. *Très moyen.*
23.05 Semaine critique ! Magazine de Franz-Olivier Giesbert.

FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine présenté par Georges Pernoud.
22.55 Vie privée, vie publique, avec Jean-Pierre Marielle, Agathe Natanson, Christophe Lambert.

ARTE
20.45 Main basse sur une île ★★. Téléfilm avec François Berléand, A. Steiger (1h21). *Très prenant.*
22.05 Les déserts, pièges à CO².
22.55 Grand format «Nos années 70, la tête dans les nuages».

M6
20.45 NCIS. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.
23.10 Nip/Tuck. Série ⓬.

CANAL +
21.00 36e cérémonie des Césars. Soirée présentée par A. de Caunes.

SÉLECTION


DR

Va, vis et deviens - En 1984, une terrible famine ravage l'Éthiopie, et le Mossad organise une opération visant à sauver le maximum de juifs africains en leur ouvrant les portes d'Israël. Pour sauver son fils d'une mort certaine, une mère chrétienne le fait passer pour juif. Radu Mihaileanu, réalisateur français d'origine roumaine, retrace le destin étonnant des juifs éthiopiens émigrés en Israël. Mêlant habilement le destin des individus à la grande histoire, il réussit à émouvoir, tout en mettant l'accent sur un aspect documentaire très intéressant. De son enfance à son âge adulte, on suit le destin de ce héros pas comme les autres avec intérêt et émotion. L'interprétation est de très bonne facture, la bande originale est inspirée, et la mise en scène ne manque pas d'élégance. Cette œuvre aborde avec profondeur une série de questions passionnantes, sur le racisme, le déracinement et l'intégration. ***Jeudi 24, sur Arte, à 20h40.***

Match point - Chris donne des cours de tennis dans un club londonien huppé. Woody Allen brosse le tableau au vitriol d'un ambitieux et d'une société figée dans ses conventions. C'est parfaitement maîtrisé, avec ce qu'il faut de légèreté pour faire passer le cynisme des personnages, et la pirouette finale est réjouissante. Mais cette description d'un ambitieux prêt à tout pour réussir est émaillée de scènes érotiques. ***Dimanche 20, sur France 2, à 20h35.***

Le septième juré - Grégoire a assassiné une jeune fille, et l'amant de la victime est accusé du crime, tandis que Grégoire est nommé juré lors du procès. Ce suspense est très original, car l'on connaît dès le départ l'identité de l'assassin. La mise en scène ne manque pas d'allure, la reconstitution de l'époque est soignée, et l'interprétation est d'excellente facture. Mais le dénouement est choquant, et la scène du crime assez pénible. ***Mercredi 23, sur France 2, à 20h35.***

Xynthia, au cœur de la tempête - Dans la nuit du 28 février 2010, une terrible tempête déferla sur les côtes de la Vendée. Avec des témoignages de victimes, d'élus et de fonctionnaires, ce remarquable documentaire reconstitue, heure par heure, cette tragédie. Des images inédites et des animations en 3D permettent d'en comprendre l'ampleur. C'est passionnant et très émouvant, et montre bien les erreurs humaines commises. ***Mercredi 23, sur France 3, à 20h35.***

Victoria, les jeunes années d'une reine - Héritière du trône de Grande-Bretagne, Victoria a reçu une éducation austère. La reconstitution historique est soignée, avec de beaux décors et costumes (même s'il y a des anachronismes). Certes, on peut reprocher à cette belle œuvre un certain académisme dans la mise en scène, mais l'ensemble est intéressant, d'autant que l'histoire d'amour entre la reine et son époux est magnifique. ***Mercredi 23, sur Canal +, à 20h50.***

2011 est une année anniversaire pour le Concours général agricole (CGA). Retour sur 120 années de jugements sur la crème de la production agricole nationale.

Le CGA, 120 ans d'excellence

120 : c'est le nombre d'éditions au compteur du Concours général agricole, plus connu par les professionnels à travers son sigle - CGA - pour les concours animaux et par ses médailles d'or, d'argent et de bronze pour les candidats à une distinction dans la catégorie produits.
Officiellement, le CGA est né en 1870 pour sélectionner et primer les meilleurs produits du terroir français et animaux reproducteurs et se tient alors au Palais de l'Industrie (construit pour l'exposition universelle de 1855 sur les Champs-Élysées à Paris, il fut ensuite détruit en 1896 pour permettre la construction du Grand et du Petit Palais en vue de l'exposition universelle de 1900). Mais ses origines sont beaucoup plus anciennes. Le 31 mars 1843 est signé le décret de fondation du concours de Poissy avant que ne se tienne, le 8 février 1844, le premier concours de cette ville (qui alimente alors Paris) consacré aux animaux de boucherie. On tient là l'origine du CGA. En 1850, le 8 octobre, a lieu le premier concours « national, public et annuel d'animaux reproducteurs mâles » mais à Versailles cette fois-ci. Arrêté en 1853, c'est Napoléon III qui relancera, en 1855, un concours « universel d'animaux reproducteurs » qui accueille 80 000 visiteurs en 7 jours au mois de juin. Le futur CGA deviendra ensuite « exposition agricole universelle » (1856) puis concours « général national » (1860), concours « de volailles grasses » accompagné de la première « exposition internationale des fromages (1865), concours de Poissy (Paris, Porte de la Villette) avec bovins, ovins, porcins, volailles, grains, plantes fourragères et machines agricoles (1868) avant d'être officiellement baptisé Concours général agricole l'année de la déclaration de la guerre à la Prusse.
Après une interruption de trois ans, le CGA reprendra en 1874. Il ne cessera alors d'évoluer, d'abord entre 1876 et 1898 : premières récompenses pour les miels, introduction d'une section horticulture puis chiens de bergers, section caprine, concours des vins, concours hippique… Il faudra attendre 1913 pour assister au premier défilé des animaux primés sur un ring et 1951, 60è édition du CGA, sera l'année de la reprise du concours après la guerre. C'est aussi cette année-là qu'a lieu la première exposition équine et « asine » (relatif à l'âne). Aujourd'hui, outre le concours des animaux (6 espèces animales, 120 races, 1 752 animaux sont présentés par 850 éleveurs), celui des produits (3 666 produits présentés, 2 000 dégustateurs, 1 039 récompenses), celui des vins (15 000 échantillons de vins, 2 000 experts et 3 551 vins primés), il existe deux autres concours. Tout d'abord, celui des jeunes professionnels avec un aspect jugement des animaux par les jeunes et un volet européen pour les jeunes professionnels du vin. Ils sont ouverts aux élèves de l'enseignement agricole, hôtelier ou commercial, ainsi qu'aux jeunes professionnels, agriculteurs récemment installés ou jeunes producteurs de vins. Ensuite, celui des établissements agricoles qui comprend notamment le Trophée national des lycées agricoles. Il récompense des établissements à l'issue de cinq épreuves : présentation du lycée, clippage et présentation d'un animal, réalisation d'un blog, communication, implication des élèves sur le salon.

THIERRY MICHEL



PAULINE GARAUDE

Le CGA permet notamment aux éleveurs de comparer et d'échanger sur des aspects techniques, économiques et génétiques. Pour les produits, c'est aussi une occasion de se comparer à la concurrence et, pour les jeunes producteurs, de se faire référencer.

Boutique

En 2011, tous les candidats du concours général agricole produits qui le souhaitaient ont pu demander à faire partie de la boutique ouverte pendant tout le salon. Du coup, les visiteurs pourront choisir leurs emplettes de bons produits des terroirs parmi plus de 200 références. Une boutique en ligne dédiée des produits médaillés au CGA sera ouverte au printemps 2011.

EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur le concours général agricole, on peut visiter deux sites internet : www.concours-agricole.com et www.salon-agriculture.com. Les finales des concours vins auront lieu les samedi 19 février et dimanche 20 février. Les finales des concours produits prendront place les 19, 20, 21 et 22 février. Le Grand ring d'honneur accueillera notamment le Trophée national du cheval de trait et les Ovinpiades (samedi 19) ainsi que de nombreux grands défilés, présentations, concours et démonstrations concernant les bovins, les ovins et les chevaux mais aussi des produits de régions.

ZOOM SUR…

Des innovations récentes tournées vers l'avenir

Le CGA ne cesse d'innover, dans tous les aspects des concours pour rester attractif, tant auprès des professionnels qu'auprès des visiteurs. Cette année, le concours du jugement d'animaux par les jeunes pour les bovins se déroulera par race au moment du concours général de la race en question et non plus sous forme de concours global à part. Toujours côté concours animal, l'innovation la plus importante concerne l'achèvement de l'informatisation des processus concernant les inscriptions en ligne des candidats mais aussi des jurés. Ceci contitue un gain de temps pour chacun et améliore significativement la fiabilité des données recueillies. L'informatisation a permis aussi une présélection plus scientifique, plus basée sur la génétique. Pour les produits, trois nouvelles arrivées cette année : la découpe de lapin, la saucisse de Montbéliard et la saucisse de Strasbourg. D'autres concours produits sont à l'étude pour les prochaines éditions. T. M.


S. BOURGEOIS